



ChêneBougeries



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007

République et Canton de Genève



## Rapport d'activité 2007

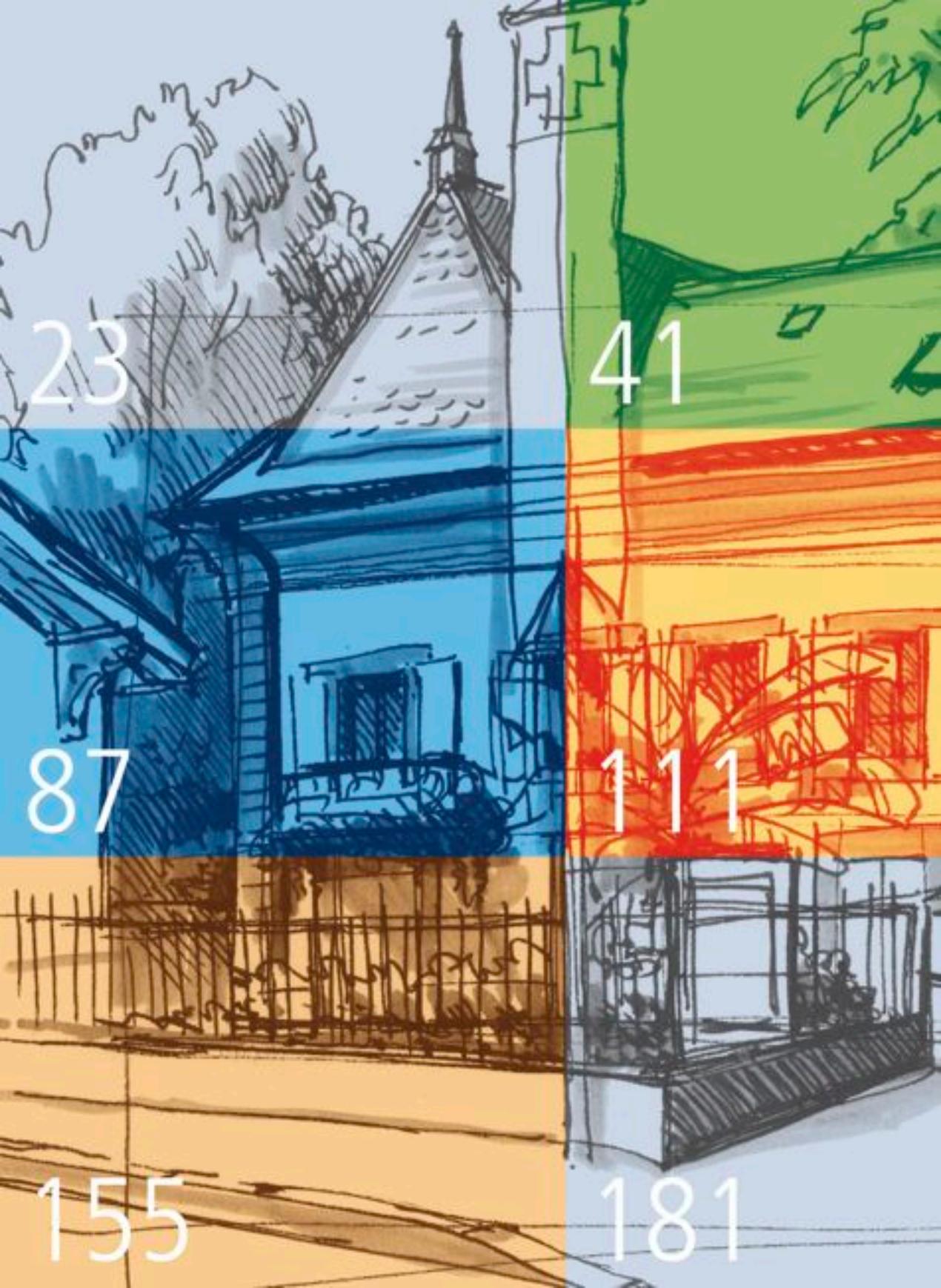
**1<sup>er</sup> juin 2007 – 31 mai 2008**

**Présenté au Conseil municipal  
par le Conseil administratif**

**Mai 2008**



Genève



23

87

155

41

111

181

# S O M M A I R E

I. Services de la mairie et Troupes communales	23
II. Culture et sports	41
III. Projets et infrastructures	87
IV. Ecoles et activités sociales	111
V. Finances	155
VI. Renseignements officiels	181



## **Conseil administratif**

### **M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, Présidente et Maire**

Dicastères : Petite enfance et Jeunesse, Affaires sociales et Prévention, Culture.

Conseillère municipale de 1991 à 1999.

Entrée au Conseil administratif en 1999.

Son suppléant est M. Emile Biedermann.

### **M. Emile Biedermann, Vice-président**

Dicastères : Mobilités, Nature et Environnement, Bâtiments et Constructions,  
Sports et Secours.

Conseiller municipal de 1967 à 2003.

Entré au Conseil administratif en 2003.

Son suppléant est M. Francis Walpen.

### **M. Francis Walpen, Membre**

Dicastères : Finances et Administration, Urbanisme.

Conseiller municipal en 2007.

Entré au Conseil administratif en 2007.

Sa suppléante est M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz.

- ← M. Francis Walpen  
M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz  
M. Emile Biedermann

Photo ©: Jean-Paul Levet

## Message du Conseil administratif

Après avoir passé le cap des 10'000 habitants, la ville de Chêne-Bougeries va continuer à se développer. Ainsi, le plan directeur communal, mis au concours en novembre dernier, a été initié et permettra de mieux préciser encore la vision globale et à long terme d'un développement harmonieux de la commune.

L'année a aussi été marquée par le développement de plusieurs plans localisés de quartier (Pré-du-Couvent, Pré-Babel, Challendin, Bessonnette, Jules-Cougnard, Hauts-de-Malagnou, Jean-Jacques Rigaud) qui, à terme, créeront plus de 800 logements.

Par ailleurs, le projet de liaison ferroviaire Cornavin/Eaux-Vives/Annemasse (CEVA) va traverser la commune. Les autorités ont entretenu des rapports réguliers avec la Direction du projet et sont parvenues à signer une convention qui préservera au mieux nos intérêts durant les travaux, pendant l'exploitation de l'activité ferroviaire régionale ou encore dans le but d'aménager la future Voie verte sur le tracé actuel de la Micheline.

Le projet le plus important demeure la réhabilitation du village de Chêne-Bougeries et les autorités poursuivront son avancement. Une séance publique de présentation du projet est prévue en fin d'année 2008. La tranquillité des résidents passe aussi par la sécurité routière. Non seulement la commune va continuer à développer des zones 30 km/h, mais elle souhaite aussi généraliser les zones à stationnement limité, dans une perspective de promotion des transports publics (bus, trams et plus tard train).

Les finances communales sont saines. Le budget de fonctionnement communal 2008 s'élève à plus de CHF 26'000'000.– et a pu être bouclé avec un excédent de recettes de près de CHF 100'000.–. Les investissements projetés s'élèveront en 2008 à plus de CHF 8'000'000.–, reflétant ainsi le dynamisme de notre ville.

Sur le plan de la fiscalité, le centime est resté fixé à 34, ce qui nous place au 7<sup>ème</sup> rang des 45 communes genevoises. La commune n'a aucune dette et la taxe professionnelle a été de nouveau dégrevée à 100%.

Chêne-Bougeries atteindra en 2008, pour la première fois, l'objectif de la déclaration de Berne, puisqu'elle consacrera 0.7% de son budget, soit CHF 180'000.–, au financement de la solidarité internationale. Par ailleurs, les autorités communales ont entamé une réflexion visant à mettre en valeur diverses réalisations consacrées à la protection de

l'environnement et ont initié un processus visant à mettre progressivement en œuvre un Agenda 21 communal.

Conscientes des besoins importants en matière d'accueil des enfants en âge préscolaire, les autorités ont souhaité augmenter sensiblement le nombre de places dans les crèches de La Maternelle et de La Mauresque (crèche des Trois-Chêne). Nous souhaitons par ailleurs planter une maison de l'enfance au cœur du quartier de la Gradelle. Ce projet a cependant fait l'objet d'une pétition des riverains. Après audition d'une délégation, une séance d'information et de concertation, destinée à l'ensemble des habitants de Chêne-Bougeries, a eu lieu le 27 février 2008. A la suite de cette dernière, une commission ad hoc du Conseil municipal a été chargée d'étudier plus avant ce dossier.

L'Action Trois-Chêne pour l'emploi s'est développée et une conseillère en personnel pour un interface chômeur/entrepreneur est venue compléter l'équipe constituée de deux assistantes sociales et d'un consultant.

Dans le domaine de la sécurité, les actions de prévention des années précédentes ont continué avec les travaux du groupe «Responsabilités citoyennes» qui s'est régulièrement réuni en mairie pour localiser, voire anticiper les situations à risque et trouver des solutions. Avec l'aide et le soutien de trois travailleurs sociaux hors murs (TSHM), de nouveaux liens et projets ont vu le jour. Deux agents de parcs se rendent depuis juillet 2007 dans divers lieux publics de la commune, aidant la population à éviter les petites incivilités, et transmettent à nos agents de sécurité municipale de précieux rapports.

Le programme des festivités et activités culturelles 2008 a été particulièrement dense et varié.

Les processus Plan directeur communal et Agenda 21 se voulant participatifs, nous ne pouvons que vous inviter à lire le présent rapport, vous permettant ainsi de vous préparer à contribuer significativement, ceci sous une forme encore à définir, aux divers forums qui ne manqueront pas d'être mis sur pied d'ici la fin de l'année 2008, dans le cadre de ces deux démarches importantes.

Nous vous exprimons ici nos vifs remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée et vous présentons nos respectueuses salutations.

Béatrice Grandjean-Kyburz  
Maire

## Conseil municipal

### Bureau du Conseil municipal



**Mariette Bauduccio-Deluc**  
Présidente  
Avenir Chênois, 2003



**Jean Locher**  
Vice-Président  
Libéral, 1995



**Danielle Meynet**  
Secrétaire  
Socialiste, 1995



**Marion Garcia**  
Membre  
Radicale, 2006



**Jean-Michel Karr**  
Membre  
Les Verts, 1999

### Membres du Conseil municipal



**Christophe Berdat**  
Libéral, 2004



**Anne Deruaz-Lombard**  
Libérale, 2007



**Marc Fassbind**  
Libéral, 2007



**Pierre-Yves Favarger**  
Socialiste, 2007



**François Florinetti**  
Libéral, 2003



**Brigitte Hunkeler Dyla**  
Les Verts, 2007



**Christine Othenin-Girard**  
Libérale, 2005



**Anne-Christine Iglehart-Ribaux**  
Libérale, 2007



**François Perrin**  
Libéral, 1999



**Christophe Liberek**  
Libéral, 2007



**Frédéric Reverdin**  
Avenir Chênois, 2007



**Joëlle Martin-Achard**  
Libérale, 2003



**Lionel Rivoire**  
Radical, 1971



**Robert Naggar**  
Libéral, 2007



**Graziella Salerno**  
Libérale, 2004

## Membres du Conseil municipal (suite)



**Marion Sobanek**  
Socialiste, 2003



**Colette Tiercy**  
Les Verts, 1999



**Monika Sommer**  
Radicale, 2007



**Hélène Wyss**  
Les Verts, 2007



**Fabian Spinelli**  
Les Verts, 2007

Le Conseil municipal s'est réuni à 9 reprises et les différentes commissions ont été convoquées 74 fois.

## **Commissions permanentes 2007-2011**

### **Affaires sociales – Prévention (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> D. Meynet, présidente; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, A. Deruaz-Lombard, A.-C. Iglehart-Ribaux, J. Martin-Achard, M. Sobanek, M. Sommer, H. Wyss; MM. Ch. Liberek, F. Spinelli.

### **Bâtiments – Constructions (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> M. Garcia, présidente; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, B. Hunkeler Dyla, Ch. Othenin-Girard; MM. M. Fassbind, P.-Y. Favarger, J. Locher, F. Perrin, L. Rivoire, F. Spinelli.

### **Culture (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> Ch. Othenin-Girard, présidente; M<sup>mes</sup> B. Hunkeler Dyla, A.-C. Iglehart-Ribaux, J. Martin-Achard, D. Meynet, M. Sommer; MM. P.-Y. Favarger, R. Naggar, F. Reverdin, F. Spinelli.

### **Finances (10 conseillers)**

M<sup>me</sup> G. Salerno, présidente, M<sup>mes</sup> M. Garcia, D. Meynet, C. Tiercy; MM. Ch. Berdat, M. Fassbind, F. Florinetti, J.-M. Karr, Ch. Liberek, F. Reverdin.

### **Mobilités – Nature – Environnement (10 conseillers)**

M. J.-M. Karr, président; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, B. Hunkeler Dyla, G. Salerno, C. Tiercy; MM. P.-Y. Favarger, F. Florinetti, J. Locher, F. Perrin, L. Rivoire.

### **Naturalisations (9 conseillers)**

M<sup>me</sup> M. Bauduccio-Deluc, présidente; M<sup>mes</sup> A. Deruaz-Lombard, A.-C. Iglehart-Ribaux, M. Sobanek, M. Sommer, C. Tiercy; MM. F. Florinetti, Ch. Liberek, F. Reverdin.

### **Petite Enfance – Jeunesse (9 conseillers)**

M<sup>me</sup> C. Tiercy, présidente; M<sup>mes</sup> A. Deruaz-Lombard, J. Martin-Achard, Ch. Othenin-Girard, M. Sobanek, M. Sommer, H. Wyss; MM. J. Locher, F. Reverdin.

### **Sports – Secours (8 conseillers)**

M. Ch. Berdat, président; M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, M. Garcia, H. Wyss; MM. P.-Y. Favarger, F. Florinetti, R. Naggar, F. Perrin.

### **Urbanisme (12 conseillers)**

M. J. Locher, président; M<sup>mes</sup> M. Garcia, B. Hunkeler Dyla, J. Martin-Achard, M. Sobanek, M. Sommer, C. Tiercy; MM. M. Fassbind, P.-Y. Favarger, J.-M. Karr, F. Perrin, F. Reverdin.

## **Commission de réclamation de la taxe professionnelle**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> B. Hunkeler Dyla, G. Salerno, M. Sobanek;  
MM. F. Reverdin, L. Rivoire
- le Conseil administratif: M. F. Walpen, M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz
- le Conseil d'Etat: MM. P. de Candolle, J. Koller

## **Délégués au Centre sportif Sous-Moulin**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, M. Garcia, H. Wyss;  
MM. Ch. Berdat, P.-Y. Favarger
- le Conseil administratif: M. E. Biedermann

## **Déléguées au Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries**

Désignées par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> M. Sobanek
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

## **Délégués au Chêne-Bougeries Natation**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> M. Bauduccio-Deluc
- le Conseil administratif: M. E. Biedermann

## **Délégués au journal Le Chênois**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>me</sup> D. Meynet, M. F. Florinetti
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

## **Déléguées aux Editions Chênoises**

Désignées par

- le Conseil municipal : M<sup>me</sup> D. Meynet
- le Conseil administratif : M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

## **Déléguées au cccc (Comité de Coordination Culturel Chênois)**

Désignées par

- le Conseil municipal : M<sup>mes</sup> J. Martin-Achard, D. Meynet
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz

### **Délégués au CEVA (liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse)**

Désignés par

- le Conseil municipal: MM. J.-M. Karr, M. Fassbind
- le Conseil administratif: M. F. Walpen

### **Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries**

Désignés par

- le Conseil municipal: M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, B. Hunkeler Dyla, G. Salerno
- le Conseil administratif: M<sup>me</sup> C. Delarue; MM. J. Doret, N. Rufener

Représentant du Conseil administratif : M. E. Biedermann

Bureau du Conseil de la Fondation communale :

- M. E. Biedermann, président
- M<sup>me</sup> Christine Delarue, vice-présidente
- M<sup>me</sup> G. Salerno, membre
- M. R. Gailland, secrétaire

### **Officiers d'état civil**

- M<sup>me</sup> A. Bourgeois, officier d'état civil,  
responsable de l'arrondissement d'état civil Chêne-Bougeries-Voirons
- M<sup>me</sup> P. Clerc, officier d'état civil
- M<sup>me</sup> Ch. Le Comte, officier d'état civil
- M<sup>me</sup> J. Pittet, officier d'état civil

Officiers d'état civil suppléants:

- M<sup>me</sup> B. Grandjean-Kyburz, MM. E. Biedermann, F. Walpen

## **Ordres du jour des Conseils municipaux 2007-2008**

### **Lundi 4 juin 2007 – séance d'installation**

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 25 avril 2007 validant les élections des Conseils municipaux du 25 mars 2007, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 27 avril 2007 –
2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge –
3. Election du Bureau du Conseil municipal: président, vice-président, secrétaire –  
Immédiatement après son élection, le président reçoit le serment du doyen d'âge –
4. Nomination des diverses commissions et des diverses délégations.

### **Jeudi 21 juin 2007 – séance ordinaire**

1. Prestation de serment de M. Christophe Liberek –
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2007 –
3. Communications du Bureau –
4. Communications du Conseil administratif –
5. Propositions du Conseil administratif:
  - 5.1. Acquisition d'un véhicule utilitaire IVECO DAILY CITY pour le service des Parcs et promenades : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 92'537.-);
  - 5.2. Piscine du Belvédère - remplacement du système de traitement de l'eau : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 112'000.-);
  - 5.3. Acquisition de l'immeuble sis 23 rue de Chêne-Bougeries : vote du crédit et financement (CHF 140'000.-);
  - 5.4. Chêne-Bougeries/Pré-Babel (enquête publique N° 1513)  
Projet de plan localisé de quartier N° 29487A-511 : préavis;
  - 5.5. Chêne-Bougeries/chemin de la Bessonnette (enquête publique N° 1508)  
Projet de plan localisé de quartier N° 29410-511 : préavis;
  - 5.6. Chêne-Bougeries/chemin de Challendin (enquête publique N° 1509)  
Projet de modification des limites de zones N° 29593-511 : préavis;
  - 5.7. Centre sportif Sous-Moulin - Modification des statuts du groupement intercommunal : approbation;

- 5.8. Délégation de pouvoir accordée au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques –
6. Nomination des délégations: Journal Le Chênois - Groupe «Responsabilités citoyennes» –
7. Communications des délégations du Conseil municipal et autres –
8. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles.

### **Jeudi 13 septembre 2007 – séance ordinaire**

1. Prestation de serment de M. Robert Naggar –
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 juin 2007 –
3. Communications du Bureau –
4. Communications du Conseil administratif –
5. Propositions du Conseil administratif:
  - 5.1. Chêne-Bouggeries/chemin de la Bessonnette (enquête publique N° 1508)  
Projet de plan localisé de quartier N° 29410-511 : préavis;
  - 5.2. Acquisition de l'immeuble sis 23 rue de Chêne-Bouggeries : vote du crédit et financement (CHF 140'000.–) –
6. Budget 2008 : présentation et remise du projet de budget –
7. Communications des délégations du Conseil municipal et autres –
8. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles.

### **Jeudi 8 novembre 2007 – séance ordinaire**

#### ***20h15 – Séance des commissions réunies – huis clos***

Adoption du procès-verbal de la séance des commissions réunies du 16 octobre 2007 –

#### ***20h30 – Séance plénière du Conseil municipal***

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2007 –
2. Communications du Bureau –
3. Communications du Conseil administratif –
4. Propositions du Conseil administratif:

- 4.1. Budget 2008 - vote:
  - du budget administratif;
  - de la taxe professionnelle: taux de dégrèvement;
  - de la taxe professionnelle: montant minimum à percevoir;
  - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs –
- 4.2. Statut du personnel - modification de l'article 6 : préavis –
5. Pétition concernant la protection du principal espace vert arborisé du quartier de la Gradelle –
6. Communications des délégations du Conseil municipal et autres –
7. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles –
8. Naturalisations.

#### **Jeudi 6 décembre 2007 – séance ordinaire**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2007 –
2. Communications du Bureau –
3. Communications du Conseil administratif –
4. Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1. Centre sportif Sous-Moulin - Réfection du sol de la patinoire : vote d'un crédit complémentaire et financement (CHF 55'000.-);
  - 4.2. Surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau - Enquête publique N° 1561 :
    - Plan N° 12\_01 : préavis
    - Plan N° 12\_02 : préavis –
5. Communications des délégations du Conseil municipal et autres –
6. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles –
7. Naturalisations.

#### **Jeudi 7 février 2008 – séance ordinaire**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2007 –
2. Communications du Bureau –
3. Communications du Conseil administratif –
4. Propositions du Conseil administratif:

- 4.1. Rénovation/ transformation du bâtiment sis 132 route de Chêne : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 593'800.-);
- 4.2. Mise en séparatif du collecteur situé sur le chemin des Bougeries, à hauteur des n° 42-44 : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 135'700.-) –
5. Convention CEVA : vote de principe –
6. Communications des délégations du Conseil municipal et autres –
7. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles.

#### **Jeudi 13 mars 2008 – séance ordinaire**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 février 2008 –
2. Communications du Bureau –
3. Communications du Conseil administratif –
4. Information relative à la problématique du survol du territoire des Trois-Chêne par des hélicoptères, en présence de représentants de l'Aéroport International de Genève; questions –
5. Proposition du Conseil administratif:
  - 5.1. Désignation de 70 jurés auprès des tribunaux pour l'année 2009 –
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
7. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles –
8. Naturalisations (*huis clos*).

#### **Jeudi 10 avril 2008 – séance ordinaire**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2008 –
2. Communications du Bureau –
3. Communications du Conseil administratif –
4. Propositions du Conseil administratif:
  - 4.1. Mise en séparatif du collecteur chemin J.-F. Dupuy : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 87'000.-);
  - 4.2. Réaménagement du village de Chêne-Bougeries - variante rénovation : vote du crédit d'étude et financement (CHF 400'000.-);
  - 4.3. Centre sportif Sous-Moulin - investissements 2008 : vote des crédits et financement:

- 4.3.1. Rénovation de la cuisine du Restaurant 3 Communes (CHF 285'000.-)
- 4.3.2. Réfection du bâtiment omnisports - étanchéité et carbonatation - crédit d'étude (CHF 43'000.-)
- 4.3.3. Renouvellement des installations de chauffage au gaz du site principal - crédit d'étude (CHF 55'000.-) –
- 5. Projet «Maison de l'Enfance» - Suivi de la résolution déposée par M<sup>me</sup> Danielle Meynet, au nom du groupe Socialiste: constitution formelle d'une commission ad hoc –
- 6. Présentation des comptes 2007 de la commune –
- 7. Présentation des comptes 2007 et du rapport d'activité 2007 de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries –
- 8. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
- 9. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles –
- 10. Naturalisations (*huis clos*).

## **Jeudi 15 mai 2008 – séance ordinaire**

### 20h15 – Séance des commissions réunies – *huis clos*

Adoption du procès-verbal de la séance des commissions réunies du 23 avril 2008 –

### 20h30 – Séance plénière du Conseil municipal

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 avril 2008 –
- 2. Communications du Bureau –
- 3. Election du Bureau du Conseil municipal –
- 4. Communications du Conseil administratif –
- 5. Propositions du Conseil administratif:
  - 5.1. Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2007 et moyens de les couvrir;
  - 5.2. Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2007;
  - 5.3. Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries: approbation des comptes 2007 et du rapport de gestion 2007 –
- 6. Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries : désignation de l'organe de contrôle (art. 21 des statuts de la Fondation) –

7. Présentation par le maire du rapport administratif pour l'année 2007 –
8. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal –
9. Questions (écrites ou orales) et propositions individuelles –
10. Naturalisations (*huis clos*).

## Conseils administratifs des Trois-Chêne

Les Conseils administratifs des Trois-Chêne se sont réunis à deux reprises, le 6 novembre 2007 et le 22 avril 2008, afin d'examiner des sujets communs, en particulier dans le domaine social, culturel, sportif et de l'aménagement.

Au centre de cette collaboration se trouve toujours la gestion du Centre sportif Sous-Moulin, à savoir la convention d'intervention des agents de sécurité municipale, la convention pour l'entretien des aménagements extérieurs ou le projet d'extension du Parc Relais (P+R).

Néanmoins, d'autres sujets ont été traités, notamment l'éventuel regroupement, dans un avenir proche, des offices d'état civil, le survol du territoire des Trois-Chêne par les hélicoptères, ou encore le développement des activités des travailleurs sociaux hors murs (TSHM).

## Archives communales

Les quelque 6'900 demandes d'autorisations de construire relatives au territoire communal et déposées de 1931 à ce jour, ont été réarchivées et indexées avec indication des numéros de parcelles et numéros desdites demandes.

Les procès-verbaux des Conseils municipaux et des commissions du Conseil municipal des 3 dernières législatures, soit 539 documents comprenant environ 10'000 pages, ont été scannés et indexés. Un CD-ROM de ces procès-verbaux a été mis à disposition de chaque membre du Conseil municipal.

Le texte de l'hymne communal de Chêne-Bougeries datant de 1878 a été retrouvé dans les archives. La musique en a été composée.

L'ensemble des avis bancaires et postaux de la mairie ont été scannés et archivés. Les diverses factures concernant les 20 dernières années d'activité ont été entièrement reclassées. Par ailleurs, 1'500 kg de documents dont les délais de conservation étaient dépassés, ont été détruits de manière confidentielle par une société spécialisée.

De plus, environ 4 tonnes de documents divers ont été déménagées de la mairie au sous-sol de l'école de la Gradelle.

## Fonds iconographique

Un inventaire exhaustif du fonds iconographique de la commune vient d'être achevé. A cet égard, précisons que jusqu'en 1970, la commune n'avait pas de politique spécifique concernant l'acquisition d'œuvres d'art. Elle recevait par contre régulièrement des dons et legs de ses habitants.

A partir de cette date, la commune a mis en place une politique d'achats, de manière à soutenir l'artisanat local et les artistes peintres installés sur son territoire. Le fonds se voit alors doté d'objets en porcelaine, en terre cuite, ainsi que de toiles d'artistes locaux. Cette politique est renforcée par la prise de conscience de la valeur du patrimoine acquis ou reçu.

Parallèlement, la commune invite des sculpteurs genevois ou suisses et peuple ses parcs de leurs œuvres. Le fonds iconographique compte à ce jour 30 pièces de mobiliers, une centaine d'objets, 25 sculptures et 180 œuvres picturales. A noter tout particulièrement la collection complète des plans communaux, témoins du développement urbanistique.

L'école genevoise romantique du XIX<sup>e</sup> siècle est aussi bien représentée, avec des tableaux de François Adolphe Grison, Gustave Castan ou Marc Dunant, élève de Calame. Plus tard, quelques œuvres d'Albert Schmidt enrichissent le fonds dont la fameuse représentation de la rade de Genève.

## **[www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)**

Le 28 septembre 2007, l'administration communale présentait le nouveau visage du site Internet de la ville de Chêne-Bougeries.

### **Un site résolument tourné vers l'actualité**

Avec un agenda déroulant dans la rubrique «L'actu», retraçant les activités culturelles, sociales et politiques de la commune, l'actualité se prolonge dans la rubrique «L'essentiel» sous la forme d'un article de fond et de brèves. Fin mai 2008, plus de 180 événements ont été annoncés et 24 articles rédigés. 18 galeries ont retracé en images les moments phares de la vie communale et une trentaine d'affiches ont rappelé les campagnes publiques et complété l'information.

### **Une gestion journalistique de la Home page**

Une équipe de deux personnes travaillant à temps partiel s'est attelée à alimenter et actualiser le site et un comité de rédaction s'est réuni mensuellement afin de programmer l'actualité de la Home page.

### **Vers une cyberadministration et l'achat en ligne**

Les divers services communaux se présentent sur le site et certains d'entre eux proposent déjà des prestations en ligne. Enfin, le C-B Shop offre des articles promotionnels, des ouvrages et des cartes postales en vente directe.

### **Accentuer son développement**

Le site [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch) suit le potentiel du Web. Par un simple clic, l'internaute peut surfer sur d'autres sites pour compléter ses recherches et un moteur puissant permet d'y retrouver une information sans difficulté. Il est prévu de développer ce site sans retenue pour en faire le support de communication le plus utile et agréable de la commune.





## I. Services de la mairie et Troupes communales

---

II. Culture et sports	41
-----------------------	----

III. Projets et infrastructures	87
---------------------------------	----

IV. Ecoles et activités sociales	111
----------------------------------	-----

V. Finances	155
-------------	-----

VI. Renseignements officiels	181
------------------------------	-----

# Services de la mairie

## Administration municipale

Elle comprend un effectif de 62 personnes, dont 40 à plein-temps et 22 à temps partiel



**Raphaël Gailland**

Secrétaire général

Secrétaire du Conseil administratif

Secrétaire de la Fondation communale  
pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Chef de l'administration municipale

## Administration générale

Elle comprend 22 collaborateurs, y compris 6 auxiliaires

### Secrétariat

6 collaboratrices, 1 collaborateur et 1 collaboratrice auxiliaire

### Etat civil

4 collaboratrices



**Annie Bourgeois**

Responsable de l'office

## Sécurité municipale

4 collaborateurs et 5 collaboratrices auxiliaires



**Jean-Marie Rizzi**

Chef de poste

Engagement le 29 octobre 2007:

Mme Sylviane Veronese  
patrouilleuse scolaire

Engagement le 1<sup>er</sup> janvier 2008:

Mme Marta Mateus  
patrouilleuse scolaire

Départ le 28 février 2008:

Mme Marcela Cabre-Leal  
patrouilleuse scolaire

## Culture, loisirs, manifestations

1 collaboratrice



**Nadine Robert**

## Service Finances & Ressources Humaines

Il comprend 4 collaborateurs, y compris 1 apprenante



**Antonio Muratel**  
Responsable du service  
Secrétaire adjoint

## Service Technique

Il comprend 5 collaborateurs



**Pierre Robyr**  
Responsable du service  
Secrétaire adjoint

Engagement le 1<sup>er</sup> avril 2008:  
M. Patrice Pradayrol  
technicien communal

Sont rattachés au service technique:

### Bâtiments – Travaux d'infrastructure

13 collaborateurs, y compris 3 concierges auxiliaires

Ecole, salle communale, piscine et autres bâtiments

## **Routes et cimetière**

10 collaborateurs

Entretien général des chaussées communales,  
matériel roulant des services communaux, cimetière

Nomination le 1<sup>er</sup> février 2008:



**Joao Gilberto**

Responsable du service

Départ à la retraite le 30 novembre 2007: M. Francesco D'Orazio  
chef cantonnier

Départ le 30 novembre 2007: M. Rivojoro Ramaroson  
aide jardinier

## **Parcs et Promenades**

8 collaborateurs, y compris 1 auxiliaire

Entretien des espaces verts et emplacements communaux



**Philippe Montant**

Responsable par intérim

## Parcs et Promenades (suite)

Nomination le 1<sup>er</sup> mars 2008:



**Bernard Caseys**

Chef de projet «Végétaux ligneux,  
santé des plantes, biodiversité végétale»

Engagement le 1<sup>er</sup> septembre 2007:

M. Jérôme Binette  
jardinier

Engagement le 1<sup>er</sup> septembre 2007:

M. André Cornu  
jardinier

Départ le 29 février 2008:

M. Boris Beauquis  
jardinier

## **Promotion**

M. Guy Jacot-Descombes, appointé au service de sécurité municipale, a été nommé le 8 avril 2008 en qualité de remplaçant de son supérieur hiérarchique, M. Jean-Marie Rizzi.

## **Carnet rose**

Naissances de :

- Daniel Lanca Paulino, le 14 juin 2007, fils de M. Paolo Lanca Paulino, cantonnier
- Daniel Maraboli, le 21 juin 2007, fils de M<sup>me</sup> Mélanie Maraboli, apprenante
- Lenny Zion Mottier le 9 août 2007, fils de M. Xavier Mottier, agent municipal
- Victoria Muratel, le 15 octobre 2007, fille de M. Antonio Muratel, secrétaire adjoint en charge des Finances et des Ressources Humaines
- Tim Hutin le 25 décembre 2007, fils de M<sup>me</sup> Véronique Hutin, patrouilleuse scolaire.

Nos vives félicitations aux parents.

## **Carnet blanc**

Mariages le :

- 23 juin 2007 de M. Xavier Mottier, agent municipal, avec M<sup>me</sup> Amandine Schmid
- 24 août 2007 de M. Francis Walpen, conseiller administratif, avec M<sup>me</sup> Milvia Da Pieve
- 24 août 2007 de M<sup>me</sup> Sylvie Monnet, secrétaire, avec M. Walter Xavier de Souza.

Tous nos vœux de bonheur et de félicité aux mariés.

## Etat civil

	2006	2007
Naissances	946	966
Mariages	77	72
Décès	119	111

Le nombre d'actes d'état civil traités par les quatre collaboratrices officiers d'état civil de l'Arrondissement de Chêne-Bougeries – Voirons, n'a pas varié de manière significative par rapport à l'année précédente.

La fonction d'officier d'état civil est désormais assujettie à l'obligation de suivre une formation spécifique, aboutissant à l'obtention d'un certificat fédéral de capacité.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a récemment fixé un degré d'occupation minimal de 40% pour ce qui concerne les officiers d'état civil.

En raison de ce qui précède, et tenant compte du fait que les nouvelles normes d'enregistrement sont plus complexes, les communes auront de plus en plus de difficulté à faire cavalier seul en matière d'état civil.

Ainsi, à ce jour, huit regroupements ont déjà eu lieu sur le plan cantonal.

## Naturalisations

Le préavis municipal a été délivré par le Conseil administratif à 21 étrangers de moins de 25 ans.

En ce qui le concerne, le Conseil municipal a préavisé favorablement 26 candidatures pour des étrangers âgés de plus de 25 ans.

## Sécurité municipale

Tous assermentés, les agents de la sécurité municipale (ASM) sont au nombre de trois : un sous-brigadier chef de poste, un appointé et un agent, secondés administrativement par une secrétaire ayant un taux d'activité de 70%.

Les ASM coordonnent les activités de cinq patrouilleuses assurant la sécurité de nos écoliers sur les passages pour piétons, aux abords des écoles primaires.

Les ASM ont poursuivi, tout au long de la période écoulée, leur collaboration active avec la gendarmerie, en particulier avec le poste des Trois-Chêne. Ainsi, ils ont participé aux opérations «Prédire», de contrôle et de prévention visant à sensibiliser les automobilistes aux abords des écoles.

Ils ont également participé activement aux travaux du groupe «Responsabilités citoyennes» et maintenu des contacts réguliers avec les acteurs du réseau social Trois-Chêne, en particulier avec les travailleurs sociaux hors murs (TSHM).

Ils ont comme à l'accoutumée participé aux traditionnelles fêtes communales (Fête du Renouveau, Mardis de Sismondi, Promotions, Marché de Noël), aux différentes manifestations sportives organisées au Centre sportif Sous-Moulin (CSSM), ainsi qu'à l'organisation de la course du DUC.

De plus, les rondes en soirée ont été intensifiées. Le dispositif de surveillance sur tout le territoire communal a été renforcé depuis le 1<sup>er</sup> juin 2006. Ainsi, les agents d'une société privée de surveillance patrouillent régulièrement sur les routes et chemins publics ou privés. Ces rondes complètent celles organisées la nuit.





Depuis septembre 2006, les ASM sont habilités à enlever et mettre en fourrière les véhicules en infraction sur le domaine privé. Par ailleurs, une convention concernant les ASM a été signée avec la commune voisine de Cologny. Cette dernière est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2007. Une convention existe également déjà avec les deux autres communes chênoises pour ce qui concerne le périmètre du Centre sportif Sous-Moulin.

Après Lancy et la ville de Genève, Chêne-Bougeries a décidé de participer au programme de l'Office cantonal de l'emploi (OCE), destiné à

occuper des personnes en recherche d'emploi en leur confiant notamment des tâches favorisant les actes de civilité. M<sup>me</sup> Nathalie Bieri et M. Mikaël Brutsch sont arrivés à Chêne-Bougeries en juillet 2007, après avoir suivi une formation avec M. Mehdi Messadi, consultant et formateur en prévention urbaine, expert auprès du Conseil de l'Europe et initiateur de l'opération «Grands Frères» dans les trains régionaux romands des CFF. Leurs fonctions consistent à assurer une présence sur les lieux publics de la commune de façon à prévenir certains comportements inadéquats en rapport avec la propreté et le respect du voisinage. Sous la responsabilité des agents de sécurité municipale, ils n'ont pas de pouvoir répressif et réalisent avant tout un travail de prévention et de proximité. Concentrée l'été dans les parcs, leur action s'est étendue aux préaux des écoles depuis la rentrée scolaire.

# Troupes communales

## Compagnie des sapeurs-pompiers 21

Nous avons vu nous rejoindre le 1<sup>er</sup> juin 2007, après plus de deux ans et demi passés à concrétiser le concept «Pompiers XXI» au niveau de l'arrondissement Arve & Lac, les deux autres arrondissements cantonaux, soit Arve & Rhône et Rhône & Lac. Cette nouvelle approche permettra de réunir, de la plus petite commune du canton à la plus grande ville, les informations indispensables permettant d'améliorer notre système d'alarme ainsi que nos moyens d'interventions lors d'un sinistre, ceci quelle que soit sa nature ou son importance.

Les citoyens de Chêne-Bougeries n'ont pas été épargnés au cours de l'année 2007. En effet, les hommes de la compagnie ont été alarmés à 86 reprises, totalisant 522 heures d'engagement, de nuit, comme de jour. La compagnie est intervenue lors de 16 incendies ou départs d'incendies. Elle est également intervenue lors d'inondations, de chutes d'arbres, de récupérations d'animaux. De plus, de nombreuses gardes de préservation ont été effectuées. En marge de leurs obligations de sapeurs-pompiers, les hommes de la compagnie sont également engagés dans le cadre de diverses manifestations communales, telles que la Fête des promotions ou le 1<sup>er</sup> Août.

Chaque année, des hommes quittent la compagnie et d'autres la rejoignent. Ainsi, 4 membres de la compagnie dont une femme sont partis. Par ailleurs, une femme a été nouvellement incorporée, portant l'effectif à 24 membres, dont 7 femmes au 31 décembre.



Admis dans notre compagnie le 1<sup>er</sup> décembre 1982, notre ami sergent-major Marc Labhart a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2008, ceci après 25 années de bons et loyaux services.

Comme tous les ans, les pompiers volontaires se retrouvent en famille pour passer d'inoubliables moments, que ce soit lors du repas de compagnie avec les conjoints ou lors du traditionnel arbre de Noël, fête pour les petits et les grands.

Visant au recrutement de nouveaux membres, une campagne promotionnelle s'est déroulée en mai 2008. Nous espérons que cette dernière conduira de nombreux candidats motivés à s'engager.

Le Capitaine, Alexandre Duvoisin  
Tél. 079 821 75 53  
[www.pompiers-chene-bougeries.ch](http://www.pompiers-chene-bougeries.ch)

## Compagnie des sauveteurs auxiliaires

L'année qui vient de s'écouler fut une nouvelle fois riche en événements pour les sauveteurs auxiliaires de la commune.

A côté des manifestations lors desquelles vous avez maintenant l'habitude de les rencontrer – Mardis de Sismondi, promotions des écoles, Saint-Nicolas n'en sont que des exemples – les membres de la compagnie se sont retrouvés lors de la sortie annuelle et pour l'assemblée générale. Une délégation du cadre s'est déplacée à Thônenx à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération genevoise des sauveteurs auxiliaires.

L'effectif de la compagnie est en légère diminution cette année: il est de 29 membres actifs et 31 membres autonomes. Il manque cependant 16 membres actifs pour être au complet.

Conrad de Castelberg, Claude Rivoire et Gustave Rappaz, ayant passé dans les autonomes, la structure de la compagnie a été modifiée: François Charvoz et François Gard ont été nommés sous-chefs; Jacky Wirz et Jean-Max Simon, brigadiers; Serge Perucca, Antoine Ris et Jean-Pierre Rossi, sous-brigadiers.

Les sauveteurs auxiliaires ont eu la tristesse de perdre leur ami Roger Aerni, après 37 années de dévouement au sein de la compagnie.

En ce qui concerne les sinistres, la compagnie est intervenue une seule fois, le mercredi 22 août 2007 à partir de 11 h 45, pour un feu de combles dans une villa. 10 sauveteurs étaient présents, et ce malgré le jour et l'heure, en plus du fait que c'était encore la période des vacances scolaires.

Lors de l'incendie des entrepôts de la quincaillerie Baud à Chêne-Bourg, la compagnie n'a pas été alertée, contrairement à celles de Chêne-Bourg et de Thônenx, mais 4 sauveteurs étaient sur place, dont le chef, se tenant prêts à intervenir et à mobiliser d'autres sauveteurs.

Si vous avez eu le courage de braver la pluie le jour de la Fête du Renouveau, vous avez pu constater que le parcours ludique sur le stand des sauveteurs a eu beaucoup de succès lors de la trop courte période où le soleil a daigné se montrer: 96 enfants, âgés de 3 à 16 ans, ont ainsi testé leur rapidité et leur équilibre, tout en découvrant une partie du matériel.

Vous l'aurez compris, la compagnie des sauveteurs auxiliaires est bien vivante: elle continuera à faire face aux tâches et aux missions qui lui seront confiées. Mais pour cela, elle a besoin de se renforcer.

Si leur activité vous intéresse, si vous souhaitez participer à la vie communale en vous rendant utile, n'hésitez plus à franchir le pas: **Rejoignez les sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bougeries !**

## Protection civile – ORPC Seymaz

### Organisation

L'ORPC Seymaz est composée, sans changement, des communes de Chêne-Bougeries, Vandoeuvres, Choulex, Meinier et Gy. Elle est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Emile Biedermann, conseiller administratif de Chêne-Bougeries, a continué de présider cette commission.

M. Stéphane Barbat domicilié à Meinier est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, commandant de l'ORPC. Ce changement de commandant a été accompagné d'un profond remaniement au sein des cadres de l'organisation.

### Interventions au profit de la collectivité

La nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile de 2004 permet des interventions au profit de la collectivité. C'est ainsi que, sous certaines conditions, la protection civile peut être sollicitée pour aider des collectivités publiques ou des associations dans la réalisation d'activités d'intérêt général. En 2007/2008, l'ORPC Seymaz a effectué les interventions suivantes:

#### 5 août 2007: «SlowUp»

Les organisateurs des Fêtes de Genève ont, une fois de plus, inclus dans leur manifestation une journée placée sous le signe de la mobilité douce. Celle-ci s'est déroulée sur un parcours en boucle d'environ 25 km passant, entre autres, au travers de plusieurs communes de l'ORPC.

Une cinquantaine d'incorporés ont été chargés de veiller à la sécurité sur le tronçon du parcours traversant notre région. La mission était de maintenir libre de tout véhicule les chemins utilisés, ainsi que de régler les flux de circulation sur les grands axes traversés par le parcours «SlowUp».

#### **Du 26 au 30 novembre 2007: «Pro Natura»**

Une quinzaine d'hommes sont intervenus, à la demande de Pro Natura, dans les bois de Gy au lieu-dit Prés-de-Villette.

Dans un premier temps, le travail a consisté à éclaircir la forêt à certains endroits dans le but de permettre à diverses espèces animales et végétales de reprendre leurs droits.

Dans un second temps, la mission a consisté à nettoyer complètement une zone vouée à redevenir un marécage.

Tout s'est parfaitement bien déroulé grâce à une météo clémente et à une très bonne entente au sein du groupe. La collaboration avec les bûcherons conduisant les travaux a été très constructive et les hommes sont rentrés enchantés de cet exercice.

#### **Du 3 au 7 mars 2008: «Pro Natura»**

Ce cours, auquel une quinzaine d'hommes ont participé, s'inscrivait dans la continuité d'un précédent cours « Pro Natura ».

#### **3 mai 2008: «Courir pour aider»**

Environ 20 incorporés ont assisté les organisateurs et les sapeurs-pompiers de Meinier dans le cadre de la manifestation «Courir pour aider» (course VTT, course à pied et marche), concernant la régulation de la circulation et la sécurité des participants.

#### **Autres activités**

#### **Du 18 au 21 septembre 2007: «Partenario»**

Le but de cet exercice a consisté à effectuer un exercice en collaboration avec une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires. Cette année, la compagnie de Vandoeuvres s'est jointe à celle de Chêne-Bougeries.



Etant donné que l'exercice s'effectue le jeudi soir, les journées de mardi, mercredi et jeudi sont utilisées pour la préparation des divers services, ainsi que pour la mise en place sur la piste d'entraînement.

Le soir de l'exercice, une alarme est simulée et tout le monde intervient sur le lieu du présumé sinistre. Les pompiers s'attaquent en premier lieu au feu, et la protection civile intervient dès que possible pour chercher et dégager les éventuels blessés dont le rôle est assumé par des incorporés ou des mannequins.

### **30 et 31 octobre 2007: contrôle d'abris**

Les propriétaires ont l'obligation légale d'entretenir leur abri de protection civile, de telle sorte que celui-ci demeure en parfait état d'utilisation. A cet effet, un petit groupe d'incorporés de l'ORPC Seymaz a procédé au contrôle de ces derniers.

## **6 février 2008 : essai des sirènes**

Le premier mercredi de février de chaque année ont lieu, dans toute la Suisse, les essais des sirènes d'alarme.

### **Acquisitions de matériel**

#### **Véhicule**

L'ORPC Seymaz s'est dotée d'un nouveau véhicule du type «Puch», vendu par l'armée. Grâce à cette nouvelle acquisition, l'organisation régionale de protection civile augmente son autonomie.

#### **Tente**

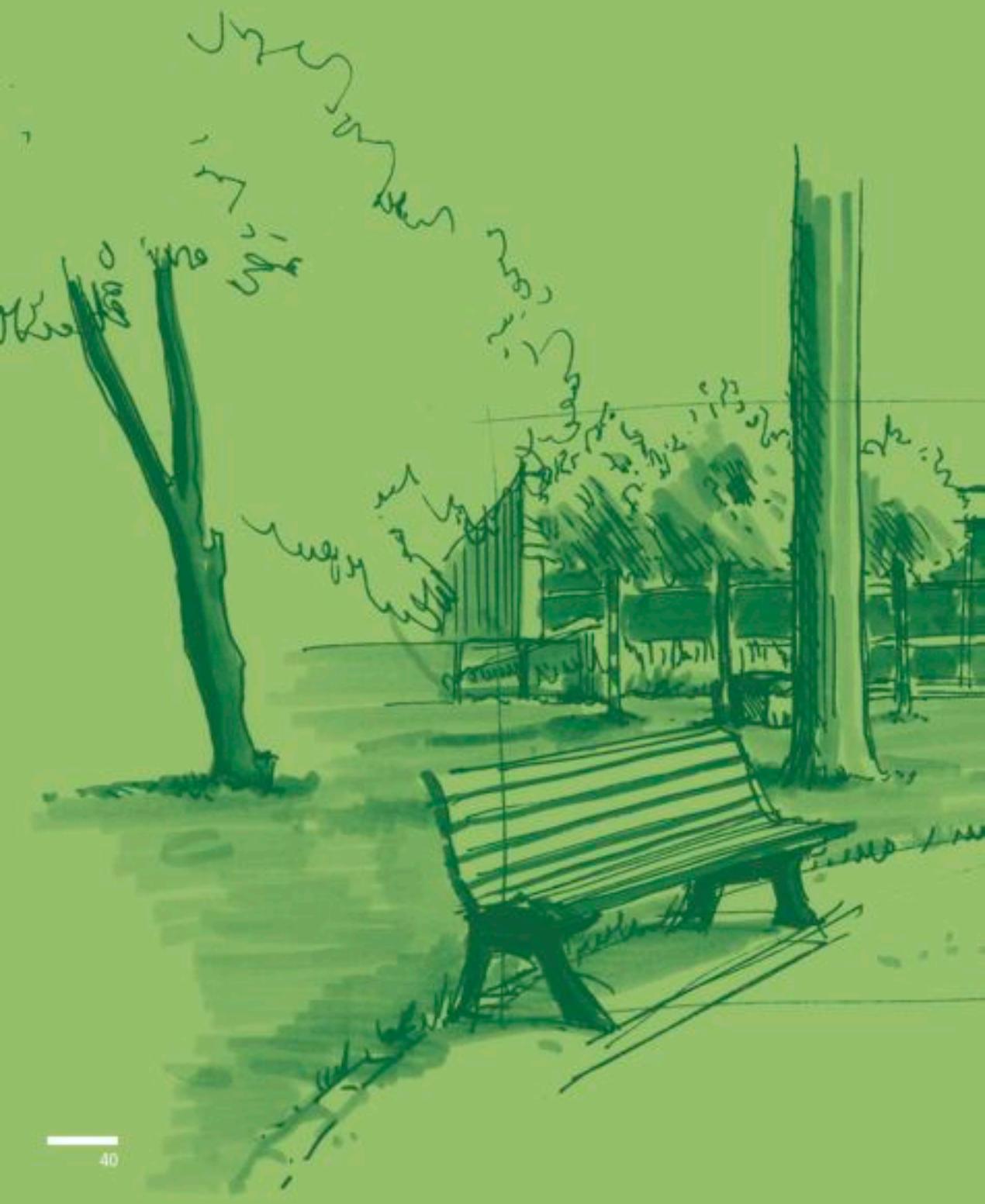
Se trouvant démunie lors d'exercices éloignés de ses locaux, l'ORPC a fait l'acquisition d'une tente de taille modique mais qui lui permet quand même de faire manger une bonne quinzaine d'incorporés à l'abri des intempéries.

### **Conclusions**

Bien que le canton de Genève n'ait pas encore adapté sa législation à la nouvelle loi fédérale entrée en vigueur début 2004, l'ORPC Seymaz continue à faire de son mieux pour que cela n'entrave pas sa bonne marche.

C'est l'occasion de rappeler que le service dans la protection civile est obligatoire pour tous ceux qui y sont incorporés, de l'âge de 20 ans à l'âge de 40 ans révolus.

Le fait de ne pas donner suite, sans motif valable, à une convocation peut conduire à des sanctions pénales, ce que n'ont malheureusement pas encore compris de nombreux incorporés et également de nombreux employeurs, incompréhension qui est source de difficultés sans cesse renouvelées.



I. Services de la mairie et Troupes communales	23
<hr/>	
<b>II. Culture et sports</b>	
<hr/>	
III. Projets et infrastructures	87
<hr/>	
IV. Ecoles et activités sociales	111
<hr/>	
V. Finances	155
<hr/>	
VI. Renseignements officiels	181
<hr/>	

# Culture

## Mardis de Sismondi (29 mai et 5 juin 2007)

Le 29 mai, la bise et une température presque hivernale n'ont pas permis aux jeunes enfants de se produire en extérieur sur l'esplanade Sismondi. Il a fallu se réfugier à l'aula de l'ECG Jean-Piaget. Bien que la capacité de la salle soit quelque peu limitée pour un public important de parents et amis, la soirée s'est déroulée sans accroc et dans une ambiance bon enfant.



Les enfants étrenaient pour l'occasion leur t-shirt bleu tout neuf, offert à toutes les classes par la commune. Leur talent, ainsi que celui de leurs maîtres de chant, ne se sont pas démentis, malgré les conditions matérielles particulières.

Certains élèves ont accompagné leurs camarades avec violons et percussion. Le répertoire a mêlé allègrement Marie Henchoz et Yannick Noah, le chant final étant dévolu à Jean-Jacques Goldmann avec «Il suffira d'un signe».

Le 5 juin, l'Atelier Théâtre de Chêne-Bougeries et de la Comédie de Genève a offert au public un moment de théâtre savoureux. Deux pièces de Hanock Levin «Kroum l'Ectoplasme» et «Funérailles d'Hiver», mêlant comique et critique d'une certaine société, ont été magistralement interprétées.

Malheureusement, le public conquis n'a pu féliciter comme il se devait les comédiens, lors de la verrée, écourtée par une averse, estivale cette fois-ci.



Atelier Théâtre de Chêne-Bougeries et de la Comédie de Genève

## Concert au parc (16 juin 2007)

Ce samedi-là, par une très belle soirée estivale, le parc Stagni a résonné des voix de deux chœurs, celui de la MJC d'Annemasse et de La Croche Chœur de Ville-la-Grand, soit plus d'une centaine de choristes, magistralement accompagnés par l'Orchestre de Saint-Jean de Genève. La *Messa di Gloria* de Giacomo Puccini fut magnifiquement interprétée. L'ambiance était magique et le concert a été suivi d'un échange fort sympathique entre les musiciens, les choristes et le public. Des tables avaient été installées par la mairie pour accueillir les personnes souhaitant prolonger la soirée par un pique-nique.

Le succès de cet événement a été tel qu'il a été décidé de renouveler l'expérience durant l'été 2008 et d'organiser trois concerts aux mois de juin et juillet. Une belle idée pour faire vivre ce magnifique parc.



Orchestre de Saint-Jean de Genève au parc Stagni

## Réception de M. Lopez-Alegria, astronaute (28 Juin 2007)

C'est une personne hors du commun que Chêne-Bougeries a accueillie, lors d'une conférence. En effet, M. Michael Lopez-Alegria est membre du personnel de la NASA et, à ce titre, a participé à quatre vols sur Columbia, Discovery, Endeavour et Soyouz. Souvent absent de Suisse, il convenait de profiter d'un de ses rares passages à Chêne-Bougeries pour l'accueillir dignement. Légitimement fier de son père, Nicolas, élève à l'école de Chêne-Bougeries, avait invité ses camarades et leurs parents à la salle communale Jean-Jacques Gautier, afin d'assister à la projection d'un film de la NASA, montrant la vie des astronautes dans leur vaisseau. Puis, M. Lopez-Alegria a très gentiment et simplement répondu aux questions de la salle comble. Pour l'occasion, l'Etat de Genève avait prêté à la commune le drapeau genevois que l'astronaute avait emporté sur la navette Discovery en 2000 et qu'il a remis officiellement à l'Etat de Genève à son retour de mission.



M. Lopez-Alegria a offert à la commune un cadre contenant diverses photographies de ses expéditions, et dédicacé ce dernier: *Avec ma reconnaissance à la commune de Chêne-Bougeries pour l'opportunité de partager avec tous les aventures humaines de l'exploration spatiale.*

Puis, tous ont partagé le verre de l'amitié et rendez-vous a été pris pour une nouvelle soirée, lors d'une prochaine venue de l'astronaute.

## Fête du 1<sup>er</sup> Août 2007



Dès le début de l'après-midi de cette belle journée ensoleillée, les enfants ont été comblés par les jeux: trampoline, voitures à pédales, poneys et maquillage.

L'apéritif offert à la population, égayé par la musique des Balkans de l'ensemble Sarkozi, venu exprès de Hongrie, a rassemblé un grand nombre de personnes autour des conseillers administratifs et municipaux. Puis les «Controlitas», faux agents de sécurité, ont donné le signal du repas sous tente, alors que d'autres préféraient rester attablés

à l'extérieur et déguster la traditionnelle soupe. Le concert du Big Band du Conservatoire de Genève fut beaucoup applaudi, pendant que nos deux compères «Controlitas» continuaient leurs gags parmi la foule.

Le rassemblement du cortège s'est fait devant la Villa Sismondi, avec distribution de lampions aux enfants et de torches aux adultes, pour se rendre au parc Stagni, accompagnés de La Lyre de Chêne-Bougeries.

Lever du drapeau, roulement de tambours, discours de M<sup>me</sup> le Maire Béatrice Grandjean-Kyburz et de M. le Conseiller d'Etat François Longchamp, musique de La Lyre et cantique suisse chanté par l'assemblée, ont fait de la cérémonie officielle un moment émouvant et solennel.

Puis, dès le baisser du drapeau et toujours en musique, les premières fusées du feu d'artifice ont éclaté dans le ciel du parc Stagni. Vingt minutes d'émerveillement de couleurs et de formes diverses avant l'embrasement du feu de joie !

Sous la tente, les premières chansons du karaoké ont donné le signal du bal, alors qu'à l'extérieur le tir forain et le marchand de glace ne désemplissaient pas. La fête s'est poursuivie jusque fort tard.

## Rentrée Buissonnière (23 et 30 septembre 2007)

Le Temple de Chêne-Bougeries n'étant pas disponible, puisqu'en réfection, c'est tout naturellement que le Conseil administratif a accepté de mettre à disposition de l'Orchestre Buissonnier, la salle communale Jean-Jacques Gautier, pour deux concerts de la «Rentrée Buissonnière» (les deux autres ayant lieu au Centre protestant de Chêne-Bourg).

C'est ainsi qu'un public important, de tout âge, a pu assister au concert du Quatuor SaXas, le 23 septembre et à «La Création du Monde», ballet de Darius Milhaud, danse accompagnée par l'Orchestre Buissonnier.

## Tendances (12 et 13 octobre 2007)

Cette deuxième édition du festival Tendances, Jeunes Talents en Fête, était placée sous le signe de la danse.

La soirée du vendredi 12 octobre a mis à l'honneur la danse Hip Hop et ses divers styles, réunissant élèves des écoles de danse de Genève et de France voisine, ainsi que des groupes professionnels de tous horizons. Quelque 300 personnes, en majorité des adolescents et des jeunes, sont venues applaudir les artistes, dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Le samedi 13 octobre, le podium mode faisait concourir les élèves fraîchement promus de la Haute Ecole d'Arts Appliqués. Cinq talents et cinq styles différents, leurs modèles étaient présentés par des mannequins très à l'aise sur un podium. Maquillages et coiffures rivalisaient d'originalité et d'esthétisme. Un jury de professionnels de la mode a désigné la styliste gagnante du concours en la personne de Julie Vuilleumier, alors que le public donnait son «coup de cœur» à Emmanuelle Künzler. Le



show-room présentait des objets tous plus originaux les uns que les autres, parfois faits de matériaux peu ordinaires. La soirée s'est terminée par la prestation d'un DJ.

Enfin, tout au long de ces deux soirs, Barbara a transmis au public son amour de la bonne cuisine, alors que le bar proposait diverses boissons sans alcool.

## **Exposition «Peintures Albert Schmidt» (2 au 27 novembre 2007) Espace Nouveau Vallon**

Il revenait à Chêne-Bougeries d'accueillir, à l'Espace Nouveau Vallon, l'exposition des œuvres d'Albert Schmidt, peintre proche de Ferdinand Hodler. En effet, Albert Schmidt (1883-1970)

habita Conches, de 1948 à 1970, jusqu'à son décès et repose en notre cimetière.

L'exposition était rare, puisque réunissant une quarantaine de tableaux issus d'une dizaine de collections privées de toute la Suisse.

Près de 500 personnes l'ont visitée, qu'elles soient proches, ayant connu la famille du peintre ou experts internationaux de l'art suisse.

En organisant cette exposition, avec la collaboration de M<sup>me</sup> Laura Gowen et de M<sup>me</sup> Claude

Ritschard, conservatrice du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, les autorités de Chêne-Bougeries ont été fières de contribuer à faire découvrir ou redécouvrir l'œuvre d'Albert Schmidt.



## **Le Théâtrochamp – «Ma double vie» (16 novembre au 2 décembre 2007)**

Toujours dans le but de soutenir les jeunes talents, la ville de Chêne-Bougeries a accueilli à la salle communale Jean-Jacques Gautier, le Théâtrochamp, troupe de théâtre d'enfants et d'adolescents, qui présentait sa nouvelle création: «Ma double vie». La pièce est née de témoignages et de questionnements des adolescents et des jeunes du Théâtrochamp, sur l'ostracisme auquel étaient confronté(e)s les jeunes homosexuel(le)s et les tragédies personnelles, allant jusqu'au suicide, que cela peut occasionner. La pièce, interprétée et traitée de manière très sensible, a été suivie d'une table ronde, le 23 novembre, sur le thème de «l'homosexualité chez les adolescents et les jeunes adultes, la diversité sexuelle concerne tout le monde».

Véritable message de lutte contre toute discrimination «Ma double vie» a fait l'objet de représentations supplémentaires en février 2008 et sera rejouée en septembre 2008.



Spectacle «Ma double vie». Lorraine Grandjean et Anouck Müller dans les rôles principaux de Tania et Elodie

## Fête de Saint-Nicolas (6 décembre 2007)



Rendez-vous incontournable des jeunes enfants, la fête de Saint-Nicolas a donné lieu à de joyeuses bousculades.

Son arrivée était prévue sur la place, devant les garages du service des Parcs et Promenades, spécialement aménagée pour l'occasion.

Auparavant, élus, parents, enfants s'étaient réunis devant la salle communale, aux sons des tambours de l'Aiglon, munis des torches offertes afin de faire le plus beau cortège qui soit, en l'honneur de Saint-Nicolas.

Attiré par ces lumières, ce dernier ne s'est pas fait attendre et, après les traditionnels chants interprétés par Notre Genève, le mot de bienvenue de M<sup>me</sup> Grandjean-Kyburz, maire, et l'appel des enfants, il est apparu cette année assis dans la carriole de son âne. Quelques mots gentils et la distribution de friandises a commencé sans oublier personne !

Vin chaud, marrons, friandises étaient à disposition des parents et des enfants. Malgré la pluie qui est venue quelque peu la perturber, la fête s'est terminée dans la joie !

## **Marché de Noël (15 et 16 décembre 2007)**

Quelque 40 exposants se sont réunis sur la place Colonel-Audéoud, afin de proposer au public, à la recherche d'un cadeau original, objets d'artisanat, décos de Noël et produits du terroir, mais également objets d'Afrique et crèches de Provence.

Le village de tentes blanches entourait la place centrale où s'était installé un «limonaire», orgue de foire 1900 qui assurait l'ambiance musicale. Démonstration d'escrime, de fabrication de fromage de chèvre et vente de billets de tombola ont complété l'animation du marché.

Le public était nombreux, surtout les après-midi, et les exposants ont apprécié le bol de soupe qui leur était offert, car le froid piquait fort en ce mois de décembre.



## **2<sup>ème</sup> Conférence Jean-Jacques Gautier (23 janvier 2008)**

La Conférence Jean-Jacques Gautier qui, rappelons-le, est organisée annuellement sur un thème relatif aux droits humains, a été tenue par un conférencier de talent. Ancien journaliste, Docteur ès sciences politiques de l'Université de Genève, diplômé de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales (Genève) et du Centre d'études stratégiques d'Aberdeen (Royaume-Uni), M. Pierre Hazan est à la fois un homme de terrain et un chercheur.

La Conférence, intitulée «Du bon usage de la justice et de la vérité», a été précédée de la projection d'un documentaire «Chasseur de dictateurs, sur la piste d'Hissène Habré»

réalisé par le conférencier, relatant les diverses actions de M. Reed Brody, de Human Rights Watch, pour tenter de faire arrêter l'ancien président du Tchad. S'est ensuivi un exposé sur la justice internationale, son rôle et son impact sur les Etats, mais également ses limites. Diverses questions et réactions du public venu nombreux à la salle Jean-Jacques Gautier, ont clôturé une soirée très enrichissante.

M. Pierre Hazan a également présenté son dernier livre «Juger la guerre, juger l'Histoire».

## Exposition Momar Seck (20 février au 2 mars 2008)

La commission Culture a décidé d'offrir chaque année à un(e) artiste de la commune, sur concours, deux semaines d'exposition à l'Espace Nouveau Vallon.

Pour la première année, c'est M. Momar Seck, artiste plasticien, ayant son atelier à Chêne-Bougeries, qui a été sélectionné.

M. Momar Seck est d'origine sénégalaise et son art s'inspire du mélange des cultures. Distingué à de nombreuses reprises, il a participé à des expositions dans diverses capitales européennes et villes suisses. C'est donc un artiste de talent que ce concours nous a permis de découvrir. Sa magnifique exposition a eu un grand succès au-delà des limites communales.

A noter que cette exposition inaugurait une année dédiée à l'Afrique, puisqu'elle fut suivie par l'exposition «Façon Façon», et le festival «Musiques métisses» soutenu par le Comité de Coordination Culturel Chênois.



## Marionnettes & Cie (15 et 16 mars 2008)

Le festival Marionnettes & Cie a tenu sa 5<sup>ème</sup> édition les 15 et 16 mars et a connu, comme les années précédentes, un grand succès.

559 entrées ont été enregistrées pour 7 spectacles, soit une moyenne de 80 spectateurs par représentation.

Nous avons cependant dû déplorer l'annulation de la programmation des Pannalal's, pour cause de santé de l'un des deux marionnettistes. Une supplémentaire de la Compagnie des Croquettes a donc remplacé un des deux spectacles.

Les ateliers suscitent toujours beaucoup d'intérêt et ont reçu rapidement de nombreuses inscriptions. Les enfants ont pu ainsi s'essayer à la manipulation et à la construction de marionnettes. Une nouveauté : le théâtre d'ombres a connu un très grand succès.

Cependant, ces ateliers ne peuvent accueillir qu'un nombre limité de participants (12 par atelier). Au total, 92 participants pour 8 ateliers, sont venus de Chêne-Bougeries, mais également des autres communes chênoises, de divers lieux du canton et de France voisine. Le stand «goûter» était tenu par l'Association Graines de Baobab et le produit de la vente dévolu à une action en faveur des enfants du Burkina Faso.

Enfin, comme les années précédentes, nous avons reçu l'aide de nos amis du Club Montagnard, présents les deux jours pour assurer la vente des billets et l'accueil du public.

Des spectacles de qualité, des troupes professionnelles, des ateliers pour enfants et un accueil chaleureux, voici les ingrédients d'un succès qui ne se dément pas.



## Réception des personnes nouvellement naturalisées et remise du Mérite chênois (15 avril 2008)



Comme chaque année, les autorités communales tiennent à recevoir les personnes qui, dans le courant de l'année, ont été naturalisées. M<sup>me</sup> Mariette Bauduccio-Deluc, présidente du Conseil municipal, les a accueillies avec un bref rappel de l'histoire de notre ville, soulignant qu'une des principales caractéristiques de ses habitants est la solidarité. Chacun s'est vu remettre ensuite le livre historique «Chêne-Bougeries, des origines à nos jours», ainsi qu'un cadeau aux emblèmes de la ville.

Le Mérite chênois est une distinction qui honore une personnalité ou un groupe de personnes dont l'action rayonne au-delà des limites communales. Il a été remis à un grand pédagogue, précurseur de l'enseignement des langues et du bilinguisme, en la personne de M. Henri Moser, fondateur de l'école éponyme.

Dans son discours, M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, a souligné les profondes qualités humaines et intellectuelles de M. Moser et salué l'œuvre de sa vie en faveur de l'intégration des jeunes.

Il est à noter que, distingué plusieurs fois à l'étranger (en France notamment, avec le Prix de l'Académie des Arts, des Sciences et des Lettres et les Palmes académiques), M. Moser, en recevant le Mérite chênois, était honoré pour la première fois en Suisse.

## Concert de l'Orchestre Buissonnier (29 avril 2008)

Dans le cadre de son printemps baroque, l'Orchestre Buissonnier s'est produit à la salle communale Jean-Jacques Gautier et a proposé des œuvres de Jean-Sébastien Bach et Georg-Friedrich Händel à un très large public.

Nous devons constater avec grand plaisir que le public de ces rendez-vous annuels avec l'Orchestre Buissonnier devient chaque année plus important. Cela dénote certainement une attente des habitants de Chêne-Bougeries envers la musique classique, mais également la renommée grandissante de cet ensemble de jeunes gens enthousiastes et désireux de faire partager leur amour de la musique. Le concert terminé, public et musiciens confondus se sont retrouvés pour le verre de l'amitié.

## Exposition «Façon Façon» (6 au 18 mai 2008)

Deuxième rendez-vous de l'année avec la culture africaine, l'exposition «Façon Façon», proposée par la Maison d'Ailleurs, musée de l'imaginaire d'Yverdon-les-Bains, en a montré une facette peu connue.

C'est ainsi que près de 500 visiteurs et 7 classes ont pu admirer, à l'Espace Nouveau Vallon, divers objets provenant de la collection privée des frères Froidevaux – plus connus sous le nom de Plonk et Replonk – fabriqués à partir de matériaux divers. Sous les mains expertes des artisans africains, des emballages industriels de produits alimentaires ou autres sont devenus des véhicules de toutes sortes, autos, motos, camions et hélicoptères ou des



animaux étranges (papillons, araignées ou serpents fabriqués à partir de capsules de bouteilles).

Les nombreux visiteurs de l'exposition ont pu acheter quelques-uns de ces objets peu ordinaires, symboles d'une Afrique moderne, consciente de l'importance du recyclage des déchets.

## **Ateliers Portes Ouvertes et exposition «Dessin contemporain» (23 mai au 3 juin 2008)**

C'était la quatrième fois que notre ville collaborait avec l'Association des Ateliers Portes Ouvertes, collaboration toujours enrichissante.

Dans ce cadre, nous avons ouvert l'Espace Nouveau Vallon à une exposition collective consacrée au dessin contemporain, réunissant les œuvres d'une vingtaine d'artistes. M<sup>me</sup> Marie-Hélène Brou, historienne de l'art et conceptrice de l'exposition avec M<sup>me</sup> Martine Opplicher, en a proposé une visite guidée le 28 mai au soir.

L'Espace Nouveau Vallon était également un des centres d'information des Ateliers Portes Ouvertes qui se sont déroulés durant deux week-ends, les 24 et 25 mai, en «campagne» et les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, en ville de Genève. A noter que trois artistes de la commune ont ouvert leur atelier au public durant le week-end «en campagne» et ont reçu chacun quelque 100 visiteurs, preuve que l'initiative de ces bénévoles passionnés par l'art et désirant le faire connaître au plus grand nombre est excellente.

## Fête du Renouveau (31 mai 2008)

L'imagination et les talents étaient pourtant au rendez-vous, mais la météo n'a pas voulu se mettre aux couleurs des plages méditerranéennes. Le soleil a essayé de se montrer dans le courant de l'après-midi et le soir, après un monumental orage... de quoi décourager les visiteurs.

Quelques courageux ont cependant bien profité des terrains de beach-volley et de volley-ball, spécialement aménagés pour l'occasion. D'autres ont eu le courage de mettre le maillot de bain pour s'essayer à la plongée sous-marine.

Les pompiers et sauveteurs auxiliaires organisaient des jeux et les stands des associations bien garnis proposaient informations, objets d'artisanat ou nourriture.

Le bar des artistes étanchait quant à lui la soif des visiteurs et sur la scène centrale se succédaient musiques et danses. A l'abri, dans la salle communale, les spectateurs ont pu admirer les nombreuses prestations qui leur étaient proposées: musique avec le CPM de Thônenex, La Lyre de Chêne-Bougeries, le Conservatoire de musique de Genève et l'Accademia d'Archi, théâtre avec un spectacle spécialement monté pour l'occasion par le Théâtrochamp et danse avec le Studio Move It et l'école Fred Zeitz.

La soirée s'est terminée par un grand bal «latino». Le soleil étant quand même au rendez-vous... dans le cœur des membres du comité d'organisation, des associations, des artistes et des visiteurs.



## Expositions à la mairie

Comme les années précédentes, des artistes de Chêne-Bougeries ont exposé leurs œuvres sur les murs de la mairie, pour le plus grand plaisir des visiteurs et du personnel communal.

Les locaux de la mairie changent ainsi de décor tous les trois mois environ. De juin à août 2007, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir les œuvres de M. Manfred Graf, peintre inspiré par l'Afrique, notamment ses animaux. Puis, de septembre à décembre 2007, l'artiste Bekha nous a prêté ses créations à partir de tissus et de papiers, fabriqués à base de plantes. Enfin, de janvier à avril 2008, M<sup>me</sup> Frédérique Sternberg a accroché ses toiles de divers styles et tendances; certaines peintures révélant un goût pour les teintes vives et gaies, d'autres, plus sombres, mêlant l'or et le bronze, rappelant l'atmosphère de ses sculptures créées à partir de sa préparation «maison», mélange de pâte à papier, colle et sciure de bois, auquel elle ajoute parfois de la résine. Plusieurs de ses œuvres ont également été exposées à la mairie, inaugurant ainsi une ouverture des lieux à la sculpture.



Sculpture: «Chocolats» / Peinture: «Etincelles»,  
Frédérique Sternberg

## Comité de Coordination Culturel Chênois – cccc

La collaboration culturelle des trois communes chênoises a pris de l'importance et s'est matérialisée par trois grandes manifestations : en 2007, l'organisation du 2<sup>ème</sup> Prix Littéraire qui portait sur une nouvelle. Trois lauréats ont été sélectionnés sur neuf participants et seront publiés dans un recueil commun. Il s'agit de : Annie Corsini pour «Huaynac», Bénédicte Leroy alias Danielle Meynet pour «La femme qui courait derrière le vent» et Fernand Perrot pour «Le voisin du dessus». La remise des prix a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2008, au Point favre, à Chêne-Bourg.

Par ailleurs, le cccc a soutenu et cofinancé deux grands événements : les 111 ans de La Lyre de Chêne-Bougieries qui a donné lieu à une magnifique comédie musicale «Les Trois Princes», exemple notoire de la collaboration et de la synergie entre les associations des trois communes. Les représentations ont eu lieu à la salle des fêtes de Thônex, les 25, 26 et 27 avril 2008, deux d'entre elles étant dévolues aux écoles et aux aînés.

L'expérience pédagogique de l'association Djembé Faré auprès de six classes des trois communes, appelée «Afriq'Ateliers», dans le but d'initier les élèves aux danses, chants et contes africains, s'est conclue par un grand festival «Musiques métisses», avec représentations des classes, concours de dessins, expositions et concerts, le week-end du 23 au 25 mai 2008. Ce festival a eu lieu grâce au financement et à l'aide logistique des trois communes chênoises.

Enfin, le cccc s'est réuni régulièrement pour superviser l'organisation de l'exposition d'Art Chêne «Double Vue», sur le thème des arcanes des tarots et dont les œuvres émailleront le territoire des Trois-Chêne, du 25 septembre au 28 novembre 2008.

## **Editions chênoises**

Fondée en 1984, l'Association des Editions chênoises a pour but de développer la connaissance des Trois-Chêne en encourageant la création d'œuvres littéraires et en favorisant leur diffusion auprès d'un large public.

Ainsi, ces dernières années, les Editions chênoises ont notamment publié un livre à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire du CS Chênois, un triptyque consacré à trois peintres chênois significatifs (Massot, Castan, Grison), «Le Grand Trois», de Rick Marelli, lauréat du 1<sup>er</sup> Prix Littéraire chênois, et un ouvrage intitulé «Le Chalet dans tous ses états», puisant sa source d'inspiration dans la présence de nombreux chalets sur le territoire de nos trois communes.

Les Editions chênoises éditeront, courant 2008, les textes des 3 lauréats du 2<sup>ème</sup> Prix Littéraire organisé par le Comité de Coordination Culturel Chênois, lesquels se sont particulièrement illustrés dans l'écriture de nouvelles, le genre imposé. Il s'agit de M<sup>me</sup> Annie Corsini (Thônex) pour «Huaynac», de M<sup>me</sup> Bénédicte Leroy, alias Danielle Meynet (Chêne-Bouggeries) pour «La femme qui courait derrière le vent» et de M. Fernand Perrot (Chêne-Bouggeries) pour «Le voisin du dessus».

## **Réceptions**

### **Le Conseil administratif reçoit**

Afin de permettre à chaque communier de rencontrer en tête-à-tête un conseiller administratif et de s'entretenir avec lui d'un problème particulier, ou de venir se renseigner sur un point de gestion de la commune, le Conseil administratif a ouvert la mairie plusieurs mercredis, en soirée, soit les 12 septembre et 14 novembre 2007, ainsi que les 23 janvier, 12 mars et 7 mai 2008.

Les échanges étant des plus enrichissants, le Conseil administratif poursuit cette action, dont les dates figurent dans le journal Le Chênois.

## Apéritif de Nouvel An (8 janvier 2008)

Ambiance très sympathique pour ce traditionnel apéritif, à l'occasion duquel le Conseil administratif tient à réunir élus, corps constitués et associations pour leur présenter ses traditionnels vœux. Ce moment de convivialité est partagé avec les personnes nouvellement installées à Chêne-Bougeries.

Dans son discours, M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, a souhaité aux convives, en cette année d'Eurofoot, de «marquer des buts décisifs, de dribbler victorieusement et d'éviter défaites et cartons rouges».



Elle a présenté brièvement la commune, tout en rappelant aux nouveaux habitants ses principaux points forts : tranquillité, sécurité et finances saines.

Puis, M<sup>me</sup> Mariette Bauduccio-Deluc, présidente du Conseil municipal, a pris la parole pour rappeler quelques faits historiques, montrant que sous certains aspects la situation avait peu changé.

Après ces allocutions, l'apéritif joyeusement accompagné par le «Geneva Jazz Gang» a rassemblé les convives autour du buffet et des stands d'information des associations, alors que chaque nouvel habitant pouvait prendre possession du livre historique «Chêne-Bougeries, des origines à nos jours».

## Galerie La Primaire

**6 expositions – 6 heures musicales – 2 animations exceptionnelles**

**Peintures, sculptures, bijoux en céramique, photos, verres colorés, etc.**

D'une saison à l'autre, que de ressemblances et que de différences ! Si le «cadre général» de l'activité de la galerie ne varie guère, la rencontre avec les artistes et avec le public, la découverte de nouvelles œuvres, de nouvelles techniques d'expression artistique ne cessent de constituer pour les uns et les autres des événements captivants. Malgré quelques péripéties de dernier moment (trois désistements imprévus), il a été possible aux responsables de la galerie – un comité de gestion sous la présidence de M<sup>me</sup> Gisèle Spescha – de mettre sur pied six expositions. Chacune a permis à trois – une fois à quatre – artistes de montrer leurs œuvres sous la forme qui leur convenait. Il ne s'agit en effet pas d'expositions collectives, mais bien d'expositions individuelles, puisque chaque artiste dispose d'un espace distinct, dans lequel il est pour ainsi dire maître chez lui. Ce «voisinage» durant trois week-ends a, cette année encore, été stimulant et enrichissant pour les uns et les autres. De très bons contacts se sont noués entre les artistes exposant simultanément. Ces liens sont précieux et contribuent pour beaucoup à la bonne ambiance qui fait le charme de la galerie de Conches.

Ce rapport succinct ne demande pas qu'on énumère tous les artistes de cette saison. Nous pouvons toutefois signaler deux ou trois particularités. Pour plusieurs artistes, il s'est agi de leur première exposition personnelle, ce qui a permis à la galerie de réaliser une fois de plus ce qui fut dès le début un de ses objectifs, à savoir : servir de tremplin, de premier pas vers le public. A côté d'eux, nous avons retrouvé des artistes qui ont déjà exposé à



Peinture à l'huile, Dora Rosa

Conches, des «retours» : Jean-Marc Gotraux, Murilo Campelo, André Gogniat, Paul Schorer. Ces retrouvailles, toujours sympathiques, sont une occasion dont nous ne voudrions plus nous passer, de voir comment les artistes ont évolué, quelles nouvelles techniques ils explorent. Sur ce point, les surprises n'ont pas manqué; qu'il s'agisse des portraits de J.-M. Gotraux ou de la «monotopia» de Murilo Campelo. Venant du dehors, deux artistes ont apporté des œuvres d'un type nouveau: Jean-Marc Chappuis, de Neuchâtel, ses animaux en céramique pleins d'humour, Micheline Cerf, du Jura, ses bijoux en céramique. A noter qu'à «la faveur», si l'on peut dire, d'un désistement, un espace a été ouvert à une exposition particulière: l'Association des Intérêts de Conches a présenté, avec l'aide de deux experts en «gestion de la nature», la «Charte des Jardins», charte qui explique comment les jardins et vergers peuvent être entretenus afin d'être accueillants pour toute une diversité végétale et animale.

Comme depuis de nombreuses années, chaque exposition fut accompagnée d'une «heure musicale», le dimanche suivant le vernissage. Il n'est guère besoin de faire l'éloge de la personne qui, dans le comité, est chargée de cette partie du programme de la galerie. Grâce à ses bonnes relations dans les milieux de la musique, M<sup>me</sup> Jacqueline Cart a su, cette année encore, engager des musiciens d'excellente qualité, qui ont fait le bonheur des mélomanes amis de la galerie. Sur ce plan, cette saison a d'ailleurs été marquée par un événement exceptionnel. Le piano dont avait fait cadeau à la galerie M<sup>me</sup> Altmann, mère du regretté Yves Sandrier, fut remplacé par un nouvel instrument, un piano Wendl & Lung, mis à la disposition de La Primaire par la commune de Chêne-Bougeries. Il va sans dire que les responsables de la galerie, de même que celles et ceux qui y viennent régulièrement, apprécient hautement ce geste de la mairie. Deux animations un peu moins habituelles sont venues cette année compléter les concerts du dimanche soir: une soirée de lecture de poèmes par Charles Viquerat, accompagné de trois musiciens, puis, tout dernièrement, le spectacle «Couleurs et vers de Jacques Prévert», présenté par Roger Cuneo, dans le cadre de sa propre exposition de peintures.

Si la galerie de Conches est en mesure de «durer», de continuer de saison en saison, elle le doit non seulement à son comité de gestion, mais aussi à l'appui fourni par les «membres sympathisants» et à l'engagement de tout un groupe de «membres actifs», qui assurent le service de la cafétéria. Toutes ces personnes méritent une grande reconnaissance.

## Lyre de Chêne-Bougeries

La Lyre de Chêne-Bougeries aura connu une saison 2007-2008 très chargée.

Tout a commencé en 2007 avec un merveilleux voyage en Hongrie. En effet, une trentaine de *lyriens* sont partis 3 jours pour découvrir toutes les richesses de ce pays. Visites, dégustations culinaires et croisière ont marqué ce séjour. La Lyre aura également eu l'occasion de faire briller les couleurs de Chêne-Bougeries au-delà de nos frontières lors de deux magnifiques concerts.

Lors de la période estivale, La Lyre a donné ses désormais traditionnelles représentations dans le cadre des Promotions de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, ainsi que de la fête du 1<sup>er</sup> août.

Enfin, et après son traditionnel concert de l'Avent, la société a entamé une période marathon pour mener à bien la réalisation de la comédie musicale «Les Trois Princes». En effet, La Lyre a fêté son 111<sup>ème</sup> anniversaire lors de cinq concerts événements à la salle des fêtes de Thônex, où près de 2'500 personnes sont venues les applaudir. Elle aura vécu des moments exceptionnels tant musicalement qu'humainement et ceci grâce à la collaboration de nos sociétés amies: le Chœur des Trois-Chêne, les Tambours «L'Aiglon», le team du studio Move It ainsi que Cirquenchêne.

La Lyre n'a pas fini de vous surprendre et vous donne d'ores et déjà rendez-vous lors du prochain concours cantonal le 6 juin 2009.



## Société de Tambours L'Aiglon

### Les activités :

#### **29 juin 2007**

Fête des écoles de Chêne-Bougeries

#### **30 juin 2007**

Fête des écoles de Chêne-Bourg

#### **9 et 10 juillet 2007**

Atelier d'initiation à la percussion, organisé dans le cadre des activités d'été du Passeport Vacances du Service des Loisirs de l'Etat de Genève

#### **1<sup>er</sup> août 2007**

Fête nationale à Chêne-Bougeries

#### **1<sup>er</sup> septembre 2007**

Présentation de la société par un stand et des concerts, lors de l'apéritif pour les nouveaux habitants et les nouveaux citoyens de Chêne-Bourg

#### **5 octobre 2007**

Soirée annuelle de la Société de Tambours L'Aiglon, à l'occasion de l'inauguration du nouveau local

#### **6 décembre 2007**

Fête de la Saint-Nicolas à Chêne-Bougeries



Escalade 2007

**8 et 9 décembre 2007**

Fête de l'Escalade Compagnie 1602,  
dans les rues de la Vieille-Ville de  
Genève, en collaboration avec les  
Tambours & Fifres de Meyrin

**11 décembre 2007**

Fête de l'Escalade de la commune de  
Chêne-Bourg

**23 février 2008**

Cortège du Carnaval de Chêne-Bourg

**Du 24 au 27 avril 2008**

Participation au spectacle musical  
les «Trois Princes» organisé pour les  
111 ans de l'harmonie La Lyre de  
Chêne-Bougeries

Pour assurer les services, une dizaine de musiciens se sont rencontrés à près de quarante reprises, au cours des répétitions, et le comité s'est réuni six fois en séance. L'école de musique accueille huit élèves débutants.

## Le Théâtrochamp

Le Théâtrochamp, fondé par M<sup>me</sup> Anouchka Chenevard Sommaruga en 1981 à Jussy, a son siège social à Thônex depuis 1990.

Théâtrochamp est passé professionnel en 1992 et a adhéré à l'Association suisse du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (l'ASTEJ), tout en se restructurant pour répondre aux exigences de ce nouveau statut. Au total, 90 enfants et adolescents provenant de différents milieux socioculturels et de diverses régions du canton et de France voisine participent aux divers ateliers de théâtre, chant et danse ainsi qu'à la création de spectacles.

Théâtrochamp, c'est une troupe reconnue pour ses prestations professionnelles. C'est aussi la création originale de spectacles dont les thèmes prônent un discours universel pour énoncer clairement une volonté de rassembler l'humanité, pour lutter contre les discriminations, pour défendre l'avenir de chacune et chacun, l'avenir de tous, sans distinction aucune. Les spectacles présentés répondent aux préoccupations des enfants et des adolescents face au monde des adultes. Ils portent sur des sujets touchant à l'intégration de l'autre, au respect des différences et de l'environnement.

Outre la possibilité de se familiariser avec les disciplines variées des arts de la scène, les ateliers de Théâtrochamp sont aussi un accompagnement à la découverte de soi-même, du dialogue avec l'autre, avec les autres.

Le site Internet de Théâtrochamp a été remanié en juin 2007 ([www.theatrochamp.ch](http://www.theatrochamp.ch)). On peut y trouver toutes les informations, illustrées par des photos, concernant les activités passées et futures de Théâtrochamp.

Les cours s'organisent comme suit:

- Mardi de 17 h 15 à 18 h 30 et de 18 h 20 à 19 h 45: deux groupes de préadolescents (PA1 et PA2), âgés de 11 à 13 ans.
- Mercredi de 18 h 30 à 20 h 15: adolescents et jeunes adultes de 14 à 20 ans.
- Jeudi de 17 h 00 à 18 h 15: enfants de 7 à 10 ans (groupe des Pousstocs).

## Activités depuis juin 2007

Durant le week-end du 9-10 juin 2007, dans le cadre du festival «L'éducation fait son cirque», Théâtrochamp a créé un spectacle en collaboration avec Terre des Hommes Suisse

sur le thème «Le Chariot des inégalités» présenté au parc des Bastions. Quatre jeunes comédiens du groupe des préadolescents (Brian Attinger, Alix Hoffer, Aliénor Weber et Zdenek Sindelar) ont joué en boucle des sketches; chaque saynète montrait deux enfants, l'un jouant un enfant du Nord bénéficiant de toute la technologie, l'autre du Sud, qui en est dépourvu. Le spectacle fut filmé par le réalisateur Jorgen Rasmussen et un DVD a été gravé.

«Ma double Vie», dernière création de Théâtrochamp, a été jouée du 16 novembre au 2 décembre 2007 à la salle communale Jean-Jacques Gautier de Chêne-Bougeries.

Traité d'un thème douloureux et encore tabou : l'homosexualité chez les adolescents, le texte de «Ma double Vie» a été entièrement écrit par l'atelier des jeunes de Théâtrochamp chapeauté par la scénariste Stéphane Mitchell.



La troupe de Théâtrochamp (PA et Pouss'tocs) engagée dans le spectacle de la Fête du Renouveau

Ce spectacle a remporté un grand succès tant auprès du public qu'auprès des médias. Il a été filmé et un DVD est disponible au prix de CHF 25.-. Toutes les chansons et musiques du spectacle ont été composées spécialement par Phil Clerc, Fanny Cochard et Stephane Mitchell et ont été enregistrées sur CD.

Ce spectacle a été repris les 6 et 7 février 2008 à la salle communale de Chêne-Bougeries, pour les communes de Vandoeuvres et Choulex qui l'offraient à leurs communiers. Il peut être repris sur demande.

En 2007 et 2008, plusieurs sélections pour des castings ont été faites dans les ateliers de Théâtrochamp. La jeune Aliénor Weber a été retenue pour le tournage (juin 2007) d'un film du réalisateur Dominique Othenin-Girard (auteur notamment des films Henri Dunant. Du rouge sur la Croix et Les Croisés). Ce film, provisoirement intitulé L'Infiltrée, sortira prochainement.

La petite Maria Arellano du groupe des Pousstocs a été sélectionnée pour l'émission de la Télévision suisse romande «P'tits z'animateurs» dont le tournage a débuté fin mars 2008. Imaginée par le chef de l'unité Jeunesse de la TSR, Damien Ottet, l'émission permet à quatre filles et autant de garçons de s'initier aux métiers de la télévision, encadrés par quatre professionnels. Maria a assumé le rôle d'une speakerine durant le tournage qui a duré huit jours; l'émission a été diffusée durant tout l'été (sous forme de brèves annonces, interviews, quiz et lancement de clips).

Le samedi 31 mai 2008, Théâtrochamp a offert un spectacle dans le cadre de la Fête du Renouveau, organisée par la commune de Chêne-Bougeries. Cette 5<sup>ème</sup> édition ayant pour thème la plage, Théâtrochamp a mobilisé les plus jeunes de sa troupe (environ 60 enfants) pour créer un spectacle original de textes, danses et chansons sur les vacances, la plage, et l'été. Certains de ces textes ont été composés tout spécialement pour cette occasion par Danielle Meynet, une figure populaire de Chêne-Bougeries, et Fanny Cochard (une jeune auteure, compositrice et interprète talentueuse de la troupe des adolescents de Théâtrochamp). Pour nombre des jeunes comédiens, il s'agissait d'une première expérience avec les planches et le public. Théâtrochamp, associé aux écoles de danse Fred Zeitz et Mambo Rock, a également tenu le Bar des Artistes ouvert jusqu'à minuit.

Hormis ces manifestations et engagements, les jeunes comédiens de Théâtrochamp ont continué à participer aux divers ateliers. Outre les cours de théâtre, ils ont eu la possibilité de suivre des cours de danse et de comédie musicale.

## Cirquenchêne

### Démontage du chapiteau

Samedi 2 juin 2007, un tonnerre d'applaudissements marque la fin des spectacles de Cirquenchêne et chacun se retrouve autour des grandes tables dressées près du chapiteau pour un pique-nique convivial.

Déjà, à l'intérieur du cirque, gradins et piste sont démontés et empilés en vue de leur transport.

Le lendemain, tôt le matin, le groupe des travailleurs bénévoles s'active à charger le char et la remorque. Le matériel du cirque reprend sa place à la salle de gymnastique. La caravane est nettoyée. Les câbles électriques sont soigneusement roulés et enfin la toile rouge du chapiteau est affalée sur le sol, nettoyée, pliée et chargée à son tour pour son retour au hangar.

C'est un peu mélancolique...

### Stages

Mais dès le mardi, les stages reprennent jusqu'à fin juillet, et voient accourir une centaine de stagiaires, petits et grands qui, à la salle de gymnastique, vont exercer ou découvrir les disciplines du cirque. Chaque semaine, ils sont répartis en groupes : les petits viennent à la demi-journée et les plus grands la journée complète. Le vendredi soir réunit parents et amis pour assister à un spectacle préparé tout au long de la semaine. Ces représentations remportent un vif succès et sont suivies d'un joyeux pique-nique dans le jardin.

### Cours

En septembre, ce sont les cours qui recommencent. Pour cette année scolaire, 109 élèves s'y présentent, pleins d'enthousiasme.

Afin d'amener un peu de variété dans le déroulement des cours, quelques professeurs temporaires sont engagés pour initier les élèves à de nouvelles disciplines et, dès le mois de mars, les projets pour les spectacles de fin d'année sont lancés.

## **Portes ouvertes**

Pour ne pas faillir à la tradition, pendant une semaine du mois de décembre, Cirquenchêne ouvre ses portes aux parents des élèves qui désirent se familiariser avec les exercices enseignés à leurs enfants. Chacun y participe allègrement.

## **Spectacles**

Par ailleurs, le «Groupe spectacles» s'est engagé pour prêter son concours au spectacle présenté par «La Lyre» à l'occasion de son 111<sup>ème</sup> anniversaire. Cela donne beaucoup de travail, mais ô combien intéressant ! Ces représentations, qui ont remporté un vif succès, ont eu lieu du 24 au 27 avril 2008, aussitôt suivies par les spectacles de Cirquenchêne (du 16 mai au 7 juin 2008), présentés sous le chapiteau. Il est à nouveau dressé sur le terrain de La Gradelle mis gracieusement à disposition par la commune de Chêne-Bougeries.

Il ne reste qu'à souhaiter que le soleil soit de la partie pour illuminer toutes ces manifestations !

Si vous désirez en savoir plus sur Cirquenchêne, vous pouvez consulter le site Internet: [www.cirquenchene.ch](http://www.cirquenchene.ch).

## **Journal Le Chênois**

L'Association «Le Chênois» a été constituée en 2003. Elle édite trois publications, à savoir le journal, l'annuaire et l'agenda culturel des Trois-Chêne. Le journal, fondé en 1915, paraît 7 fois l'an. L'agenda culturel chênois paraît au printemps, en automne et en hiver et informe les habitants des manifestations à venir. L'annuaire est édité en septembre: il s'agit d'un ouvrage de consultation indispensable pour la vie quotidienne des Chênois. Ces publications sont distribuées gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres chênoises par La Poste. L'Association du Chênois est composée de six représentants issus des Conseils municipaux et des conseillers administratifs délégués à la culture des trois communes: le comité de l'association se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes. Le comité de rédaction du journal «Le Chênois» est composé d'une dizaine de personnes.

**Tirage du journal et de l'agenda culturel:**

16'178 exemplaires

**Tirage de l'annuaire:**

17'500 exemplaires

**Rédactrice en chef:**

Mme Kaarina Lorenzini

**Secrétaire:**

Mme Françoise Allaman

**Adresse:**

chemin du Bois-Des-Arts 52, 1226 Thônex/case postale 145, 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 24 81; Fax 022 349 14 81; E-mail: lechenois@bluewin.ch

# Sports

## Centre Sportif Sous-Moulin

S'il n'est pas situé au centre géographique des trois communes, Sous-Moulin en est sûrement un des centres de convergence et d'activités.

C'est une situation réjouissante qui prouve que sa réalisation était indispensable à une population qui y a tissé des liens solides.

Le sport se porte bien aux Trois-Chêne, il attire au sein des clubs des jeunes toujours plus nombreux, encadrés par des responsables dont l'investissement personnel et l'enthousiasme ne sont jamais pris en défaut. Le Centre sportif se doit de poursuivre dans cette voie et répondre, selon les moyens mis à sa disposition, à l'évolution constante de la société en mouvement.



## **Conseil intercommunal**

15 conseillers municipaux, soit 5 par commune, sont délégués par leurs pairs au Conseil intercommunal. Tous les partis siégeant dans les Conseils municipaux sont représentés. Le conseiller administratif délégué aux sports de chaque commune est de facto membre du Conseil intercommunal. Le Conseil intercommunal compte donc au total 18 membres.

En 2007 ont eu lieu les élections municipales et législatives, modifiant le visage du Conseil intercommunal dès le mois de juin. Ce ne sont en effet pas moins de 11 nouveaux conseillers municipaux qui ont intégré le Groupement intercommunal cette année. Pour marquer ce passage, un repas a réuni les anciens et les nouveaux conseillers intercommunaux en juin.

### **Chêne-Bougeries:**

M. E. Biedermann (CA sports), M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, M. Garcia, H. Wyss, MM. C. Berdat, P.-Y. Favarger.

### **Chêne-Bourg:**

M. P. Debarge (CA sports), M<sup>me</sup> D. Bütschi Haeberlin, MM. P. Annen, S. Maillard, O. Regard, G. Richard.

### **Thônex:**

MM. C. Détruche (CA sports), R. Droz, F. Forte, G. Guarino, R. Stark, P. Uehlinger.

## **Bureau du Conseil intercommunal**

Les trois conseillers administratifs délégués aux sports sont statutairement membres de droit du Bureau du Conseil intercommunal, ceci pour la durée de la législature.

En font également partie deux conseillers municipaux, issus du Conseil intercommunal, désignés chaque année par ce dernier.

Ont participé en 2007 aux séances :

De juin à décembre, législature 2007/2011 : MM. E. Biedermann, P. Debarge, C. Détruche, appuyés par MM. P.-Y. Favarger et S. Maillard, respectivement représentant et secrétaire du Conseil intercommunal.

## Nominations statutaires

### Présidence et vice-présidence

En juin, le Conseil intercommunal nomme pour un an, selon un tournus entre les représentants des communes, ses président et vice-président. Ont tenu ces fonctions :

Du 1 <sup>er</sup> juin 2006 au 20 juin 2007	législature 2003/2007
> président	M. P. Debarge
> vice-président	M. E. Biedermann
Dès le 20 juin 2007	législature 2007/2011
> président	M. E. Biedermann
> vice-président	M. C. Détruche

### Représentant du Conseil intercommunal au Bureau

Selon les statuts, le Bureau compte un conseiller intercommunal désigné pour une année par ses pairs. Ont siégé à ce poste :

> du 1 <sup>er</sup> juin 2006 au 20 juin 2007	législature 2003/2007	M. F. Forte
> dès le 20 juin 2007	législature 2007/2011	M. P.-Y. Favarger

### Secrétaire du Groupement

> du 1 <sup>er</sup> juin 2006 au 20 juin 2007	législature 2003/2007	M. L. Meynet
> dès le 20 juin 2007	législature 2007/2011	M. S. Maillard

### Organe de contrôle

2004 à juin 2007	législature 2003/2007	Duchosal Révision Fiscalité SA
dès le 20 juin 2007	législature 2007/2011	Duchosal Révision Fiscalité SA

## **Travaux du Bureau du Conseil et du Conseil intercommunal**

A part la préparation des séances plénières du Conseil intercommunal, le Bureau du Conseil a traité les objets suivants:

- la problématique des investissements directs des communes
- les travaux de réfection du sol de la patinoire
- la rénovation de la cuisine du restaurant «3-Communes»
- l'éventuelle extension du P+R Sous Moulin

Par ailleurs, le Bureau a reçu les coprésidents du Chênois Handball, ainsi que des représentants du Club Sportif Chênois. A cet égard, le Bureau a pris connaissance d'un nouveau projet de convention liant le Club au CSSM.

De plus, organisé par l'Association suisse des services des sports (ASSA), le voyage d'étude 2007 a donné aux membres du Bureau et au directeur du centre, l'occasion de fouler des terrains de football à Londres (Wembley et l'Arsenal Emirates Stadium), de tennis (Wimbledon) et de rugby à Twickenham.

De son côté, le Conseil intercommunal a rempli ses fonctions en exécutant les tâches statutaires dont il est chargé, ainsi que celles liées à l'administration du Groupement.

Ainsi, il a examiné et approuvé les comptes de fonctionnement 2007, ainsi que le rapport de l'organe de contrôle y relatif.

Le Conseil intercommunal a également nommé les président, vice-président, secrétaire du Conseil et représentants du Conseil au Bureau. Il a par ailleurs donné mandat à l'organe de contrôle pour la révision des comptes et désigné les membres de la Commission Mérite sportif.

A cet égard, il a accepté la modification du Règlement soumise par la commission. La problématique des investissements directs des communes, sujet particulièrement dense, a obligé le Conseil à se pencher sur les divers projets et variantes à plusieurs occasions. Ainsi, il a étudié un dossier relatif aux infiltrations d'eau dans le bâtiment omnisports, souhaitant l'étude d'une variante au toit plat actuel.

Il a préavisé favorablement à l'intention des Conseils municipaux un crédit complémentaire destiné à couvrir les frais liés à des travaux de réfection du sol de la patinoire.

En ce qui concerne le chauffage, les discussions ont été très fournies. En effet, outre le choix de l'énergie, une étude initiale incluait la rénovation des vestiaires du stade, avec installation d'un chauffage adapté.

L'évolution des technologies actuelles, liée aux dispositions légales sur l'environnement, a induit une réflexion approfondie. En conséquence, les sites «bâtiment omnisports» et «stade» feront finalement l'objet de deux études séparées.

Le Conseil a pris acte de la suggestion du Bureau de reporter à 2008 l'étude des éclairages sportifs.

Vu l'importance des investissements directs à consentir par les communes, et afin que le Conseil prenne connaissance de l'état et de la configuration des installations, une séance supplémentaire a été fixée en décembre 2007. Une visite des lieux a permis de visualiser les bâtiments, le stade, et le restaurant.

Pour conclure, relevons que le Conseil intercommunal a accepté, sur proposition des Conseils administratifs, de donner à la salle le nom d'un joueur de volley-ball LNA récemment décédé.

### **Composition des commissions**

Seule la commission Mérite sportif est actuellement active. Ont été nommés en juin : M<sup>mes</sup> M. Bauduccio-Deluc, J. Tomasini; MM. P. Annen, S. Maillard, R. Stark.

### **Travaux des commissions**

Mérite sportif: datant de 1993, le Règlement du Mérite sportif a subi un léger toilettage, proposé au Conseil intercommunal par la commission. La version modifiée est entrée en vigueur en mai 2007.

Attribution: le Centre a reçu les candidatures aux Mérites «performance individuelle» et «performance club». Ces dernières ont été transmises à la commission. Elle a exprimé son préavis au Conseil intercommunal en vue du vote final. Après celui-ci, le président de la commission a eu une entrevue avec les lauréats pour préparer la cérémonie de remise desdits Mérites.

## **Nombre de séances**

Le Bureau du Conseil s'est réuni à 12 reprises au courant de l'année 2007, alors que le Conseil intercommunal s'est réuni huit fois.

## **Organe de contrôle**

Le mandat de la société Duchosal Révision Fiscalité Fiduciaire SA a été reconduit par le Conseil intercommunal pour la durée de la législature 2007/2011.

## **Statuts et règlement intérieur**

Les nouveaux statuts, votés par le Conseil intercommunal en 2006, ont été ratifiés par les Conseils municipaux des trois communes avant d'être entérinés par le Conseil d'Etat.

La première version des statuts était entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1996; la version actualisée le 22 août 2007.

## **Budget et rapport financier**

Assurant en grande partie le fonctionnement du Centre, les subventions des communes sont calculées au prorata du nombre de leurs habitants et en suivent donc la courbe ascendante ou descendante.

Statutairement basées sur les statistiques officielles au 31 mai de l'année précédente, les participations communales en 2007 ont été les suivantes:

- 10'189 habitants à Chêne-Bougeries, soit CHF 998'012.55
- 7'744 habitants à Chêne-Bourg, soit CHF 758'524.80
- 13'209 habitants à Thônex, soit CHF 1'293'821.55.

Avec un budget total de CHF 3'662'186.05, le coût par habitant s'est élevé à CHF 97.95. Les charges de personnel en représentent les 53%. Le coût net d'exploitation s'est élevé à CHF 3'050'358.90. L'eau et l'énergie représentent les 29% des charges d'exploitation (inclus la patinoire). L'exercice a été clos sur un excédent de revenus de CHF 191'761.30.

Mis à part les entretiens courants, les achats ou travaux suivants ont notamment été imputés sous la rubrique «dépenses d'exploitation»: pose de plaques de sol (salle de location de patins), vitrification du parquet de la salle de danse, réparation du monte-chARGE, pulvérisation pour tracteur, changement des extincteurs, tennis, rénovation «club-house».

Peuvent être mis en évidence au niveau des recettes: SIG, renouvellement d'un soutien à hauteur de CHF 5'000.–, Sport-Toto, versement d'une subvention de CHF 24'000.–, intérêts bancaires, hausse du nombre d'abonnements à la salle de musculation.

**Préfinancement:** à la suite d'un vote du Conseil intercommunal, le solde 2006 de CHF 144'041.– a été remboursé aux communes, ceci au prorata du nombre d'habitants. Ainsi, Chêne-Bougeries a reçu CHF 46'648.–, Chêne-Bourg CHF 36'340.– et Thônex CHF 61'053.–.

Ont été comptabilisés au titre du préfinancement en 2007: le remplacement des chaussons de patins, le changement du revêtement des terrains de tennis, le remplacement du lave-vaisselle de la buvette du stade, le plateau de tonte d'un tracteur, le mobilier de bureau du directeur, le remplacement du parasol du restaurant.

**Investissements directs:** les Conseils municipaux ont voté un crédit complémentaire de CHF 165'000.–, soit CHF 55'000.– par commune, afin de réaliser en 2008 la réfection du sol de la patinoire.

## Personnel

**Personnel fixe:** 17 collaborateurs travaillent au CSSM. Les postes se répartissent de la façon suivante: 1 directeur, 11 postes ½ au service technique et 3 à l'administration (4 temps partiels).

**Personnel auxiliaire:** engagé pour la saison d'hiver (d'octobre à mars – patinoire) au nombre de 13 en 2006/2007 et de 14 en 2007/2008. La composition de cette équipe est variée mais se consolide au fil des saisons.

**Personnel temporaire:** afin de pallier partiellement les absences pour cause de maladie et d'accidents, le Centre a engagé 3 employés temporaires pour une durée déterminée.

**Formation:** un cours de technicien de glace a été organisé. Les collaborateurs(trices) intéressé(e)s ont également pu bénéficier d'un cours d'informatique. De plus, un cours de premiers secours a été donné aux auxiliaires avant l'ouverture de la patinoire.

## Travaux, équipements, installations

**Extérieur:** le grillage pare-ballons du terrain D ne répondait plus aux normes de sécurité, il a donc été remplacé et rehaussé d'un filet sur la partie supérieure.

**Bâtiment omnisports:** le parquet de la salle de danse, très fréquentée, a été vitrifié; les extincteurs usagés ont été renouvelés par des appareils bio (développement durable); le monte-chARGE situÉ à côté du restaurant a subi des infiltrations d'eau. En conséquence, le système électronique a dû être changé.

**Patinoire:** l'espace de location patins a été rendu plus accueillant par la pose de plaques en caoutchouc sur le plancher brut usagé.

**Tennis:** la terre battue qui provoquait des nuisances pour le voisinage a été éliminée au profit d'un granulat en caoutchouc; dans le «club-house», la moquette a fait place à un parquet et les murs, les huisseries métalliques et le plafond ont été repeints.

**Véhicules:** un pulvérisateur à atteler au tracteur pour le fond blanc de la patinoire et le traitement des terrains a été remplacé. Le plateau de tonte a également été changé; des interventions multiples ont été effectuées sur la «surfaceuse».

**Buvette stade:** un lave-vaisselle a été remplacé.

## Restaurant

Offrant toujours un accueil sympathique et chaleureux à une nombreuse clientèle, le restaurant «3-Communes» demeure un lieu incontournable de la vie communale.

## Parc-relais

Déposée par la Fondation des parkings, une demande d'autorisation de construire relative à une extension en élévation a été préavisée favorablement par les Conseils administratifs des trois communes.

## Mérite sportif

Né en 1988 de la volonté du Conseil intercommunal, le Mérite sportif des Trois-Chêne a pour objectif de valoriser des performances sportives individuelles ou d'équipe. Il peut aussi reconnaître le dévouement et l'investissement d'une personne pour le sport.

## Patinoire

**Tarifs:** nonobstant les efforts consentis sur le plan tarifaire, les recettes liées aux entrées ont diminué.

**Fréquentation:** les écoles sont assidues que ce soit pour du patinage libre ou des cours. Il est vrai que les clubs sont demandeurs d'heures supplémentaires, sans que ce souhait puisse pour l'heure être satisfait.

**Ecoles:** les heures en matinée sont désormais réservées aux élèves des écoles. Ce système donne l'opportunité de diviser la surface de glace, avec des zones dévolues exclusivement aux cours.

**Partie technique:** la «lisseuse» a subi de fréquentes avaries durant la saison. L'équipe des gardiens a réagi au mieux afin de maintenir les qualités de glace en fonction des besoins des divers utilisateurs (hockey, patinage artistique, public).

**Animations:** la Fête de la glace a ouvert les feux de la saison sur toutes les patinoires de Romandie. Les Centres de Rencontres et de Loisirs organisent des activités ludiques, avec l'appui du Centre sportif: disco, Fête de la St-Valentin, troc de matériel d'hiver, après-midi des enfants, soupe de l'Escalade. Un traîneau-lisseuse piloté par le Père Noël anime la glace en fin d'année.

**Eté:** la rambarde a été laissée en place. Seuls les vitrages ont été retirés. Entre avril et août, la halle est équipée pour le tennis et le badminton. Elle accueille aussi des sports sans installation particulière (condition physique par exemple).

**APAR&T:** l'Association des patinoires artificielles de Suisse romande et du Tessin permet aux responsables d'échanger idées et expériences dans le domaine du froid. Le directeur du CSSM préside cette association.

## Entraînements et activités

Que ce soit à la patinoire ou dans le bâtiment omnisports, l'occupation des installations est planifiée en collaboration étroite avec les clubs. Les tranches horaires sont de plus en plus convoitées en raison du développement de ces derniers.

Rançon du succès, les clubs alignent tous des équipes au niveau national. Par ailleurs, les règlements des fédérations respectives, et les contraintes spécifiques à chaque sport, doivent être scrupuleusement respectés.

Les saisons sportives s'étendent, en règle générale, de septembre à avril pour les équipes de la salle omnisports. La salle des tapis est appréciée des pratiquants d'arts martiaux traditionnels ou plus novateurs.

Vu la réputation du terrain synthétique B, l'équipe de football de Neuchâtel Xamax s'y est entraînée.

C'est dès la fin de l'après-midi que les entraînements se succèdent au CSSM, pour se terminer en soirée. Le hockey fait encore reculer ces limites durant l'hiver !

De plus, les installations peuvent être louées à l'année ou ponctuellement à différents groupements (écoles, groupes de gym, sociétés privées, etc.).

Le badminton est particulièrement prisé, inséré dans des créneaux horaires très précis.

Sant «e» escalade a renouvelé, à l'intention des écoliers, ses séances didactiques consacrées à la santé, à l'alimentation et au sport.

Une animation particulière a lieu lors des tournois scolaires de volley-ball, unihockey, football ou de hockey.

L'école de danse SalsaVirus a toujours autant de succès.

De nombreux jeunes sont accueillis au courant de l'été dans le cadre de camps polysportifs et/ou de stages organisés par les clubs (agrès, football, tennis).

Les joueurs de tennis, de football, de beach-volley ou les coureurs animent les surfaces extérieures. Dans des styles totalement contraires, patineuses artistiques et hockeyeurs se croisent sans vraiment se rencontrer. Quant au public, il peut être classé en deux catégories : les écoles, des classes enfantines aux collèges, et les patineurs loisirs. Les heures réservées au hockey public connaissent un grand succès auprès des jeunes.

Les salles de réunions ont été régulièrement réservées par des sociétés et des groupes variés. S'y sont entre autres déroulés des comités, séances de théorie, assemblées générales, cours d'anglais pour enfants, ateliers du futur et sessions du Conseil intercommunal.

## Manifestations

Fin août, l'Arc Club de Jussy a «ciblé» le CSSM pour les Championnats suisses de tir à l'arc. En novembre, la Coupe intercontinentale de Vovinam Viet Vo Dao, art martial vietnamien, a offert un magnifique spectacle.

La section artistique de patinage a organisé les Championnats genevois ainsi que son gala de clôture.

## Vie des Clubs

Saison après saison, Sous-Moulin vit intensément au rythme des championnats dans lesquels sont engagés les clubs, des sections juniors aux formations de niveau national.

Tout en différant, les besoins des uns et des autres se rejoignent: chacun souhaite de l'espace et du temps pour pratiquer la discipline qui le passionne.

**Chênois Handball:** l'équipe de LNA a entamé sa deuxième saison, la dernière qu'elle a le droit de disputer par dérogation. Malgré la progression des joueurs, le parcours paraît encore semé d'embûches.

**Chêne Basket:** le club exerce, depuis une dizaine d'années, un grand attrait auprès de la jeunesse. Titrés au niveau national à plusieurs reprises, les juniors sont aussi galvanisés par les joueurs de LNB.

La formation a terminé 4<sup>ème</sup> du championnat 2006/2007 et a disputé les premiers rôles en 2007/2008.

**Chênois Volley-ball:** les excellents résultats 2005/2006 de l'équipe LNA l'ont poussée en 2006/2007 en Coupe d'Europe des Champions, où elle a réussi un parcours que l'on peut qualifier d'historique. En effet, elle a battu Riga (Lettonie) en ¼ de finales en janvier, avant de tomber avec les honneurs face à Iskra Odintsovo Moscou (Russie) en février.

A la suite d'une saison 2006/2007 en demi-teinte, la formation a été qualifiée en Challenge Cup. Les Finlandais de Tampere l'ont prise à son filet et lui ont infligé deux défaites.

Une 5<sup>ème</sup> place a clos le championnat LNA 2006/2007. Les jeunes de 1<sup>ère</sup> ligue sont montés en LNB et la 2<sup>ème</sup> ligue féminine en 1<sup>ère</sup> ligue.

**Boxing Club Chênois:** le club occupait depuis 15 ans environ un dépôt. Différentes disciplines y étaient rattachées, comme le fit-punching réservé aux femmes, le pumping ou le step. A la suite d'une nouvelle orientation professionnelle, le responsable du club a mis fin aux cours de boxe juniors au terme de la saison 2006/2007.

**Tennis Club des Trois-Chêne:** les équipes masculines et féminines, des adultes aux juniors, sont régulièrement inscrites en compétitions interclubs. Le nombre de membres ne faiblit pas. En été, les stages peuvent avoir lieu dans la halle patinoire, en cas de météo capricieuse. Pas de répit en hiver, la bulle abrite les sportifs d'octobre à avril.

**Club Sportif Chênois Football:** malgré des renforts, la première équipe a passé de 1<sup>ère</sup> ligue en 2<sup>ème</sup> ligue inter à la fin de la saison 2006/2007. Elle a toutefois bien entamé la saison 2007/2008 en se positionnant en tête de classement.

Les footballeuses ont descendu une marche entre 2006/2007 et 2007/2008. Elles ont glissé de LNB en 1<sup>ère</sup> ligue. Une équipe de 3<sup>ème</sup> ligue et plusieurs formations juniors complètent la section.

Malgré des résultats sportifs en demi-teinte, le CS Chênois a vécu une grande année puisqu'il a fêté ses 100 ans. Il a inscrit dans ce cadre l'organisation de l'Assemblée générale de l'Association genevoise de football et du tournoi de Pentecôte.

**Club des Patineurs 3-Chêne:** les patins ont été rechaussés, pour la saison 2007/2008, le 1<sup>er</sup> septembre 2007 et ont été raccrochés en mars 2008.

La section artistique a inscrit ses jeunes dans diverses compétitions cantonales, romandes et nationales. Le groupe de patinage synchronisé a quitté la surface du CSSM au début de la saison 2007/2008. Les hockeyeurs se sont maintenus en 2<sup>ème</sup> ligue. Une seconde formation évolue en 4<sup>ème</sup> ligue. La relève va des juniors A aux bambinis. Les féminines sont en ligue C.

## Conclusion

Le Centre Sportif fêtera 25 ans d'existence en 2008. Sa pérennité et son rayonnement sont en mains des autorités, qui sauront prendre les décisions qui s'imposent pour son avenir.



I.	Services de la mairie et Troupes communales	23
II.	Culture et sports	41
<b>III. Projets et infrastructures</b>		
IV.	Ecole et activités sociales	111
V.	Finances	155
VI.	Renseignements officiels	181

## Aménagement

Depuis une vingtaine d'années, les autorités de Chêne-Bougeries ont manifesté leur intérêt pour un développement contrôlé de la commune et se sont dotées d'outils de planification présentant une vision globale de son aménagement. Ce concept d'aménagement communal, tout comme les idées directrices qu'il contient, ont permis de faire valoir les aspirations et objectifs de Chêne-Bougeries vis-à-vis de différentes instances et autorités, notamment dans le cadre de l'élaboration du plan directeur communal, actuellement en cours.

De par sa situation géographique, le territoire communal a toujours été conditionné par la proximité de l'agglomération urbaine : la campagne agricole a d'abord accueilli des domaines de villégiature dans lesquels les grandes familles genevoises venaient passer la belle saison. Puis, des maisons de maître s'y sont établies à l'année, profitant de cette situation privilégiée de campagne aux portes de la ville. Ce sont ces propriétés qui ont façonné Chêne-Bougeries, ont généré des parcs, des haies, des parcours et l'ont dotée d'un grand nombre d'arbres d'essences rares. Perpétuant cet idéal de «vivre à la campagne aux abords de la ville», l'habitat individuel a, petit à petit, occupé la majeure partie du territoire communal au cours du xx<sup>e</sup> siècle, lui conférant sa caractéristique de «transition verte» entre les agglomérations urbaines de Genève et d'Annemasse.

Développée de part et d'autre d'une voie de communication d'échelle nationale qui n'a cessé de prendre de l'importance, la commune possède un réseau routier conséquent qui a relié très tôt Chêne-Bougeries à la ville de Genève et en a favorisé l'essor. Dès le milieu du xix<sup>e</sup> siècle, le tram a traversé et desservi la commune dans son tronçon Rive-Moillesulaz. Le tracé ferroviaire représente une coupure du territoire communal en deux parties, coupure qui devrait bientôt disparaître avec la couverture des voies projetées dans le cadre du projet CEVA. Quatre des voies importantes qui traversent actuellement la commune dans le sens ville-campagne (routes de Chêne, de Malagnou, de Florissant et Jean-Jacques Rigaud) découpent le territoire en trois secteurs distincts, soit du sud vers le nord: Conches, Grange-Canal et Chêne-Bougeries englobant les quartiers du Vieux-Bourg, de la Gradelle, et De-La-Montagne. Une série de chemins et de routes secondaires relient transversalement ces quatre voies importantes et génèrent avec ces dernières le maillage de la voirie desservant l'ensemble du territoire.

La pression urbaine, en termes de besoins de logements, ainsi que le fort trafic lié non seulement aux transports pendulaires des résidents, mais aussi aux échanges transfrontaliers et à la présence de l'accès à l'autoroute blanche, imposent des contraintes importantes sur le développement de la commune.

La population de la commune, solidement organisée en associations de quartiers, a manifesté à plusieurs reprises sa forte implication face au devenir du territoire communal et son attachement au paysage, à la végétation et à la qualité de vie.

Les autorités communales entendent renforcer l'identité spécifique de Chêne-Bougeries dont la limite territoriale à l'ouest (longeant la ville de Genève) doit marquer le début d'un territoire lisible et identifiable, et non la poursuite d'une urbanisation banalisante.

Les prévisions de développement pour les quinze prochaines années se fondent sur un accroissement d'environ 2'500 nouveaux habitants et de 2'400 emplois.

En termes de développement d'emploi et d'habitat, ainsi que d'organisation des réseaux de déplacement, la réflexion sur le plan local doit prendre en compte les interactions avec toute la région.

### **Plan directeur communal**

Le concept de l'aménagement cantonal adopté par le Grand Conseil en 2000, et par le Conseil Fédéral le 14 mars 2003, représente le cadre légal définissant les principes et objectifs d'aménagement du territoire à l'échelle cantonale.

Le schéma directeur cantonal, lequel précise les conditions de mise en œuvre du concept de l'aménagement cantonal, adopté en 2001 par le Grand Conseil, a fait l'objet d'une mise à jour en 2006 et a été adopté par le Conseil d'Etat le 28 mars 2007.

Cette mise à jour se caractérise par deux options de base, auxquelles la ville de Chêne-Bougeries entend souscrire pleinement: la prise en compte de la dimension transfrontalière et du développement durable.

Suite à la mise à jour par le Grand Conseil de la LALAT (Loi d'application de la Loi fédérale sur l'Aménagement du territoire) en novembre 2002, un nouvel article (art. 11bis) a été introduit, prévoyant l'obligation pour les communes d'élaborer un plan directeur en liaison avec le Département du territoire et la commission cantonale d'Urbanisme, et de doter ledit plan directeur d'un statut légal.

D'autre part, la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnées pédestres du 4 octobre 1985 (LCPR), ainsi que la loi d'application votée par le Grand Conseil genevois le 4 décembre 1998 (L 1 60) obligent les communes à établir des plans directeurs des chemins pour piétons et leur en donnent la compétence.

Le plan directeur communal des chemins pour piétons définira le réseau des chemins réservés exclusivement aux piétons, des rues résidentielles, des zones a priori piétonnes et des trottoirs. Ce réseau devrait permettre d'atteindre les principales destinations sans détours, sa densité dépendant tant de celle des lieux à desservir que du nombre d'habitants et de places de travail. Il devra en outre permettre de traverser aisément les rues à fort trafic (notamment les 4 voies principales de la commune) et offrir aux piétons des itinéraires sûrs et agréables à parcourir.

Il prendra aussi naturellement en compte la «voie verte» destinée à couvrir le tronçon du CEVA. Le lien avec les itinéraires figurant sur le plan directeur des chemins de randonnées pédestres, ainsi qu'avec les chemins pour piétons des communes voisines doit être assuré. Il répondra aux objectifs suivants:

- faciliter les déplacements quotidiens en intégrant les parcs et espaces verts de la commune;
- offrir un réseau sûr et accessible à tous;
- proposer des cheminements agréables mettant en valeur le patrimoine communal naturel et bâti;
- s'inscrire dans une politique générale des transports en accroissant la part modale des déplacements piétons.

Pour ce qui concerne le plan directeur communal en tant que tel, les objectifs communaux peuvent se résumer ainsi:

- préserver durablement les éléments structurants et caractéristiques de la commune, tels que la qualité résidentielle, la qualité de vie, les paysages, le patrimoine naturel et bâti. Ainsi, la mise en valeur du centre historique de Chêne-Bougeries (village), en tant que cœur des institutions, lieux d'échanges, de logements et de commerces, nécessite une requalification des espaces publics et privés. Le secteur situé au nord de la rue de Chêne-Bougeries sera requalifié par un choix raisonné de rénovation ou de reconstruction du bâti, lequel contribuera à valoriser son potentiel. L'arborisation importante et ancienne, les haies indigènes, devront être soulignées et renforcées, notamment en accompagnement de la définition des modalités de mobilité douce et de chemins piétonniers. La biodiversité

végétale sera également renforcée par des directives établies en fonction d'un projet à l'échelle communale (essence locale pour les plantations, milieux humides, prairies extensives, plantations de transitions avec une herbe arborisée et la zone agricole, ...);

- définir un mode de densification utilisant au mieux les zones constructibles disponibles et existantes. Ainsi, le développement de certains secteurs devra être renforcé, notamment pour ce qui concerne le périmètre du PAC Frontenex et le secteur du quartier J.-J. Rigaud. Il s'agira de définir les critères qualitatifs applicables dans les secteurs en zone de développement, notamment eu égard aux formes d'urbanisation souhaitées et aux éléments naturels et bâtis à conserver. Des critères communaux devront être définis concernant l'utilisation et l'aménagement de la 5<sup>ème</sup> zone existante. Il s'agira d'analyser les divers quartiers et sous-périmètres en fonction de qualités territoriales objectives, afin d'envisager de cas en cas une augmentation de la densité en tant qu'alternative à d'éventuels déclassements. De manière générale, le plan directeur communal constituera une aide à la décision pour les autorités lorsque ces dernières seront confrontées à des choix en termes de dérogations de destinations ou d'indices d'utilisation du sol;
- contribuer à la maîtrise du trafic et qualifier le réseau des divers modes de déplacement. Une réflexion générale sera entreprise concernant la gestion du trafic motorisé et des cheminements piétonniers sur le territoire communal, notamment en termes de sécurité, de tranquillité, de mobilité et de respect des degrés de sensibilité affectés en application de l'OPB. Des propositions seront faites concernant les axes de mobilité, tels que les routes de Florissant, Malagnou et Chêne, le chemin de la Gradelle, la route J.-J. Rigaud, ceci de manière à affirmer une transition entre les territoires urbanisés des villes de Genève et d'Annemasse, notamment par le renfort et la qualification de la végétation marquante sur fonds public et privé et le traitement du bruit. La commune n'envisage pas de supprimer l'habitat le long de ces axes, mais entend au contraire y développer de nouveaux logements ou des activités à l'échelle humaine. La question des stationnements sera étudiée dans son état actuel et dans une perspective d'évolution future, de même que sa relation avec l'ensemble des réseaux structurants des divers modes de déplacement (voies de circulation cantonales et communales, réseaux de transports publics Unireso, notamment CFF/SNCF (CEVA), réseau des pistes cyclables existantes ou à créer, et réseau des cheminements piétonniers);
- définir un concept relatif aux besoins et au développement des équipements communaux ou intercommunaux. Le rôle de la ville de Chêne-Bougier sera défini en

regard des divers besoins du canton et de la région. Les besoins et objectifs de développement des communes voisines et de la région française seront pris en compte, afin d'examiner leurs répercussions sur la ville de Chêne-Bougeries et d'envisager d'éventuelles collaborations. Une répartition intercommunale des activités pourra être envisagée, sachant que les plans directeurs communaux de Thônex et Veyrier sont actuellement en cours d'étude, que ceux de Cologny et de Vandoeuvres sont adoptés et que celui de Chêne-Bourg est en attente d'une décision;

- développement durable et prise en compte des aspects environnementaux. L'ensemble des objectifs décrits ci-dessus sera envisagé dans le cadre du respect des trois critères d'un développement durable, c'est-à-dire sur le plan social, économique et environnemental. Sur le plan social, le développement du secteur visera le renforcement de l'équilibre social, ainsi que le sentiment identitaire. Sur le plan économique, l'aménagement servira de moteur au développement et à la diversification des activités économiques locales et régionales. Sa conception et sa gestion permettront de dégager des ressources en faveur de la collectivité pour l'accomplissement des tâches publiques. Sur le plan environnemental, les critères suivants seront pris en compte :
  - favoriser les transports publics et la mobilité douce;
  - favoriser la biodiversité;
  - appliquer strictement les normes relatives à la protection de l'air, ainsi que les normes relatives à la protection contre le bruit;
  - optimiser la gestion des eaux claires;
  - développer une politique communale cohérente en matière de gestion de l'énergie, des déchets, ...

## **CEVA**

Attendue depuis plus d'un siècle par le canton de Genève et ses proches voisins, la liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA) sera bientôt une réalité. Elle permettra de relier Annemasse à Genève en 17 minutes (avec arrêt aux Eaux-Vives) et Cornavin aux Eaux-Vives en 9 minutes. Le projet CEVA prévoit la construction de 4.8 km de voies ferrées en tunnel entre deux tronçons existants, Cornavin – la Praille et Eaux-Vives – Annemasse, afin de terminer un réseau conçu au XIX<sup>e</sup> siècle déjà.

La ligne entre les Eaux-Vives et la frontière (4 km) sera doublée et enterrée en tranchée couverte. Ainsi, les deux tiers de CEVA seront souterrains.

Au début de l'été 2006, le dossier de mise à l'enquête du projet a été déposé auprès de l'Office des transports à Berne pour instruction de la procédure d'approbation des plans. Dans le cadre de cette procédure, l'enquête publique a été ouverte du 11 septembre au 10 octobre 2006. Comme toutes les autres communes concernées, la ville de Chêne-Bougeries avait été consultée et invitée à formuler ses observations à l'OFT avant le 10 octobre 2006, soit dans un délai de 30 jours. Or, dans le cadre de cet ouvrage, la ville de Chêne-Bougeries est concernée à double titre: d'une part, comme entité publique responsable de l'aménagement de son territoire et, d'autre part, en tant que propriétaire de différentes parcelles dont la mise à disposition est sollicitée aux fins de réaliser cette liaison ferroviaire.

Compte tenu de l'ouverture de la procédure d'approbation des plans, la manière de pouvoir entreprendre des négociations avec la direction du projet CEVA consistait à exprimer des observations par voie d'opposition, seule voie légale possible pour les communes. Il ne s'agissait toutefois en aucun cas de manifester une opposition de principe au projet, mais bien de ménager un espace de négociation permettant de préserver au mieux les intérêts publics communaux. C'est dans cet esprit qu'opposition avait été formée en date du 10 octobre 2006 auprès de l'OFT. Une série de séances de négociation avec la Direction de projet CEVA – DCTI – CFF SA à Berne ont permis toutefois d'aboutir à un projet de convention entre les partenaires concernés.

Un plan de synthèse, relatif à la coordination avec les projets communaux concernant l'aménagement d'une voie verte sur la tranchée couverte du CEVA, ainsi que les plans relatifs au secteur Frontenex, Monplaisir, chemins du Villaret et du Pont-de-Ville font partie intégrante de cette convention signée en février 2008.

### **Chemin de la Bessonnette – PLQ N° 29410 – 511**

Conformément à la demande du Département du territoire, le projet de plan localisé de quartier N° 29410 – 511 a fait l'objet d'une enquête publique N° 1508 du 31 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2007 inclusivement.

L'implantation de six bâtiments comprenant un EMS est envisagée sur un périmètre d'une surface totale de 13'071 m<sup>2</sup>. Tenant compte de l'indice d'utilisation des sols fixé à 0.94, la surface totale des droits à bâtrir s'élève à 12'325 m<sup>2</sup>. Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 13 septembre 2007, de donner un préavis favorable à ce projet.

Au terme d'une procédure d'opposition ouverte du 19 octobre au 16 novembre 2007, le Conseil d'Etat a approuvé le PLQ en date du 16 avril 2008.

### **Chemin de Challandin (enquête publique N° 1509) Projet de modification des limites de zones N° 29593-511**

Sis en 5<sup>ème</sup> zone, le périmètre visé par ce projet de modification des limites de zones est compris entre la route de Chêne, le chemin Falletti et le chemin de Challandin, et représente une superficie d'environ 34'000 m<sup>2</sup>; il vient s'adosser à la zone de développement 3 comprise entre le chemin de Grange-Canal et le chemin Falletti. Ce périmètre est par ailleurs constitué de 2 parties distinctes. La première à l'Est est principalement constituée de 2 grandes parcelles faiblement bâties. Ces terrains, d'une surface de 14'500 m<sup>2</sup>, correspondent à l'ancienne propriété Debonneville, qui était l'un des domaines bourgeois créés dans ce secteur au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le bâtiment principal, datant de cette époque, est situé en bordure de la route de Chêne, ainsi que ses annexes qui ont, selon le recensement architectural effectué pour le secteur, une valeur de mise à l'inventaire et une qualité indéniable sur le plan patrimonial.

La seconde, à l'Ouest, est principalement composée de villas situées entre les chemins Falletti et Marie-Jeanne et construites au début du xx<sup>ème</sup>, dans le cadre d'un lotissement. Un ensemble de maisons en ordre contigu datant de la même époque, parachève l'aménagement actuel de ce périmètre. Ces maisons contiguës ont, selon le même recensement architectural, une valeur historique pouvant conduire à en préconiser le maintien dans le cadre d'une opération d'ensemble. Les parcelles visées auraient permis une application des dispositions de l'article 11a, alinéa 2 LaLAT, portant sur les périmètres peu ou pas bâties de plus de 5000 m<sup>2</sup>. Ainsi en 2003, l'anciennement Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) avait mandaté un bureau d'architectes pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue d'une densification du secteur. Cette étude, conclue en 2004, avait révélé qu'un important potentiel de développement existait sur ce secteur. Le DAEL avait donc demandé en septembre 2005 la mise à l'enquête publique du projet de plan N° 29457-511 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune (création d'une zone de développement 3). Le Conseil municipal a refusé, lors de sa séance du 16 mars 2006, de donner un préavis favorable à ce projet. Au vu de ce préavis défavorable, le Conseil d'Etat a auditionné le Conseil administratif de Chêne-Bougeries en mai 2006 en vertu de l'article 16, alinéa 4 LaLAT. Il est ressorti de cette audition que la limitation des gabarits des futurs immeubles prévus à

15 mètres par le projet initial ne semblait pas suffisante aux autorités communales qui ont souhaité les diminuer encore pour atteindre le gabarit des constructions prévues dans le voisinage, à l'ouest du chemin Falletti, soit 13 m 50.

Après avoir fait vérifier par un bureau d'architecture que les modifications apportées ne diminueraient pas de manière considérable le potentiel constructible du périmètre qui s'élève à environ 150 logements, le Conseil d'Etat a décidé de modifier le projet. Il a ainsi indiqué dans le projet de loi le nouveau gabarit qui spécifiait, également à la demande des autorités de Chêne-Bouggeries, que le périmètre est destiné à accueillir du logement tout en garantissant la possibilité de prévoir quelques activités en bordure de la route de Chêne.

Par ailleurs, les parcelles situées près du chemin Falletti et de part et d'autre du chemin Marie-Jeanne ont été retirées du projet de modification des limites de zones.

Compte tenu des modifications apportées, une nouvelle enquête publique (N° 1509) s'est déroulée du 22 janvier au 20 février 2007. Par courrier daté 11 avril, M. Robert Cramer, Conseiller d'Etat en charge du Département du territoire, demandait que cet objet soit soumis au préavis du Conseil municipal, lequel s'est prononcé favorablement lors de sa séance du 21 juin 2007.

### **Pré-Babel (enquête publique N° 1513)**

### **Projet de plan localisé de quartier N° 29487A-511**

La commune avait exprimé en décembre 1988, dans un document intitulé «Résumé des idées directrices concernant l'aménagement communal», des réserves importantes quant à une éventuelle densification du secteur de la Gradelle, considérant l'importance des constructions existantes et la nécessité de maintenir un espace de verdure conséquent.

Le 12 décembre 2000, le Conseil administratif avait présenté ses observations au sujet d'un projet de schéma directeur cantonal s'opposant à la prise en compte du périmètre Frontenex-Gradelle comme un PAC potentiel, dans la mesure où ce dernier ne correspondait ni à la qualité du lieu, ni aux objectifs de la commune.

Par ailleurs, la commune de Chêne-Bouggeries s'était opposée le 25 février 2002 tant au projet de loi N° 8667 modifiant les limites de zones sur son territoire, qu'au projet de plan N° 29180-511. Par la suite, l'ancien Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), a créé en mars de la même année un groupe de travail dénommé comité de pilotage PAC Frontenex-Tulette, formé de la direction de l'aménagement, de la commune de Chêne-Bouggeries et de la commune de Cologny, lequel a délivré en février

2004 un rapport final d'étude prévoyant dans certains secteurs des bâtiments d'habitation de 7 à 13 étages sur rez, et dont la commune avait requis le remplacement par des bâtiments de gabarit inférieur, principe que le Département du territoire (DT) a finalement admis. Le Grand Conseil a accepté le 28 avril 2005 les conclusions d'un rapport préparé par sa commission d'aménagement en votant une loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Chêne-Bougeries (création d'une zone de développement 3). Le projet de plan localisé de quartier situé le long du chemin de Grange-Canal au lieudit «Pré-Babel» N° 29487-511 ne contenant toujours pas de limitation de gabarit mais prévoyant au contraire la réalisation d'un bâtiment de 10 étages sur rez et d'un bâtiment de 8 étages sur rez, le Conseil municipal a refusé lors de sa séance du 9 février 2006 de le préaviser favorablement. Le projet de PLQ remanié prévoyant désormais la construction de bâtiments de gabarit R+3, R+6, R+7 et R+8, a fait l'objet d'un préavis favorable du Conseil municipal.

### **Surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau Enquête publique N° 1561 - Plans N° 12-01 et 12-02**

L'enquête publique N° 1561 faisait suite à une enquête technique qui s'était déroulée dans le courant des mois de mai et juin 2007, et dans le cadre de laquelle tous les services concernés de l'Etat, les communes et les commissions ont été consultés.

La nouvelle carte des surfaces inconstructibles au niveau cantonal, prévue à l'art. 15 de la loi sur les eaux, du 5 juillet 1961 (LE, L 2 05) et qui est appelée à remplacer le plan n° 27014/600 dont l'adoption remonte à 1975, se compose de 114 plans, dont 2 relatifs à la commune de Chêne-Bougeries, de format A2 au 1: 5'000. La procédure d'adoption de cette nouvelle carte suivait la procédure prévue dans la loi générale sur les zones de développement (LGZD, L1 35) pour les plans localisés de quartier.

Il convient de rappeler au préalable que, pour remplir leurs fonctions hydrauliques, biologiques et sociales, les cours d'eau doivent bénéficier d'une surface dépourvue de toutes constructions afin notamment d'assurer le passage de la faune et l'écoulement des crues.

Les bases légales applicables sont les suivantes :

- la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT; RS 700);
- la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT, L1 30);

- l'article 15 de la loi cantonale sur les eaux du 5 juillet 1961 (L 2 05), lequel introduit la notion de «surfaces inconstructibles».

Par ailleurs, la loi sur les eaux du 5 juillet 1961 (LE, L 2 05) a connu deux changements importants en ce qui concerne la constructibilité au bord des cours d'eau le premier en 1975 et le second en 2002.

En 1975, un plan des distances de constructions (n° 27014/600) avait été annexé à la loi cantonale sur les eaux .

En novembre 2002, la loi avait subi d'importantes modifications; l'article 26 «distance des constructions» avait été modifié pour devenir l'actuel article 15 «surfaces inconstructibles». Ce dernier mentionne l'existence d'un nouvel outil, soit la «carte des surfaces inconstructibles».

En attendant l'adoption de cette nouvelle carte, l'article 154B (disposition transitoire) prévoit que l'ancien plan n° 27014/600 reste valable.

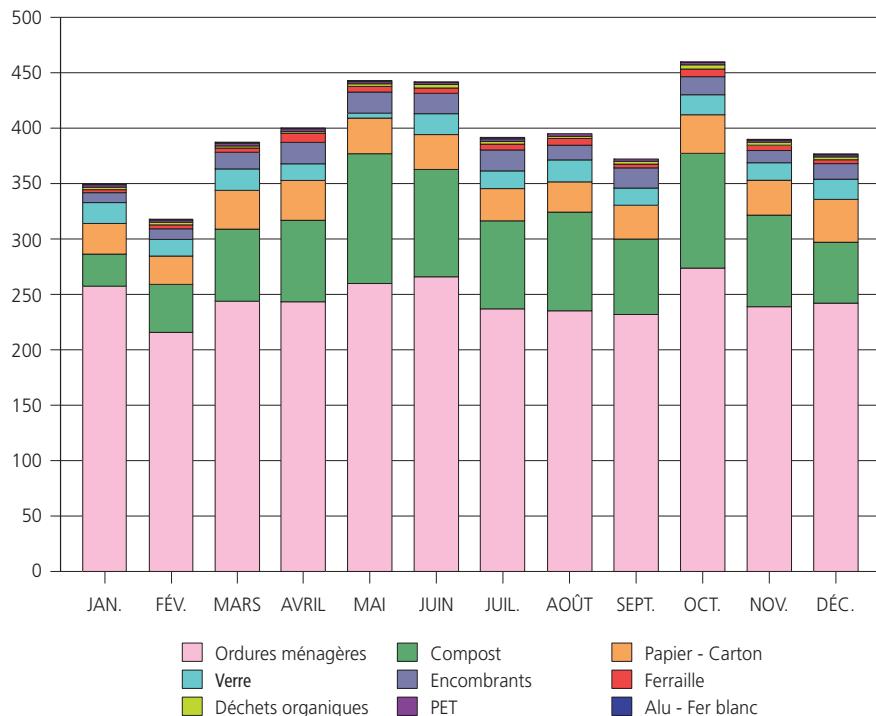
Compte tenu de ce qui précède, il était nécessaire, tant d'un point de vue légal que technique, d'adopter cette carte qui permettra de remplacer un plan datant de 1975, devenu partiellement obsolète et en tout état incomplet aujourd'hui.

Formulant diverses observations, le Conseil municipal a préavisé favorablement ce dossier lors de sa séance du 6 décembre 2007.

## Voirie – Traitement des déchets

Une tournée hebdomadaire de collecte des déchets organiques avait été mise sur pied l'année passée. Cette collecte supplémentaire constitue indéniablement un plus pour l'environnement, modifiant les habitudes de consommation et renforçant le tri sélectif des déchets. Cela étant, force est toutefois de constater qu'un nombre encore trop grand d'usagers ne respectent pas les jours de levée des encombrants, ferraille ou autres ramassages spéciaux. Dans la mesure où l'accès à la déchetterie verte, située dans le périmètre de la mairie est libre, une importante augmentation du tonnage des déchets a été observée, ceci nonobstant les contrôles d'accès effectués par les ASM concernant la provenance desdits déchets. En conséquence, une étude relative à un accès au site par badge a été lancée.

## Répartition des déchets 2007



Pour ce qui concerne les autres types de déchets, seules des variations liées aux habitudes alimentaires et de consommation sont à relever. Ainsi, le tonnage total des déchets, subséquemment les coûts de traitement engendrés, sont peu ou prou équivalents à ceux de l'année précédente.

Par ailleurs, l'ensemble des véhicules utilisés par les collaborateurs des services extérieurs roulent désormais au biodiesel, à base d'éther méthylique de colza.

A la lumière de ces constats, un mandat d'audit externe a été attribué concernant, entre autres, le contrôle des filières de valorisation, la facturation et le conseil en vue d'optimiser le processus de tri.

## Bâtiments – Constructions

L'année 2006 ayant été marquée par un entretien soutenu de l'ensemble des bâtiments communaux, les travaux peuvent être qualifiés de relativement modestes, pour ce qui concerne l'année 2007. Il s'agit principalement de travaux relatifs à des remplacements de vitrages ou de stores, voire d'aménagement intérieur.

Par ailleurs, l'opportunité s'est présentée pour la ville de Chêne-Bougeries de faire l'acquisition de la parcelle N° 439 située au 23, rue de Chêne-Bougeries. Un bâtiment, propriété de l'Etat de Genève, sans occupation depuis de nombreuses années, d'une surface au sol de 86 m<sup>2</sup>, occupe cette dernière.

Par courrier daté 12 avril 2007, le service des opérations foncières du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) indiquait être disposé à vendre cette parcelle, ceci pour un montant de CHF 140'000.–. Cette acquisition a été décidée par le Conseil municipal lors de sa séance du 13 septembre 2007.

Le bâtiment sis 132, route de Chêne, est mis à disposition des scouts nautiques, ceci à titre gracieux, et depuis de nombreuses années. Dans le cadre d'une réflexion d'ordre général relative à un réaménagement de l'ensemble des bâtiments, propriétés de la commune, situés dans le périmètre de la mairie, il convenait de s'interroger sur la valeur d'usage du bâtiment cité. C'est dans cet esprit qu'a été envisagé un regroupement des diverses meutes et troupes scouts dans des locaux situés aux sous-sols de l'école primaire de la Gradelle, et de la villa «Grange-Canard» sise dans le parc de Grange-Canal.

De plus, un garage atelier situé 3, chemin De-La-Montagne, propriété communale, sera mis à disposition de la meute Nemo afin d'abriter leurs bateaux en réparation. Après rénovation / transformation, le bâtiment situé 132, route de Chêne sera quant à lui mis à disposition prioritaire, mais non exclusive, de la Compagnie des Sauveteurs Auxiliaires de Chêne-Bougeries. Ce faisant, la Compagnie libérera les surfaces actuellement occupées au 3, chemin du Pont-de-Ville, lesquelles seront réaffectées afin de créer un local de stockage pour les produits inflammables toxiques utilisés par les services extérieurs de la mairie. Par ailleurs, des surfaces abritant désormais un réfectoire seront mises à disposition des collaborateurs du service Routes et Cimetière.

Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 7 février 2008, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 593'800.– afin d'entreprendre la totalité des travaux énumérés.

Les installations techniques de la piscine du Belvédère datent de 1963. Ces dernières n'avaient pas été modifiées, à l'exception d'un fond mobile. Tenant compte de la vétusté des équipements de traitement de l'eau, ceci au vu du caractère particulièrement corrosif des produits utilisés, les installations ont été remplacées par un système recourant à un procédé d'électrolyses. Ce traitement de l'eau sans acide contribue grandement à la protection de la santé des travailleurs, ainsi qu'à la sécurité des locaux. Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 21 juin 2007, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 112'000.– afin de couvrir le coût total d'acquisition du système de traitement cité ainsi que les frais inhérents à son installation.

### **Une nouvelle centrale thermique**

En 2003, les autorités de la commune prêtaient une attention particulière aux encouragements de l'Etat à utiliser de l'énergie bois dans une perspective de développement durable. Depuis, l'idée de créer une centrale de chauffe à bois pour alimenter les divers bâtiments administratifs communaux a fait son chemin.

Le 19 novembre 2007, la nouvelle centrale thermique à bois et un bâtiment pour les services techniques communaux ont été inaugurés en présence du Conseiller d'Etat Robert

Cramer, en charge du Département du territoire.



Les locaux du service des parcs et promenades abritent désormais une des centrales de chauffe à bois les plus modernes du canton

### **Un bâtiment en bois**

Construite dans le parc Stagni, à proximité immédiate des locaux du service des Parcs et Promenades de la commune, la centrale s'intègre parfaitement au site et respecte le patrimoine construit en bois. Au sous-sol, le bâtiment comprend un silo à bois, une chaufferie, un petit local technique. Aux abords, les installations extérieures, telles que la déchetterie, ont été entièrement réaménagées.

## Des installations enterrées et bien intégrées

*Un chantier modèle pour une centrale enterrée*

Le chantier aura duré presque une année, de fin octobre 2006 à mi-septembre 2007. En raison de la présence d'une nappe phréatique, le terrassement a été effectué avec l'utilisation de palplanches afin d'isoler le cas échéant la zone de travail. Heureusement, le temps a été clément et les travaux de terrassement se sont déroulés sans eau. Mais, pour éviter toute infiltration d'eau ou d'humidité, la dalle de la chaufferie et du silo a été revêtue d'un cuvelage.

Dix bâtiments communaux sont désormais alimentés depuis la centrale de chauffe à bois, avec la pose d'un échangeur de chaleur dans chaque chaufferie individuelle. Certains bâtiments ont ainsi bénéficié d'un gain de surface avec l'enlèvement de leur citerne à mazout.

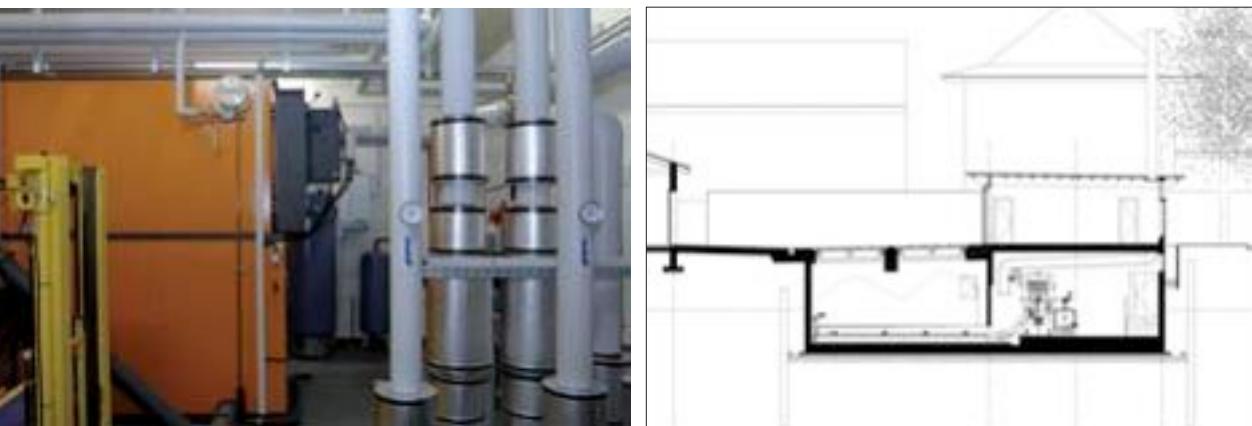
La chaudière à gaz de la salle communale a été récupérée et installée dans la centrale thermique.

En hiver, c'est la chaudière à bois qui produit l'énergie pour l'eau sanitaire et le chauffage. Lors de pics de froid, la chaudière à gaz démarre automatiquement pour produire le complément de chauffage. En été, seule la chaudière à gaz produira l'eau chaude sanitaire.

Deux réseaux de conduites à distance totalisant près de 900 m ont été mis sur place. Le premier relie la villa sise au 8 bis route du Vallon, la villa Sismondi, l'Espace Nouveau Vallon



et la salle communale, en traversant la route cantonale. Le deuxième relie la bâisse historique communément appelée Grange-Bonnet, la mairie et les bâtiments situés aux numéros 130 et 132 route de Chêne. Enfin, le réseau de canalisations de la centrale permet de récolter séparément les eaux claires et les eaux usées, qui sont déversées dans deux chambres différentes pour être ensuite amenées au niveau du réseau d'égout existant sur la route du Vallon.



## L'énergie au bois

### *Le bois-énergie et ses économies*

Cette centrale thermique à bois produira environ 980'000 kw/h par année et donne l'assurance d'une nette réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, estimée à 72.5% par rapport aux anciennes chaudières de neuf bâtiments communaux.

La commune a passé un contrat de fourniture de plaquettes forestières avec une entreprise de Troinex. Elle fait donc travailler non seulement la filière genevoise du bois, mais réduit également le temps de transport. Les camions de plaquettes de bois indigène déchargent leurs livraisons dans deux portillons situés au centre de la cour et il faudra compter, en plein hiver sur une à deux livraisons par mois. Une fois réparties dans le silo d'un volume de 170 m<sup>3</sup>, les plaquettes sont entraînées par une vis sans fin dans la chaudière à bois pour combustion.

## **Un projet de développement durable**

Il est clair qu'un tel projet a représenté un effort financier plus important que le simple remplacement des chaudières individuelles de certains bâtiments. Mais en contrepartie, la valeur ajoutée du bois à long terme saute aux yeux, en ces temps de flambées du pétrole. La variante bois représente une charge d'exploitation supérieure de 15% à un système à gaz, en raison de l'amortissement des investissements plus lourds. Mais en contrepartie, les frais de maintenance et les coûts de l'énergie sont favorables au bois.

D'ailleurs, ce projet a suscité un grand intérêt de la part des autorités cantonales et fédérales et il a été soutenu à raison de CHF 250'000.– par le fonds fédéral de développement des énergies renouvelables et de CHF 156'000.– par le fonds énergie des collectivités publiques du Département du territoire genevois. En fin de compte, c'est la volonté politique qui a dicté ce choix, certainement soutenu par la population de plus en plus consciente des impératifs liés au développement durable.

## **Routes et Cimetière**

Environ CHF 273'000.– ont été consacrés à des travaux de réfections d'ornières et de fissures de diverses chaussées, lesquelles présentaient parfois un fort état de dégradation. Ainsi, des chantiers ont été conduits dans les emplacements suivants: chemin Naville, chemin des Fourches, route J.-J. Rigaud et chemin Castan. En marge de ces travaux d'entretien, il convient de relever que :

- les travaux de réfection entrepris au chemin des Fourches ont conduit à la mise en place d'un dispositif de modération du trafic;
- des arrêts de bus ont été remplacés dans le secteur de Mirany;
- des coussins berlinois ont été posés sur l'avenue Georges-Werner, ainsi qu'au Rondeau des Bougeries;
- des travaux de mise en zone 30 km/h du secteur nord de la commune, constitué par le quadrilatère Gradelle – David-Munier – Fourches – Rigaud, ont été achevés.

Par ailleurs, des mesures de modération du trafic ont été mises en place au chemin de la Gradelle, ceci en étroite collaboration avec la commune de Cologny. Ainsi, les îlots refuges des passages pour piétons ont été significativement prolongés.



Cologny      Vallon



En conséquence, les accès aux arrêts des transports publics ont été déplacés. De nombreuses fouilles ouvertes ont parfois quelque peu perturbé le trafic. Ainsi, les Services industriels (SIG) ont procédé à la pose de nouvelles alimentations de gaz par tubage, le long de la route de Chêne, ainsi que sur divers chemins perpendiculaires.

Suite à ces travaux de tubage entrepris par les SIG sur la route du Vallon, la ville de Chêne-Bougeries a souhaité et obtenu que cette portion de route relevant du domaine cantonal soit revêtue d'un tapis phono-absorbant, permettant ainsi d'abaisser significativement l'incidence sonore du trafic.

Des travaux de rafraîchissement des asphalte ont été entrepris dans le cadre de l'emprise de ces divers chantiers, lesquels ont également induit certaines modifications du réseau de défense incendie.

La pose de mobilier urbain d'un nouveau type s'est poursuivie.

La machine destinée à rafraîchir les lignes peintes, acquise en 2005, a permis de repeindre plusieurs centaines de mètres de bandes, participant ainsi à l'amélioration de la signalisation routière.

La saison hivernale relativement clémenta a contribué à minimiser les travaux de nettoyage des chemins privés, subséquemment à éviter un salage massif des voiries.

Les sociétés Bluewin et Swisscom ont développé l'accès à la télévision par le cuivre et l'abonnement à la téléphonie fixe, ceci en tant qu'alternative au réseau câblé. Ainsi, 16 cabines PUS ont été posées en tenant compte d'exigences d'intégration accrues.

## Parcs et Promenades

Les 7 collaborateurs du service Parcs et Promenades ont:

- remplacé de nombreux arbres de valeur, en particulier un séquoia et un cèdre, dans le parc Stagni;
- procédé à la plantation d'arbres pour un montant de plus de CHF 30'000.- à proximité de la nouvelle centrale de chauffe;
- planifié et réalisé le réaménagement du Rondeau des Bougeries, permettant la constitution d'un arboretum comprenant 27 sortes de haies vives locales. Il s'agit là d'un véritable encouragement à la biodiversité dans l'élan de la Charte des jardins, initiée dans le secteur de Conches;
- participé aux travaux de renaturation dans le secteur de la Seymaz;
- repris les cheminements des parcs Sismondi, Stagni et Pavid avec de la matière perméable;
- appliqué un traitement de fond quinquennal à la place Colonel-Audéoud;
- installé diverses pièces de mobilier urbains dans les parcs publics. Des solutions particulièrement originales ont parfois été retenues. Ainsi, la place remaniée de Conches dispose désormais de fauteuils clubs.



Cabine PUS

Le parc Stagni, ouvert aux visiteurs et aux activités de détente dans le respect des lieux, est désormais équipé d'un parcours de Discgolf. Il s'agit-là du deuxième tracé sur territoire genevois. De l'avis des joueurs, c'est l'un des plus beaux parcours de Suisse, où la longueur des lancers compte moins que la difficulté technique du parcours.



Place de Conches



Discgolf

### Plan général d'évacuation des eaux

Le diagnostic lié au plan général d'évacuation des eaux a permis de déceler de nombreuses carences dans le régime de séparation des eaux, ainsi que dans celui des eaux parasites. Ce dossier prioritaire est appelé à prendre de l'ampleur, dans la mesure où la nouvelle loi cantonale sur les collectifs privés d'importance locale enjoint les copropriétaires concernés à entamer des travaux sur leur réseau d'égouts. A cet égard, il convient de relever que lors de sa séance du 7 février 2008, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement d'un montant de CHF 135'700.– pour couvrir les travaux de mise en séparatif du collecteur situé sur le chemin des Bougeries, à hauteur des numéros 42-44.

Par ailleurs, le Conseil municipal a également voté, lors de sa séance du 10 avril 2008, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 87'000.– destiné à couvrir les travaux de mise en séparatif du collecteur situé au chemin J.-F. Dupuy.

## Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Le Conseil de Fondation, de même que le Bureau, se sont réunis une fois, au cours d'une année à nouveau marquée par la poursuite des contacts avec les différents partenaires concernés par la réflexion relative à l'aménagement de l'espace-rue du Village de Chêne-Bougeries (DCTI, OCM, TPG, CMNS).

M<sup>mes</sup> Mariette Bauduccio-Deluc et Graziella Salerno, remplaçant M<sup>me</sup> Anne Christine Iglehart-Ribaux, ont poursuivi leurs activités au sein du Conseil de Fondation, en qualité de déléguées du Conseil municipal. M<sup>me</sup> Brigitte Hunkeler Dyla a rejoint cette année ledit Conseil, également en qualité de déléguée du Conseil municipal. M<sup>me</sup> Christine Delarue et M. Jan Doret ont poursuivi leurs activités en tant que spécialistes désignés par le Conseil administratif. M. Jean Golinelli, démissionnaire en date du 12 octobre 2006, a été remplacé par M. Nicolas Rufener. M. Emile Biedermann a présidé le Conseil de Fondation en qualité de conseiller administratif délégué.

Ayant toujours pour objectif principal de présenter au Conseil municipal, le moment venu, une nouvelle proposition d'aménagement du périmètre Nord-Ouest du Village, le Conseil de Fondation a poursuivi ses travaux de concertation avec les divers services concernés de l'Etat.

Les diverses études engagées, les- quelles permettront, le moment venu, d'initier une éventuelle proposition de changement de zone, ainsi qu'un avant-projet de PLQ, ont été élaborées plus avant, tant sur le plan urbanistique que sur celui de la régulation de la circulation. Le projet d'aménagement du Village en tant que tel, établi par M. Antoine Ris, lauréat du concours d'architecture de 1997, a été retravaillé et présenté aux





membres du Conseil municipal lors d'une séance en date du 15 octobre 2007. De même, plusieurs variantes de régulation du trafic reposant sur diverses simulations dans le périmètre élargi du Village ont été présentées par le bureau Rudolf Keller et Partners.

Pour mémoire, le projet lauréat du concours d'architecture de 1997 se propose de conserver un patrimoine bâti valorisable, hors emprise de l'aménagement routier. L'élargissement envisagé de la rue de Chêne-Bougeries impliquerait certes la démolition de

certains immeubles qui font obstacle à une circulation en site propre, mais le plan d'aménagement du périmètre maintiendrait et étendrait les espaces non bâties.

Ce projet, véritable cheminement itératif, renforcerait la convivialité par la création de logements et de commerces de proximité, dans un esprit de mixité, assurant ainsi une animation continue dans le Village. Des bornes lumineuses et des rideaux d'arbres éclairés, traçant une limite visuelle entre la rue et les espaces publics, créeraient une véritable zone de rencontres. Un parking souterrain, d'une quarantaine de places destinées aux habitants ainsi qu'à la desserte des commerces, contribuerait à diminuer la circulation en surface. Les îlots intérieurs accessibles depuis la rue se veulent résolument contemporains, tout en préservant les caractéristiques originelles du Village.

Les principaux objectifs du projet consistent à:

- faire revivre le cœur du Village de Chêne-Bougeries et en faire un véritable centre de vie;
- offrir une véritable amélioration qualitative de l'espace-rue en gérant les flux de circulation de façon continue;
- participer activement à l'amélioration globale des transports publics à l'échelle cantonale;
- améliorer la mobilité douce et la sécurité des usagers;
- refuser la politique de la table rase en rénovant et en intégrant des bâtiments dignes d'être valorisés, contribuant ainsi à la mixité du tissu;

- mettre en place un projet d’urbanisme s’inscrivant dans la continuité historique du lieu;
- retrouver des espaces de rencontres et de convivialité;
- créer un univers multiple de logements, de commerces de proximité et d’activités;
- proposer de nouveaux logements répondant aux façons contemporaines d’habiter;
- favoriser le développement durable et l’intégrer dès la conception du projet.

Cela étant, une demande de crédit d’étude relative à l’examen d’une variante de rénovation du périmètre existant Nord-Ouest du Village a été présentée pour préavis aux membres des commissions Urbanisme et Finances du Conseil municipal. Cette étude, dont les coûts sont estimés à environ CHF 400'000.– permettra d’établir un comparatif précis des deux variantes de réaménagement.

Au chapitre financier, relevons que la Fondation communale pour l’aménagement de Chêne-Bougeries continue de bénéficier d’un cautionnement accordé par la commune. Les frais d’entretien relatifs aux divers bâtiments propriétés de la Fondation sont stables par rapport à ceux observés l’année précédente, à l’exception de ceux consacrés à l’immeuble HLM sis 39-41, rue de Chêne-Bougeries. En effet, un montant de CHF 34'953.15 a été engagé pour la rénovation de 5 appartements lors de changements de locataires.

Après des décennies de polémique, l’aménagement de la zone Nord du Village doit se réaliser. Maintenir en l’état des bâtiments vétustes, sans réaliser d’autres travaux que ceux exigés par la simple sécurité, n’est pas une solution. Il convient résolument de mettre en œuvre un projet d’aménagement ambitieux mais consensuel, permettant de répondre aux besoins connus et pressants des habitants de la commune.



I.	Services de la mairie et Troupes communales	23
----	---	----

II.	Culture et sports	41
-----	-------------------	----

III.	Projets et infrastructures	87
------	----------------------------	----

#### **IV. Ecoles et activités sociales**

V.	Finances	155
----	----------	-----

VI.	Renseignements officiel	181
-----	-------------------------	-----

*Sue OF*

# Ecole

## Directeur-trice-s d'école primaire

Avec la réorganisation de l'école primaire genevoise, les fonctions d'inspecteur, de maître principal et de responsable d'école sont supprimées dès la rentrée 2008. Chaque établissement primaire est désormais sous la responsabilité d'un directeur d'école. Ont été nommés à ces postes le 31 mai 2008, M. Heiz, qui se chargera des écoles de la Gradelle, du Belvédère et De-Haller à Chêne-Bourg et M<sup>me</sup> Marti, pour les écoles de Chêne-Bougeries et de Conches.

## Statistiques des écoles au 2 avril 2008

<b>Ecole</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Ch. De-La-Montagne	76	55	61	61	61	62
Chêne-Bougeries	101	103	97	98	100	86
Grange-Canal	—	—	—	—	—	—
Conches	149	156	149	145	139	142
Belvédère	160	156	143	150	130	125
Gradelle	160	158	148	146	151	129
<b>Totaux</b>	<b>646</b>	<b>628</b>	<b>598</b>	<b>600</b>	<b>581</b>	<b>544</b>

Toutes classes confondues, filles et garçons regroupés.

<b>Degrés</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
1 <sup>ère</sup> enfantine	76	69	67	65	70	45
2 <sup>ème</sup> enfantine	77	69	67	68	71	62
1 <sup>ère</sup> primaire	87	83	72	71	60	71
2 <sup>ème</sup> primaire	72	85	80	74	73	56
3 <sup>ème</sup> primaire	83	76	79	80	72	79
4 <sup>ème</sup> primaire	80	84	76	78	85	74
5 <sup>ème</sup> primaire	85	77	84	79	74	77
6 <sup>ème</sup> primaire	86	85	73	85	76	80
<b>Totaux</b>	<b>646</b>	<b>628</b>	<b>598</b>	<b>600</b>	<b>581</b>	<b>544</b>

Toutes écoles confondues, filles et garçons regroupés.

## Fête des Promotions (29 juin 2007)

Il y a eu d'abord la visite, dans les écoles, des conseillers administratifs et municipaux, membres de la commission Petite enfance-jeunesse, pour offrir des livres à tous et des dictionnaires aux élèves de 6P rejoignant le cycle d'orientation à la prochaine rentrée. Puis, il y a eu le «Grand Jour», où joies, plaisirs, rires et émotions se confondent. Le thème en était «La musique».

L'après-midi, toutes les écoles se sont retrouvées sur la place Colonel-Audéoud, ainsi qu'aux parcs Sismondi et Stagni, pour profiter au maximum des manèges, jeux, maquillages, poneys et goûter offert par la commune.

Lors de la cérémonie officielle, M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, maire, a dans son discours, mis en évidence l'importance de l'harmonie, qu'elle soit dans une partition musicale ou dans un groupe d'individus, une classe, un quartier, une ville.

Après les prestations des élèves de 6P et la traditionnelle remise des prix, tous se sont rassemblés pour former un beau cortège où partitions, notes de musiques et instruments fleurissaient allégrement.

Puis, ce fut à nouveau la fête, en musique, évidemment !



## Groupe «Responsabilités citoyennes»

Entre juin 2007 et juin 2008, le groupe «Responsabilités citoyennes» s'est réuni à six reprises. Cette année étant marquée par d'importantes réorganisations voulues par le Département de l'instruction publique, le groupe a jugé plus judicieux de ne pas intervenir dans les écoles pour ne pas surcharger les enseignants.

Par contre, les réunions ont donné lieu à un fructueux échange d'informations émanant des différents membres du groupe: autorités communales, ASM, inspectrice, animatrices parascolaires, travailleurs sociaux hors murs et représentants du Centre de Rencontres et de Loisirs.

M. Bullat, conseiller au Point (DIP), s'est attelé à conseiller le groupe sur la manière d'utiliser au mieux les informations recueillies, en vue d'améliorer certaines situations.

Cependant, bien que nécessaire, l'échange et le traitement des informations ne sont pas le seul moyen pour atteindre le but que s'est fixé le groupe, soit la promotion des responsabilités citoyennes. La séance de juin 2008 a été consacrée aux actions à envisager, dans les écoles ou parmi la population, dès la rentrée de l'année scolaire 2008-2009.

## **Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)**

Le GIAP (groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) accueille les enfants des écoles de Chêne-Bougeries de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire, de 11 h 30 à 13 h 30, pour les restaurants scolaires, et de 16 h à 18 h pour les activités surveillées. Quinze animateurs/trices, répartis dans les différentes écoles, encadrent les enfants.

Les associations : MIAMACLAP et RESTOCHENE s'occupent de la gestion des repas.

Les restaurants scolaires se trouvent dans les écoles de la Gradelle, du Belvédère, de Chêne-Bougeries ainsi qu'à la Pommière.

### **Accueil de midi**

Les animatrices prennent en charge les enfants dès la sortie d'école à 11 h 30, vont manger avec eux, puis pendant que les plus petits prennent un moment de repos, différentes activités sont proposées aux plus grands (carnaval, jeux extérieurs et intérieurs, salle de gym, bricolages, jeux de sociétés, promenade, etc...). A 13 h 30, les enfants rejoignent leur classe.

### **Accueil de l'après-midi**

Les animatrices accueillent les enfants à 16 h, organisent un goûter, puis, après ce moment d'échange et de calme, proposent différentes activités comme pour l'accueil de midi.

Pour certains projets, toutes les équipes d'animateurs travaillent en collaboration avec l'ensemble des enfants (carnaval, tournoi de foot,...).

Lors des sorties exceptionnelles, la mairie de Chêne-Bougeries met à disposition des équipes parascolaires, un minibus avec chauffeur.

La responsable de secteur (GIAP) pour les communes de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg est M<sup>me</sup> Viviane Carrascosa.

## Restochêne

Créée par un comité de bénévoles soutenant 180 familles de Chêne-Bougeries, l'association Restochêne permet aux enfants de manger dans trois des quatre restaurants scolaires de la commune.

Grâce à l'augmentation du nombre d'enfants dans les écoles de Chêne-Bougeries, le Restochêne peut se réjouir à nouveau d'une belle fréquentation de ses restaurants. En effet, durant l'année scolaire 2007/2008, 19'651 repas ont été servis aux enfants (Belvédère 5'535, Gradelle 5'234 et Chêne-Bougeries/Chemin De-La-Montagne 8'882, soit une moyenne journalière de 133.14 repas – par rapport à une moyenne de 123.29 repas au cours de l'année précédente).

L'association se charge d'organiser l'infrastructure nécessaire (place dans les réfectoires, frigos et fours suffisamment grands, engagement de personnel supplémentaire, recherche de bénévoles).

Une telle organisation n'est possible pour l'association que grâce au soutien tant de la ville de Chêne-Bougeries, des animatrices du GIAP, de nos fidèles employées que de l'ensemble des bénévoles.

## Miamaclap

Pendant l'année scolaire 2007-2008, la fréquentation du restaurant scolaire de Conches, Miamaclap, est restée constante. Une soixantaine de familles ont inscrit leurs enfants et environ 30 repas ont été servis quotidiennement. Le Miamaclap se félicite de pouvoir répondre à l'importance de la demande, tout en espérant qu'elle se stabilise à ce niveau. En effet, l'infrastructure d'accueil, le Foyer de la Ferme, par ailleurs situé dans un cadre exceptionnel, ne permettrait pas de recevoir un plus grand nombre d'enfants.

Tous les midis, les enfants de l'école se rendent à pied au Foyer de la Ferme, accompagnés par 3 animateurs du GIAP. Ils y sont reçus par le cuisinier et son aide qui déjeunent avec

eux chaque jour, créant ainsi un climat d'échange chaleureux et familier. Ces derniers préparent des repas qui, tout en s'adaptant aux goûts des enfants, respectent les principes de nutrition recommandés par le Service Santé de la Jeunesse.

Le financement de l'association du restaurant scolaire est basé d'une part sur les cotisations des familles, permettant ainsi à l'association de supporter par ses propres moyens les frais inhérents à son fonctionnement, et d'autre part, par la subvention de la commune de Chêne-Bougeries dont l'intégralité est reversée au Foyer pour couvrir les charges liées à l'accueil des enfants de l'école. Le prix du repas est fixe et se règle toujours par l'achat de cartes-repas, en vente au guichet de la mairie, aux heures ouvrables.



Photo ©: Alessandra Ginsburg Lechien

## Structures d'accueil de la petite enfance

A travers l'acquisition de la parcelle N° 1656, feuille 8 du cadastre communal, sise 4, place de l'Etrier, la ville de Chêne-Bougeries dispose de surfaces constructibles permettant d'envisager une rénovation/transformation de la garderie existante du «Petit Manège» ainsi qu'une extension communément appelée «Maison de l'enfance» ou «Maison de la Gradelle».

L'espace de vie enfantine du «Petit Manège» nécessite une mise en conformité aux normes en vigueur dans le domaine de l'accueil de la petite enfance; les locaux du Centre de Rencontres et de Loisirs sont désormais trop exigus, rendant leur exploitation de plus en plus difficile, au vu d'une trop grande proximité des différentes tranches d'âges des utilisateurs dudit centre.

Dans le cadre du plan d'aménagement de l'ensemble de la Gradelle, la commune de Chêne-Bougeries avait obtenu des droits à bâtir sur la parcelle N° 1801, droits dont elle n'avait jamais fait usage.

Le projet dit «Maison de l'enfance» ou «Maison de la Gradelle» consiste à ériger un bâtiment situé en continuité directe du socle de la tour existante de l'ensemble de la Gradelle, favorisant ainsi une synergie des activités. Ce projet a fait l'objet d'une demande préalable auprès du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) en date du 19 juin 2006 déjà. Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2007, le Conseil municipal a

décidé à l'unanimité de voter un crédit d'étude de CHF 198'200.–, englobant les frais relatifs aux relevés topologiques de la parcelle concernée, à l'étude de faisabilité entreprise dans la phase d'avant-projet, les frais relatifs à la demande de renseignements, ainsi que les honoraires d'architectes. Le programme préliminaire d'utilisation des futurs locaux a, par ailleurs, été examiné par les membres de la commission Petite enfance-jeunesse.



A ce stade, il a été demandé à l'architecte mandataire, de prévoir des surfaces d'accueil destinées aux enfants et aux aînés. Par ailleurs, la «Maison» permettra surtout d'accueillir une ludothèque digne de ce nom.

Concernant l'implantation du bâtiment, ce dernier tient compte de la structure existante de celui abritant le «Petit Manège», mais également de la maîtrise foncière de la commune dans le secteur et surtout de la volonté des autorités communales d'offrir un équipement public de proximité au centre d'un lieu de vie. Cette implantation, analysée par les services de l'Etat, résulte d'une longue réflexion, laquelle tient compte de multiples paramètres tels que les droits à bâtrir existants, l'exercice de servitudes particulièrement complexes, les relations souhaitées entre le nouveau et l'ancien bâtiment, la protection des couloirs verts de l'ensemble résidentiel.

A réception, le 7 septembre 2007, d'une pétition munie de plus de 700 signatures, force est d'admettre que l'avant-projet, tel qu'élaboré à ce jour, n'est pas unanimement souhaité au cœur de la Gradelle. En conséquence, une soirée d'information et de débats a été organisée le 27 février 2008 à la salle communale Jean-Jacques Gautier, afin, d'une part, d'exposer les tenants et aboutissants du projet et, d'autre part, de mieux comprendre les diverses inquiétudes liées à sa réalisation.

Par ailleurs, et suite au dépôt d'une motion lors de la séance du Conseil municipal du 13 mars 2008, une commission ad hoc a été créée afin de reprendre l'étude de ce projet.

Ainsi, des représentants des pétitionnaires, du Centre de Rencontres et de Loisirs, de la FAS'e,... ont été auditionnés.



Concernant la crèche La Maternelle, l'objectif des autorités consiste à obtenir, dans un avenir proche, 50% des places disponibles en faveur d'enfants des communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg; la Délégation à la petite enfance de la ville de Genève ayant accepté le principe de diminuer sa quote-part.

La capacité d'accueil de la crèche sera progressivement augmentée à 57 places. Plusieurs rencontres de concertation, réunissant l'Armée du Salut, la directrice de La Maternelle, les communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, ainsi que la Délégation à la petite enfance de la ville de Genève, ont eu lieu, aboutissant notamment à une révision de la représentativité des communes au sein du Conseil de Fondation «Armée du Salut-La Maternelle».

Concernant la crèche des Trois-Chêne, l'espace de vie enfantine «La Mauresque», officiellement inauguré le 5 novembre 2007, offre à la population chênoise, 42 nouvelles places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 4 ans.

Concernant la future crèche du Nouveau Prieuré, divers entretiens ont eu lieu avec le Bureau central d'aide sociale (BCAS) et les architectes mandataires, afin de faire le point concernant l'état d'avancement et l'estimatif des coûts relatifs au projet de construction d'une crèche d'environ 60 places dans le complexe dit du «Nouveau Prieuré».

Le PLQ validant ce projet intergénérationnel est aujourd'hui en force. Une loi de financement des EMS, englobant celui du «Nouveau Prieuré», doit toutefois encore faire l'objet d'un vote du Grand Conseil.

Par ailleurs, et pour conclure, relevons que les magistrats en charge du dossier de la petite enfance dans les trois communes chênoises, ont initié une étude relative à la restructuration du secteur dans les Trois-Chêne. Ainsi, une importante et volumineuse étude a été présentée par la société Evaluanda, mandataire dans le cadre de ce dossier, aux membres des commissions Petite enfance-jeunesse, réunis le 5 novembre à Thônex.

Une convention intercommunale dans le domaine de la petite enfance est actuellement à l'étude.

## Les Castagnettes

En 2007-2008, le jardin d'enfants Les Castagnettes a connu un vif succès : les cinq matinées et les deux après-midi ont affiché complet.

Les Castagnettes ont offert à quarante-cinq enfants leur premier champ d'expérience sociale extra-familiale en mettant à leur disposition un environnement riche et sécurisant. Ce cadre leur a permis de développer leurs capacités personnelles et leurs aptitudes relationnelles.

Dans les locaux, l'espace pédagogique est divisé en différents domaines : coins symboliques (dînette, poupée, garage, déguisements), constructions (Légo, Clipo), coin lecture, espace peinture, travaux manuels ou expérimentaux, coin jeux de société. Un assortiment de matériel varié et stimulant a été proposé aux enfants de façon à rendre possibles les expériences les plus diverses et imprévisibles.

Le jardin leur a offert des possibilités de grimpe, glissade, motricité globale. Les enfants ont aussi pu laisser libre cours à leur imagination avec des matériaux non structurés (sable, eau, copeaux, bâtons).

Le projet pédagogique des Castagnettes vise à favoriser le développement harmonieux et global de l'enfant, son plein épanouissement dans toutes les dimensions de sa personne. L'objectif est aussi de stimuler l'acquisition ou la maîtrise de plusieurs attitudes ou habiletés précédant les apprentissages systématiques proposés ensuite par l'école : socialisation, autonomie, confiance et estime de soi, respect des autres, motivation, goût de la découverte, expression de son point de vue, capacité d'attention, prise d'initiatives.

Soucieuse d'accompagner leur développement dans le respect des rythmes et possibilités de chacun, l'équipe éducative a sollicité curiosité et ouverture chez les enfants en proposant divers activités et ateliers tels que créativité (peinture, collage, découpage),



Photo © : Damien Durandière – Contrastimage



Photo ©: Damien Durandière – Contrastimage

cuisine, motricité, expérimentation sensorielle et musicale. Les activités s'inscrivent dans une perspective qui intègre le développement de l'enfant dans son ensemble: socio-affectif, moral, langagier, cognitif et psychomoteur.

Ainsi, quarante-cinq enfants ont pu apprendre à vivre en groupe, partager, verbaliser, respecter, trouver une place, par le biais de l'imitation, la communication et l'identification. Les enfants ont appris à s'affirmer, à se réconcilier après dispute pour enfin s'entraider et coopérer.

## Garderie Le Petit Manège

La garderie a accueilli en ses locaux une trentaine d'enfants. La priorité a été donnée aux enfants de la commune.

Après un temps d'accueil et de bricolage, les enfants sont répartis par petits groupes où des thèmes divers et variés sont abordés.

Diverses activités pédagogiques sont proposées aux enfants : expressions corporelles, jeux éducatifs, activités créatrices, réunions en commun, sans oublier des moments de jeux libres favorisant les échanges.

Quand viennent les beaux jours, des promenades ou des sorties au petit parc du Centre de Rencontres et de Loisirs sont organisées.



Un mardi après-midi de septembre, les enfants ont pu se rendre, à l'aide du bus de la commune, à la ménagerie, où ils ont été ravis de faire des tours de poney.

En bus scolaire toujours, les enfants ont participé à la traditionnelle sortie annuelle sur les quais où le petit train les a conduits jusqu'au Parc La Grange. Après un pique-nique et une petite promenade vers l'étang, chaque enfant a dégusté une bonne glace.

L'année a également été marquée par la visite de la «Maison du Père Noël» avec ses différentes pièces joliment décorées, laquelle a permis aux enfants d'admirer des scènes animées.

La traditionnelle fête de Noël a débuté par les histoires enchantées et captivantes de la conteuse invitée. Les enfants ont ensuite présenté une chanson mimée. L'arrivée du Père Noël a fait la joie de tous et la fête s'est terminée par une copieuse collation.

## **Crèche des Trois-Chêne**

L'année 2007 a vu l'ouverture du deuxième site «Villa Mauresque» qui a eu lieu le 5 novembre 2007. Ce nouveau site peut accueillir 40/42 enfants, âgés de 5 mois à 4 ans, répartis en trois groupes d'âges. Ce fut une année chargée; organiser une nouvelle structure, recruter du personnel diplômé, aménager,... ne permet pas l'improvisation.

La semaine des préinscriptions pour la rentrée de septembre a eu lieu du 16 au 20 avril pour les deux sites; 89 formulaires ont été remplis par les familles: 68 de Chêne-Bourg et 21 de Chêne-Bougeries. La demande a été particulièrement forte pour les enfants âgés de 5 mois à 24 mois.

### **Composition des groupes**

#### **Site du Gothard**

83 enfants inscrits âgés de 10 mois à 4 ans

54 enfants de Chêne-Bourg et 29 enfants de Chêne-Bougeries.

Composition des groupes de janvier à juillet:

19 enfants âgés de 3-4 ans; 12 de Chêne-Bourg/7 de Chêne-Bougeries

30 enfants âgés de 2-3 ans; 16 de Chêne-Bourg/14 de Chêne-Bougeries

16 enfants âgés de 1-2 ans; 10 de Chêne-Bourg/6 de Chêne-Bougeries.

Composition des groupes de septembre à décembre:

32 enfants âgés de 3-4 ans; 22 de Chêne-Bourg/10 de Chêne-Bougeries

15 enfants âgés de 2-3 ans; 11 de Chêne-Bourg/4 de Chêne-Bougeries

16 enfants âgés de 1-2 ans; 13 de Chêne-Bourg/3 de Chêne-Bougeries.

#### **Site de la Villa Mauresque**

30 enfants inscrits âgés de 5 mois à 36 mois et pas d'enfants inscrits âgés de 3-4 ans

17 enfants de Chêne-Bourg et 13 enfants de Chêne-Bougeries.

Composition des groupes de novembre à décembre:

13 enfants âgés de 5 à 18 mois; 6 de Chêne-Bourg/7 de Chêne-Bougeries

17 enfants âgés de 18 à 36 mois; 11 de Chêne-Bourg/6 de Chêne-Bougeries.

## **Personnel**

### **Educateurs**

En vue de l'ouverture du site La Mauresque, il a été proposé au personnel éducatif en place qui le souhaitait, de postuler pour travailler sur le nouveau site. Cinq éducatrices ont posé leurs candidatures, lesquelles ont été acceptées. Trois éducatrices ont postulé pour pourvoir les deux postes d'éducatrices responsables de site, le Comité a finalement retenu M<sup>me</sup> Armici pour le site Mauresque et M<sup>me</sup> Higham pour le site Gothard.

En vue de la rentrée scolaire de septembre, il a fallu rechercher du personnel diplômé pour pallier les départs. Moments difficiles en ces temps de pénurie. Le bouche à oreille a bien fonctionné puisque le personnel éducatif était au complet à la rentrée.

### **Aides**

Comme chaque année, les aides ayant un contrat à durée déterminée d'une année scolaire ont été remplacées.

Sur le site Gothard: M<sup>les</sup> Annibali, Balivet, Frech et Pala ont remplacé M<sup>les</sup> Gattuso et Veyrat, ainsi que MM. Fleury et Vacheron.

Pour le site La Mauresque, M<sup>les</sup> Devaud, Fovanna et Mouron ont été engagées au 1<sup>er</sup> novembre.

### **Cuisine**

M. Cachin, cuisinier diplômé, a été engagé le 15 octobre sur le site Gothard et M<sup>me</sup> Da Costa travaille désormais à La Mauresque. M. Cachin est responsable du pool cuisine.

### **Relations extérieures**

La Crèche des Trois-Chêne a poursuivi ses collaborations avec:

- le service de guidance infantile, lequel est venu à raison d'une fois par mois, répondre aux questions que se pose l'équipe éducative concernant le développement et le comportement des enfants. Ces moments très enrichissants pour le personnel diplômé ont permis de réajuster le savoir-faire et le savoir-être en répondant aux besoins spécifiques des enfants confiés;

- le service Santé de la Jeunesse, lequel a visité la crèche deux fois cette année. L'infirmière a participé à un colloque de groupe et a dispensé des informations pratiques à l'équipe pour l'utilisation des «babyhaler». Elle a également parlé des problèmes d'allergies rencontrés de plus en plus fréquemment dans la population du jeune enfant à Genève;
- le service éducatif itinérant, lequel a assuré le suivi de deux enfants présentant un handicap.

De plus, l'équipe éducative a suivi des colloques mensuels consacrés à différents thèmes : présentation d'un projet d'aménagement d'une cour jardin, valeurs institutionnelles, code de déontologie, réflexions sur l'accueil du bébé en institution,...

En automne, les parents ont été invités à participer à une réunion animée par les éducatrices concernant le fonctionnement du groupe éducatif, les objectifs pédagogiques, le déroulement d'une journée à la crèche, ceci au moyen de films, diapos, photos, panneaux. Cette soirée a connu un vif succès; la majorité des familles était représentée.

## **Association Koala**

L'association Koala continue de proposer une solution d'accueil complémentaire.

Ainsi, 27 enfants ont été accueillis de manière fixe ou occasionnelle auprès de 11 familles d'accueil de Chêne-Bougeries. L'association Koala recrute ces dernières et répond aux demandes de placement d'enfants âgés de 2 mois à 12 ans, sur le secteur de la région Arve et Lac. De plus, elle propose une palette d'activités telles que conférences, formations, ateliers de bricolages. L'association organise également un service de baby-sitting, dont les missions sont proposées à des jeunes ayant obtenu une attestation de la Croix-Rouge.

Les communes de la région Arve et Lac subventionnent l'association Koala en tenant compte du nombre d'enfants placés par jour. La participation financière de la ville de Chêne-Bougeries pour 2007 a été de CHF 16'289.20.

Lors d'une soirée officielle annuelle, le travail d'utilité publique des familles d'accueil est reconnu et récompensé par la ville de Chêne-Bougeries, ainsi que par toutes les communes de la région Arve et Lac. En 2007, la cérémonie a eu lieu à Jussy. Une somme de CHF 5'679.– pour les primes de fidélité a été versée par la ville de Chêne-Bougeries et distribuée aux familles d'accueil. La prise en charge des frais de formation et des cotisations annuelles est également englobée dans ce montant.

Chêne-Bougeries compte poursuivre son soutien à l'accueil familial de jour, lequel contribue grandement à trouver une solution de prise en charge dans le domaine de la petite enfance.

***Des enfants sont toujours en liste d'attente... Si vous souhaitez rejoindre l'association en tant que famille d'accueil ou baby-sitter, n'hésitez pas à la contacter au 022 349 30 66.***

## La Maternelle

M<sup>me</sup> Victoria Pugin a été nommée directrice de la crèche en mai 2007.

Un bureau du Conseil de Fondation a été constitué. En font partie, M<sup>me</sup> Béatrice Grandjean-Kyburz, conseillère administrative, représentant les communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, M. Patrick Chauveau, représentant de la Délégation à la petite enfance de la ville de Genève et M. Michel Bonjour, coordinateur opérationnel pour l'Armée du Salut. Le Bureau se réunit tous les deux mois depuis septembre 2007 en présence de M<sup>me</sup> Pugin.

De nouveaux statuts de la «Fondation Armée du Salut-La Maternelle», une nouvelle convention liant les quatre partenaires, un nouveau bail ainsi qu'un nouveau logo ont été élaborés.

Le projet consistant à augmenter progressivement la capacité d'accueil de 45 places actuellement à 57 places est toujours d'actualité. Ainsi, 8 des 9 places supplémentaires seraient attribuées à des enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent dans la ville de Chêne-Bougeries, tandis qu'une place supplémentaire serait réservée à des enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent dans la commune de Chêne-Bourg.

# Activités sociales

## Activités communales

### Sortie des aînés



Notre traditionnelle balade automnale a permis aux aînés de Chêne-Bougeries de découvrir ou redécouvrir la ville d'Annecy.

Cette année, la sortie a eu lieu les jeudis 27 septembre et 4 octobre, permettant ainsi aux résidents de choisir le jour qui leur convenait le mieux.

Près de 400 personnes, accompagnées du Conseil administratif, de conseillers municipaux, sauveteurs auxiliaires et samaritains, ont ainsi participé à ces journées.

Après le départ de Chêne-Bougeries fixé à 8 h 30, direction le débarcadère d'Annecy pour un arrêt café-croissants. L'embarquement à bord du bateau «La Libellule» pour le «déjeuner dansant croisière» a eu lieu vers 11 h 30. Chacun a pu apprécier le délicieux repas servi et vivre un agréable moment d'échange et de partage. Un temps libre fut ensuite laissé aux participants, leur permettant de se balader dans la vieille ville, avant le retour à Chêne-Bougeries aux environs de 18 h.

De très nombreux messages de remerciement sont parvenus à la mairie exprimant la satisfaction des communiers pour cette magnifique journée, malgré le temps pluvieux.

### Rencontres café-croissants

Les rencontres café-croissants ayant suscité un vif intérêt auprès des aînés de la commune, celles-ci ont été reconduites en 2007-2008. Les thèmes suivants ont été abordés.

- Le mardi 5 juin 2007 : «La mobilité et les retraités». Sont venus présenter et débattre de ce sujet, M<sup>me</sup> Mireille Merli du «Club Montagnard Chênois», l'équipe d'«A Chêne-Bougeries ça marche!», ainsi que M. Alex Perina, intervenant Campagne Seniors TPG.

- Le mardi 11 septembre 2007 : «Présentation des prestations des services d'aide à domicile suivie d'un débat avec le public». En cette circonstance, M. François-Emmanuel Cappus, responsable d'équipe du Service d'aide et de soins à domicile des Trois-Chêne, s'est fait un plaisir de répondre aux questions.
- Le 20 novembre 2007 : «Le bénévolat, ses limites, ses contraintes (droits et obligations)», avec comme intervenante, M<sup>me</sup> Sasson, présidente du Centre genevois du volontariat.
- Le 18 mars 2008 : «Bilan des café-croissants de 2007, quelles perspectives pour 2008 et quelles activités pour les aînés ? Débat et réflexions autour des différents groupes d'intérêts existants et à créer» : nous avons bénéficié de l'intervention de M<sup>me</sup> Gootjes, bénévole de la commune, sur la création de son groupe folklorique et de M<sup>me</sup> Gallina du Club d'aînés «Les Chênes», venue présenter ses activités.

Moments de partage et d'information concernant la vie de la commune, plus particulièrement les questions relatives aux aînés, ces rencontres, fort appréciées, se poursuivront tout au long de l'année 2008.

### **Anniversaires 80-90-100 ans et plus**

Le Conseil administratif a toujours le très grand plaisir de fêter ses communiers atteignant leur 80<sup>ème</sup> anniversaire. Il a également l'agréable mission de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90<sup>ème</sup> anniversaire, toujours plus nombreux.

Plusieurs centenaires ont été honorés à Chêne-Bougeries :

- le 31 juillet 2007, M. Edouard Killisch,
- le 7 octobre 2007, M<sup>me</sup> Marie Archinard.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

### **Anniversaires de mariages**

Les membres du Conseil administratif de Chêne-Bougeries ont eu le plaisir de rendre visite à M. et M<sup>me</sup> Jean-Louis et Germaine Belli, ainsi qu'à M. et M<sup>me</sup> Pietro et Marianna Sartorio, afin de marquer leurs noces de diamant; aux époux Carl et Claudia Ledune, et Lucien et Monique Longchamp, marquant ainsi leurs noces d'or.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations et nos vœux les plus chers pour un avenir commun encore long et plein de bonheur.

## Musée de la Réforme

Une visite du Musée de la Réforme a été organisée en faveur des aînés, le mardi 13 novembre 2007. Ledit Musée présente l'histoire de la Réforme dont Jean Calvin a été l'initiateur. Au moyen d'objets, de livres, de manuscrits, de tableaux, de gravures et des dernières techniques audiovisuelles, il retrace l'épopée de ce mouvement qui partit de Genève au XVI<sup>e</sup> siècle pour devenir une des grandes familles du Christianisme. Le Musée est situé à la Cour Saint-Pierre, dans la prestigieuse Maison Mallet construite au XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement du cloître de Saint-Pierre où fut votée la Réforme en 1536.

## Subventions – Commission sociale

La commission Affaires sociales-prévention du Conseil municipal a procédé comme chaque année à une analyse rigoureuse des dossiers présentés par les nombreux groupements et associations sollicitant un soutien financier pour leurs actions sociales et humanitaires. Les membres de la commission ont auditionné plusieurs responsables d'institutions requérantes, garantissant ainsi une bonne connaissance des dossiers présentés, un contact direct avec les gestionnaires et la possibilité d'établir un suivi dans le temps des projets subventionnés. Au total, CHF 120'000.– ont été attribués à l'aide humanitaire, et CHF 63'100.– dans le domaine de l'aide sociale.

ACTION SOCIALE GENEVE 2007	
Association	Montant subvention accordée CHF
AIPE - Association d'Aide à l'Intégration dans la Petite Enfance	1'000
Association Alzheimer Section de Genève	1'000
Association Lire et Ecrire	2'000
CARREFOUR-PRISON	2'000
CARREFOUR-RUE	4'000
COMPAGNA	1'000
CROIX-BLEUE GENEVOISE	1'000
EPER - Entraide Protestante Suisse	3'000
Fédération Suisse des Aveugles et Malvoyants / section genevoise	2'000
LA COULOU	4'000

Association LECTURE ET COMPAGNIE	3'000
LE RELAIS	3'000
MOUVEMENT ATD QUART MONDE (Antenne Genevoise)	5'000
OFFICE PROTESTANT DE CONSULTATIONS CONJUGALES ET FAMILIALES	1'000
Association PARTAGE	7'000
PLURIELS, Centre de consultations et d'études ethnopsychologiques pour migrants	1'000
PRO FILIA GENEVE	1'000
SOS FEMMES	5'000
STOP SUICIDE	5'000
THEATRE DE L'EPHEMERE	1'000
Association UN ENFANT, UN CADEAU	En bons cadeaux: 1'000
UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE GENEVE	4'000
VIRES	4'000
VOIE F- Espace de formation pour les femmes	1'000

AIDE HUMANITAIRE 2007	
Organisme	Montant subvention accordée CHF
ACTION POUR LES ENFANTS HAÏTIENS	4'000
Association ADER BURKINA	5'000
AFRICAN CARE & DEVELOPMENT INITIATIVE	3'000
ASSOCIATION ANITIE MALI	5'000
ASSOCIATION DE SOUTIEN AU CENTRE ECOLOGIQUE ALBERT SCHWEITZER	3'000
ASSOCIATION SUISSE DES AMIS DE SŒUR EMMANUELLE	3'000
ASSOCIATION SUISSE DES AMIS D'HAÏTI	3'000
BUAKHAO WHITE LOTUS FOUNDATION	5'000
CLEAN PLANET ASSOCIATION	3'000
EDUCATION ET LIBERATION	3'000
EDUSAT - Education pour tous	3'000
ENED, entre nous et demain les enfants	3'000

<u>Association ETRE-TIBET</u>	5'000
<u>FONDATION AIDE AUX ENFANTS - FOYERS «BAMBI» COLOMBIE</u>	5'000
<u>FUNDACION PARA LOS INDIOS DEL ECUADOR</u>	3'000
<u>Association GO SENEGAL</u>	5'000
<u>GRAINE DE BAOBAB</u>	5'000
<u>HOP BURKINA</u>	3'000
<u>KGIU - Association Keiser Initiative for Uganda</u>	5'000
<u>LES AMIS DU TIBET</u>	5'000
<u>M.A.A. - Maasai Aid Association</u>	3'000
<u>PEU-LA Au Tibet</u>	6'000
<u>RADEAU DE L'ESPOIR</u>	3'000
<u>RESO - Femmes</u>	3'000
<u>SEVA - Association caritative en faveur d'enfants d'Inde du Sud</u>	4'000
<u>Association SOUTIEN AUX PLUS DEMUNI-E-S</u>	5'000
<u>Association USHAGRAM TRUST</u>	5'000
<u>UTOPIE NORD-SUD</u>	3'000

En marge de ces diverses attributions, les institutions suivantes ont bénéficié de subventions directement inscrites au budget de fonctionnement communal 2007:

- Armée du Salut Genève
- CSP
- Caritas
- Fondation Cap Loisirs
- Foyer «Aux cinq colosses»

CHF 6'000.–

CHF 6'415.–

Par ailleurs, la commune a versé en 2007 un montant global de CHF 35'824.25 aux bénéficiaires de l'aide sociale individuelle.

## Fondation Clair Bois : projet Minoteries

Le Conseil municipal, suite à une résolution déposée par la commission Affaires sociales-prévention, a décidé lors de sa séance du 16 mars 2006 d'octroyer une subvention de CHF 50'000.–, en faveur de la Fondation Clair Bois; dont CHF 25'000.– versés en 2006 et CHF 25'000.– en 2007. Cette subvention visait à soutenir la création d'un nouveau foyer pour personnes polyhandicapées adultes dans le cadre du projet «Minoteries».

## Noël du Foyer «Au Cœur des Grottes»

Les autorités communales ont renouvelé, le mardi 11 décembre 2007, leur action de solidarité en faveur de la Fondation «Au Cœur des Grottes». Cette dernière est un foyer d'hébergement avec accompagnement psychosocial destiné à une trentaine de femmes seules ou avec leurs enfants, momentanément confrontées à une situation de précarité: difficultés familiales, violences conjugales, difficultés d'hébergement, retour de l'étranger,...

Ainsi, les membres du Conseil administratif et M<sup>me</sup> Danielle Meynet, présidente de la commission Affaires sociales-prévention, ont eu le plaisir d'accueillir, en présence de nombreux membres du Conseil municipal, de M<sup>me</sup> Evelyne Gosteli, directrice du Foyer, 50 femmes et enfants, mardi 11 décembre, à la salle communale Jean-Jacques Gautier, pour un dîner-spectacle.

La soirée fut animée par le clown Kinou, avec tours de magie et ballons offerts à la sortie, par les élèves de l'école de danse Fred Zeitz, ainsi que par le Théâtre Cirque avec une démonstration de jonglage et monocycle.

Cette parenthèse bienvenue dans un parcours de vie parfois difficile a rencontré l'enthousiasme des petits et des grands.



## Distribution de pommes et de pommes de terre

Rappelons également l'action de soutien annuelle, très ancienne mais toujours fort prisée, consistant à distribuer 2 fois par année à nos institutions et aux personnes aidées par la commune des pommes et des pommes de terre. Cette année, ce ne sont pas moins de 730 kilos de pommes et 1'180 kilos de pommes de terre qui ont été livrés par les services de la commune.

## Cartes CFF

Il faut toujours souligner le très grand succès des abonnements généraux CFF 2<sup>ème</sup> classe permettant à tout communier d'acheter une carte journalière à CHF 35.–, valable sur l'ensemble du réseau national. Ces cartes, en vente à la mairie et au nombre de 10 par jour, depuis le 1er janvier 2008, ont été fortement demandées : 1'687 cartes journalières ont ainsi été vendues en 2007, couvrant les frais d'acquisition des abonnements.

## Cartes TPG – Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougieries, ont reconduit cette offre en 2008. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, 150 cartes sont en vente au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont désormais réservées exclusivement aux communiers en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG.

## Carte Gigogne

Elle est destinée aux familles d'au moins trois enfants. Cette carte permet à chaque enfant ou jeune d'obtenir des réductions de prix dans certains magasins, clubs de sport, spectacles, restaurants, etc. La commune de Chêne-Bougieries a décidé d'accorder un rabais de 10% contre présentation de la carte Gigogne, sur des factures relatives à la fréquentation par des enfants de notre commune, des camps de vacances, ainsi que des camps polysportifs organisés par le Centre sportif Sous-Moulin.

## Chéquier Culture

Chêne-Bougieries poursuit sa collaboration avec la ville de Genève en offrant des chèques de réduction sur des activités culturelles aux personnes, âgées de 26 à 64 ans, bénéficiaires

des subsides pour l'assurance maladie. Elle a reconduit cette action en acquérant 20 chéquiers culture de 6 chèques de CHF 10.– destinés à être remis gratuitement aux personnes qui le demandent et dont la situation correspond aux critères fixés pour leur octroi.

## Club des Aînés Les Chênes – Restoaînés

L'année s'est agréablement déroulée et le Club des Chênes continue bon gré, mal gré, son petit bonhomme de chemin. Le comité se réunit au début de chaque mois et prépare le programme pour le mois suivant.

Le Club compte une cinquantaine de membres, dont une trentaine fréquente régulièrement les réunions du jeudi. Malheureusement, celui-ci perd chaque année deux ou trois membres en raison de leur âge ou de leur état de santé.

Les réunions «Café-croissants» soutenues par la commune en partenariat avec le CAD (Centre d'animation pour retraités) et animées par un groupe de bénévoles, ont connu un vif succès, surtout auprès des retraités, et ont permis de faire connaître le Club et le RestoAînés. Durant l'année 2008, des réunions suivies d'un débat sur un thème chaque fois différent sont prévues les mardis matin, chaque trois mois.

Sept copieux repas, fournis par le traiteur André Vidonne, ont été partagés au CAD durant l'année. Deux repas de midi, dont le repas de Noël, ont eu lieu au restaurant de l'Espalier, à Thônex. La traditionnelle sortie «filets-de-perches», a été organisée au restaurant Set et Match (Tennis des Services industriels).

Diverses excursions ont permis aux aînés de découvrir ou redécouvrir diverses régions.

- En mai, pour fêter le 35<sup>ème</sup> anniversaire du Club, sortie dans la Vallée d'Abondance, avec repas gastronomique au restaurant des Cornettes de Bise, suivi de la visite du Parc Swiss-Miniature au Bouveret et retour par la côte française.
- En juin, sortie dans la région des Paccots (Canton de Fribourg). Repas à la cabane du Petit Oiseau et balade en mini-train dans les pâturages et les forêts.
- En juillet, sortie organisée par le Club des Aînés de Corsier dans la région du lac du Bourget.

- En septembre, participation de nombreux membres à la sortie des aînés organisée par la ville de Chêne-Bougeries, dans la région du lac d'Annecy.
- En octobre, excursion dans le Jura français avec repas au Col du Cerdon et passage dans les villes de Nantua, Morez, St-Claude. Participation d'une douzaine de membres du Club des Aînés de Corsier, ainsi que de M<sup>me</sup> Magali Pradervand-Bertholet, présidente de la FGCAS (Fédération des Clubs d'Aînés et Association Seniors) et de son époux.
- En décembre, une excursion organisée par le Club de Corsier au Marché de Noël d'Annecy.



Balade lacustre

Les membres entretiennent des liens d'amitié et de collaboration particuliers avec les Clubs d'aînés de Corsier et d'Anières, dans le cadre des relations entre clubs encouragées par la FGCAS.

Par ailleurs, les traditionnelles Fêtes des Rois, de Pâques, d'Escalade et de Noël connaissent toujours un franc succès ainsi que les anniversaires, les deux lotos, les présentations de diaporamas, ou les rencontres du jeudi après-midi avec jeux, discussions et goûters.

## CASS

Inauguré le 10 février 2003, le Centre d'action sociale et de santé des Trois-Chêne, sis au 136 chemin De-La-Montagne, répond aux besoins de la population des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Les diverses prestations du Centre d'action sociale et de santé sont assurées par :

- le service d'accueil et l'unité d'action sociale individuelle sous la responsabilité de l'Hospice général (HG)
- l'unité aide et soins à domicile sous la responsabilité de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD).

### Dotation

La dotation de l'Hospice général (postes plein-temps) pour l'année 2007 est répartie de la manière suivante.

- Service d'accueil: 2.4 secrétaires-réceptionnistes
- Unité d'action sociale individuelle (UASI):
  - 8.6 assistants sociaux;
  - 4.8 assistants administratifs;
  - 1 responsable d'unité.

Ces postes sont occupés par 21 personnes (12 assistants sociaux, 6 assistants administratifs, 3 secrétaires-réceptionnistes et 1 responsable d'unité) travaillant pour partie à temps partiel; le nombre de collaborateurs pouvant par ailleurs varier en cours d'année. L'administration du CASS, le service d'accueil et l'unité d'action sociale individuelle sont placés sous la responsabilité du responsable d'unité de l'Hospice général, M. Lionel Croenne.

### Le service d'accueil

Le service d'accueil autrefois sous la responsabilité de la Direction générale des CASS (DGCASS) est passé sous la responsabilité de l'Hospice général au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les missions de ce service sont inchangées. Le service d'accueil continue d'effectuer :

- l'accueil du client
- l'orientation de ce dernier

- la réponse à une demande simple
- la transmission d'une demande spécifique, d'aide ou de soins ou d'aide sociale, aux professionnels de l'unité concernée.

Les secrétaires-réceptionnistes continuent d'assurer les accueils et le suivi des appels téléphoniques de toutes les personnes s'adressant au CASS des Trois-Chêne.

Elles assurent également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau socio-sanitaire genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre.

Le service a aussi accueilli une stagiaire en réinsertion par l'AI de juin 2007 à décembre 2007.

En 2007, 7'241 personnes, soit 126 de moins que l'année précédente, ont été accueillies au CASS. Enfin, 20'292 appels téléphoniques, soit 375 de plus que l'année précédente, ont été recensés.

### **L'unité d'action sociale individuelle (UASI)**

Nombre de dossiers suivis par l'UASI au 31 décembre 2007: 442 (494 au 31 décembre 2006).

On constate donc que le nombre de dossiers est pour la première fois en baisse au cours des 10 dernières années (de 3% au niveau cantonal et de 11% au niveau des Trois-Chêne). Cette baisse a permis aux équipes de stabiliser leur fonctionnement et d'accomplir un travail de qualité. Plus de temps a aussi pu être dégagé pour améliorer la communication avec les partenaires locaux. Le délai d'attente des clients en vue d'obtenir un premier rendez-vous a été réduit sensiblement à moins d'une semaine.

La répartition du nombre de dossiers suivis socialement avec ou sans aide financière est demeurée inchangée.

### **Les locaux**

Compte tenu tant de l'augmentation de l'activité de la FSASD, que de la croissance de l'équipe de l'Hospice général suite à la fermeture du CASS de Vésenaz, un agrandissement des locaux mis à disposition au 136, chemin De-La-Montagne, s'impose. Pour ce faire, un projet relatif à une utilisation des surfaces libérées par l'OPFC au 31 janvier 2008 est à l'étude.

## Faits marquants

L'année 2007 a été marquée par l'adoption de la loi sur l'aide sociale individuelle (LASI) du 22 mars 2007 et du règlement d'application de la loi du 24 juillet 2007, ainsi que par les changements concernant l'aide apportée aux jeunes âgés de 18-25 ans et l'adoption du contrat d'action sociale individuelle (CASI).

Une information relative à cette nouvelle loi et à ses conséquences a été donnée aux membres du réseau Trois-Chêne, le 8 janvier 2008.

Trois des quatre séances du Comité de gestion instauré par la loi sur les CASS ont été annulées en 2007.

## Contacts avec les partenaires

De nouvelles formes de collaborations avec les communes des Trois-Chêne ont été mises en place. Le CASS a ainsi eu l'occasion de rencontrer les trois collaborateurs(trices) en charge des affaires sociales communales pour échanger sur les pratiques et les conditions d'octroi des prestations de chaque entité.

## Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OPFC)

Dans son Centre des Trois-Chêne, l'OPFC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue) offrait depuis décembre 1997, aux jeunes et aux adultes, actifs ou en recherche d'emploi, information, appui et conseil pour identifier un choix d'étude, de profession, de formation de base, de formation continue.

Ces prestations trouvaient place dans des locaux mis à disposition de l'OPFC et d'autres entités du Réseau social des Trois-Chêne par les communes chênoises. Les missions de ces entités – notamment celles de l'antenne Action Trois-Chêne pour l'emploi – ayant considérablement évolué au cours des dernières années, les communes concernées ont décidé de mettre un terme, au 31 janvier 2008, au partenariat qui les liait dans le cadre d'une convention. Ainsi, le Centre OPFC situé au 136 chemin De-La-Montagne à Chêne-Bougeries est fermé depuis la fin janvier 2008.

L'OPFC continuera cependant à assumer des permanences d'orientation dans les établissements scolaires de la région, dans les Cycles de la Florence, de la Gradelle, de la Seymaz et du Foron, ainsi qu'à l'ECG Jean-Piaget. Les élèves des collèges Emilie-Gourd et Claparède, comme l'ensemble des personnes ayant des besoins en matière d'orientation scolaire et professionnelle, pourront se rendre au Centre principal OFPC, 6 rue Prévost-Martin, Genève.

## Action Trois-Chêne pour l'emploi

L'Action Trois-Chêne pour l'emploi, également sise au 136, chemin De-La-Montagne, soutenue par les trois communes chênoises, est ouverte aux habitants des Trois-Chêne et de certaines communes partenaires, telles qu'Anières, Cologny, Gy, Jussy, Puplinge, Presinge et Vandoeuvres. La permanence est ouverte sans rendez-vous tous les matins de 8 h 30 à 12 h, du lundi au jeudi (après-midi sur rendez-vous).

La répartition 2007 des visiteurs des communes des Trois-Chêne est de 27% pour Chêne-Bougeries, soit une moyenne de 70 personnes par mois; de 30% pour Chêne-Bourg, soit une moyenne de 77 personnes par mois et de 36% pour Thônex, soit une moyenne de 94 personnes par mois. Les autres communes représentent une proportion de 7%, soit une moyenne de 19 personnes par mois.

Le nombre de consultants par mois, comprenant les nouveaux arrivés et les personnes régulières, est désormais recensé, ceci depuis le mois de juin 2006. La moyenne des visites par mois s'est élevée à 85 personnes. Il y a eu 352 consultants dans l'année dont 181 étaient des nouveaux arrivés.

Selon une statistique 2007 non-exhaustive – les personnes concernées ne s'annonçant pas toutes auprès de l'antenne – 67 consultants ont, depuis un an, retrouvé un emploi.

240 personnes actives étaient inscrites dans le fichier de l'antenne au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Afin de rendre plus efficace leur travail d'accompagnement, de motivation et parfois même de reconstruction de la personne, un stage de théâtre «Etre, s'affirmer, prendre la parole», animé par M<sup>me</sup> Anouchka Chenevard Sommaruga a été mis sur pied. Le stage, qui a eu lieu en automne au Centre de Loisirs de Chêne-Bourg, était réparti sur 8 cours d'une heure et demie pendant 5 semaines.

Dix participants, de neuf pays différents, se sont efforcés de dépasser leur timidité, d'acquérir des techniques, sous le regard de la caméra, afin de mieux surmonter les peurs lors d'entretiens d'embauche et pratiquer ainsi la langue française. Outre ce travail, un sentiment d'appartenance et de soutien mutuel a uni ce groupe tout au long de l'expérience, avec comme constat un changement dans le comportement des participants.

Trois mois après ce stage: 6 personnes ont trouvé un travail fixe à plein ou mi-temps, 1 personne a travaillé dans le cadre de missions temporaires, 1 personne a commencé à donner des cours privés de chinois, 1 personne travaille sur appel pour le secrétariat du théâtre et 1 personne doit prochainement commencer un stage.

Un atelier «mode d'emploi, marché du travail» sera mis sur pied en octobre 2008 avec une nouvelle intervenante comédienne et éducatrice spécialisée.

La collaboration avec les ORP et l'OCE s'est renforcée.

Un groupe a été mis en place pour réfléchir à la problématique spécifique des 45-65 ans. Plusieurs pistes ont été évoquées quant aux actions à mener et un article a été publié dans le Chênois du mois de décembre 2007.

Par l'intermédiaire d'une action «Interface Entreprises» développée par une mandataire ayant un taux d'activité de 40%, le partenariat avec les entreprises a pu être significativement développé. Ce projet à long terme vise à renforcer la compétitivité des consultants de l'antenne.

Les entreprises et agences de placement publient de plus en plus souvent leurs offres d'emploi par Internet, bon nombre de consultants ont été activement soutenus dans leurs démarches d'inscription sur divers sites, tels que *jobup.ch*, *jobs.ch*, ... De plus, un site *lien-emplois.com* a été créé.

L'objectif premier demeure que les consultants puissent acquérir la plus grande autonomie possible dans leurs recherches d'emploi via Internet. Ainsi, ces derniers sont régulièrement orientés vers des structures telles que l'Université ouvrière de Genève ou l'Université populaire de Genève, lesquelles offrent des programmes d'apprentissage particulièrement performants dans ce domaine.

Relevons encore qu'un site Action3chene.com, lequel permettra, entre autres, de renforcer la visibilité des consultants sur le marché, est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, une nouvelle population de jeunes gens, soutenus et accompagnés par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), fréquente de manière sporadique l'antenne. Ils sont pour la plupart en recherche d'un objectif professionnel, puis de stages et finalement d'apprentissages.

## Travail social hors murs (TSHM)

Les trois communes chênoises comptent, à elles seules, plus de 1800 jeunes âgés de 12 à 20 ans, sans compter évidemment tous ceux des communes environnantes, y compris de la France voisine. Les autorités communales ont été amenées à constater la présence épisodique de groupes d'adolescents, de jeunes qui se rassemblent dans certains parcs publics, préaux et autres lieux. Il arrive qu'à l'intérieur de ces périmètres, des problèmes apparaissent, que les jeunes dérangent les riverains ou que certaines de leurs activités comportent des risques évidents pour leur propre santé. Afin d'essayer d'atteindre ces jeunes là où ils sont, il s'agit de continuer à exercer, entre autres, une présence informelle dans le quartier, la rue.

Les trois travailleurs sociaux hors murs couvrant désormais tout le territoire des Trois-Chêne sont en lien avec environ 200 jeunes âgés de 12 à 25 ans, ceci en concertation étroite avec les magistrats des Trois-Chêne et en partenariat avec les acteurs sociaux, notamment les conseillères sociales des cycles d'orientation, les collaborateurs/trices du CASS ou de l'antenne Action Trois-Chêne pour l'emploi.

### Action «Jobs»

Des coups de pouce emploi ont été proposés à 75 jeunes âgés de 13 à 19 ans, sous forme de pose et de distribution d'affiches, ou de participation à des opérations d'informations relatives au tri des déchets lors de diverses manifestations communales. Par ailleurs, les travailleurs sociaux ont également pu encadrer 28 jeunes dans le cadre de chantiers éducatifs liés à des travaux de désherbage, de nettoyage des abords d'une rivière, d'aide au ramassage de bois après élagage, de déneigement des préaux d'écoles, ...

Cette collaboration avec les mairies a représenté une charge de travail considérable pour les TSHM concernés, dont l'objectif prioritaire demeure, rappelons-le, le renforcement du

lien avec les jeunes ou la mise sur pied de suivis individuels, lorsque nécessaire. À travers cet accompagnement, les TSHM ont avant tout permis à des jeunes en difficulté, souvent en manque de reconnaissance de la part du monde des adultes, de retrouver une image positive d'eux-mêmes.

### **Accompagnements individuels**

Les TSHM ont pu accompagner 115 jeunes (77 garçons et 38 filles) lors de nombreux entretiens. Rencontrés par le biais de la rue, des cycles d'orientation, des centres de loisirs, les adolescents se confient aux TSHM, lesquels, après plusieurs entretiens, peuvent aider ces derniers à affiner leurs projets ou à les accompagner vers diverses structures à même de répondre à leurs demandes. Le jeune en difficulté se trouve alors dans une dynamique de changements, adhérant ainsi à une démarche active de réinsertion sociale de par le lien à nouveau établi avec les institutions.

L'augmentation de l'alcoolisme chez les adolescents âgés de 13 à 15 ans constitue toutefois une problématique de plus en plus préoccupante.

### **Actions «camps»**

Lors de la mise en place de camps, les TSHM choisissent d'emmener des jeunes en difficulté scolaire ou familiale, en rupture ou en danger d'exclusion. Ces camps ne pourraient être réalisés sans que les jeunes ne deviennent acteurs du projet, raison pour laquelle il leur est proposé de travailler sur des chantiers éducatifs.

En effet, il est primordial que les jeunes participent financièrement à ces camps. Ainsi, les valeurs «travail», «gain d'argent» et «possibilité de partir en vacances» sont mises en corrélation. Véritables outils pédagogiques, ces camps permettent de développer des valeurs telles que l'entraide, le respect des horaires, ou la nécessité d'effectuer certaines tâches. Ils constituent des moments uniques, empreints de sincérité permettant aux TSHM de remplacer le lien avec des jeunes en difficulté sur un terrain neutre. Ainsi, le jeune qui participe activement à son projet n'est plus en échec. Plusieurs camps, d'une durée de trois à cinq jours, ont été effectués: à Zinal (ski), à Paris, en Ardèche et en Auvergne.

## Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL)

L'année 2007 a été marquée par plusieurs changements. M<sup>me</sup> Djamila Zuber a succédé à M<sup>me</sup> Salomé Curtis, ceci un peu dans l'urgence et sans être tout à fait prête à assumer ce rôle important que représente la présidence d'un Centre de rencontres et de loisirs.

Le nouveau comité a dû commencer par s'approprier le fonctionnement du Centre en prenant connaissance du programme spécifique de chaque secteur, par l'intermédiaire d'une présentation faite par les animateurs responsables. Il est également entré en lien avec les animateurs, les moniteurs et les utilisateurs du Centre, en participant aux diverses manifestations et autres fêtes de quartier, telles que la Fête des Voisins, l'Escalade, Noël... Une fois ce lien établi, l'équipe et le comité se sont retrouvés autour d'une table afin de mettre leurs idées en commun et d'établir un projet institutionnel.

Malgré un manque évident de forces vives au sein du comité, les efforts pour trouver de nouveaux membres ont été poursuivis.

### Enfance 4 à 9 ans

#### Mercredis aérés «Mercredis des Mômes»

A la rentrée scolaire, divers ateliers de percussions ont été proposés aux enfants afin de les initier à la musique. Ils ont ainsi pu se défouler dans une ambiance musicale quelque peu chaotique, mais surtout ludique et décontractée, le tout conclu par un essai d'orchestration.

L'année 2007 s'est achevée dans le cadre du 2<sup>ème</sup> marché de Noël organisé par la commune de Chêne-Bougaries. Comme l'année précédente, les diverses réalisations faites par les enfants (bougies, cartes de voeux, poteries, ...) ont été mises en vente au profit de l'association Thiossane, afin de soutenir le projet de développement d'un centre de loisirs dans le village de Conakry, en Guinée.





La période de janvier à mars a été développée pour une partie des enfants autour des activités de skis, en collaboration avec le secteur préadolescent. Les enfants restés au centre ont été sensibilisés au tri sélectif des déchets au travers de diverses activités, telles que la visite de la station d'épuration de la Villette, une balade au bord de la Seymaz, la fabrication d'une poubelle «ludoéducative», ou encore le visionnage de dessins animés sous forme de contes écologiques du réalisateur japonais Ayao Myasaki (Le château dans le ciel, Pomkoporo,...).

### **Centre aéré de juillet 2007**

Pendant un mois, les enfants ont partagé ensemble diverses activités autour du thème de l'eau. L'objectif pédagogique consiste à démontrer l'omniprésence de l'eau dans la vie et sa nécessité fondamentale: «l'eau, c'est la vie». Au programme, sorties à la piscine, notamment à l'Aquasplash de Renens.

### **Centre aéré d'octobre 2007**

Le centre aéré d'automne a eu lieu sous le signe de la découverte culinaire, avec chaque jour, un plat provenant d'une culture différente. A l'honneur: le Mexique et son chili con carne, le Portugal et sa brandade de morue, l'Espagne et ses tortillas, ainsi que le poulet à l'ananas d'Asie.

## Préadolescence 10-14 ans

### Mercredis aérés



Au programme des mercredis aérés de septembre à décembre : varappe, rafting, sorties à Aquaparc, au Labyrinthe Aventures, participation à la fête de l'Escalade avec le groupe des enfants. Concernant les activités artistiques, il a été proposé aux jeunes de travailler leur image en s'inspirant des posters d'Andy Warhol.

Durant la période hivernale, le groupe «préados» s'est agrandi. Il a accueilli 7 jeunes, lesquels ont pu apprendre les rudiments de base du ski alpin.

### Vacances de Pâques 2007

Les préadolescents sont retournés en Ardèche et ont ainsi pu continuer le tournage du film commencé pendant le camp d'automne 2006 (préparation des décors et costumes, ateliers de création de l'histoire, prises de vues). L'imagination des jeunes a été telle, qu'à leur retour, plusieurs mercredis ont été nécessaires afin de terminer ce film avec un scénario plus que surprenant.

### Vacances d'été 2007

Le secteur préadolescent a bénéficié d'un camp de vélo dans le «Far West helvétique», soit Sézegnin, dans le cadre d'un projet de collaboration entre le centre des Trois-Chêne et Péclot 13, avec pour objectif de sensibiliser les jeunes à la mobilité douce.

### Vacances d'automne 2007

La formule habituelle a été reprise, soit trois demi-journées où les jeunes ont visité Yvoire, Genève en patins à roulettes et en vélo, puis deux jours à Europa-Park et enfin une nuit passée sous un tipi.

## Adolescence 13-17 ans

### Secteur ados en chiffres

**Une équipe:** Nathalie Delaval, Dimitri Starakis (moniteur de janvier à juin 2007), Laurent Latapie (moniteur de janvier à juillet 2007), Anael Bluteau (stagiaire), Charlotte Wandfluh (stagiaire), Amélie Cachin (stagiaire), Léa Jaecklin (monitrice dès août 2007), Albin Kovaci (moniteur dès septembre 2007).

**Des heures d'ouverture:** mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 14 h à 19 h, jeudi de 16 h à 18 h, vendredi de 17 h à 22 h, samedi de 16 h à 21 h.

**Des soirées:** 4 discos anniversaires, 2 discos «soirées de soutien» et 1 fête extérieure.

**Des repas:** une trentaine de soupers.

**1 exposition photos:** «Inauguration fresque secteur ados».

**2 semaines d'ouverture d'été:** 2 au 6 juillet 2007, ainsi que du 20 au 24 août 2007 : Atelier DJ et vidéo, souper, accueil libre.

**1 centre aéré en automne 2007:** «Accueil libre, souper et projection film».

**1 projection du clip:** «Turnabelist» de l'atelier vidéo ados.

### Les collaborations

Avec, entre autres, les Centres de rencontres et de loisirs de Thônex et de Chêne-Bourg : disco sur glace, fête de la glace et fête des enfants à la patinoire du Centre sportif Sous-Moulin; avec le Cycle d'orientation de la Gradelle, les permanences de midi à la cafétéria, l'espace Chill out de la soirée disco de l'Escalade.

Ces collaborations sont importantes car elles solidifient les liens entre les partenaires, permettant ainsi une complémentarité et une meilleure cohésion des diverses actions menées par les uns et les autres.

### L'ouverture inter-secteurs, l'ouverture sur l'extérieur

Les beaux jours arrivant, une baisse de fréquentation des adolescents à l'intérieur des murs du centre s'est fait sentir. L'espace vert du centre a donc été investi, dont l'objectif, entre autres, consistait à tester la nouvelle animation «DJING mobile» de l'été. Un bric à brac ouvert à tous a également été organisé un samedi de mai. Une occasion de rencontres et d'échanges pour et avec les habitants a aussi eu lieu à l'occasion de la Fête des Voisins organisée à la Gradelle.

## **Accueil, écoute, actions**

A travers ses actions menées tout au long de l'année, le secteur adolescent a favorisé le développement personnel, la prévention et la socialisation des jeunes. Il a notamment offert un espace de rencontre plus chaleureux et accueillant par le biais d'un relookage complet des murs de la salle de billard.

## **Développement des compétences, valorisation de l'estime**

D'autres actions ont été menées telles que la réalisation d'un clip vidéo (atelier vidéo), la préparation de diverses spécialités culinaires (repas des vendredis et samedis de l'accueil libre), l'apprentissage et la découverte du Djing avec pour objectif le développement des compétences personnelles et de l'estime de soi.

## **Liens, respect, partage, rencontres**

Le secteur ados accueille la personne dans sa globalité, là où elle en est dans son parcours de vie, dans le respect et le non jugement. Il développe et consolide le lien entre les individus et favorise la rencontre.

Il offre la possibilité aux jeunes de profiter du matériel, de salles, permettant ainsi l'organisation de soirées, la pratique de la danse, du break, du mix encourageant les initiatives personnelles et ou collectives, et favorisant par ce biais la rencontre.

## **Prévention, informations**

Le secteur ados veille à informer les jeunes concernant les questions liées à la consommation de produits psychotropes, aux comportements à risques, ceci en mettant à disposition du matériel d'information et en collaborant avec Be my Angel.

## **Activités toutes populations**

### **La ludothèque «Le Coffre à jouets»**

Les ludothécaires bénévoles accueillent et conseillent parents et enfants dans leurs choix. Désormais, depuis janvier 2006, ces intervenantes sont indemnisées en raison de l'ampleur du travail accompli.

## **Ateliers**

Activités créatrices et de détente:

- la majorité de ces activités est autogérée;
- enfants dès 6 ans: peinture sur soie, céramique et musique;
- jeunes dès 10 ans: peinture sur soie, céramique et musique;
- adolescents et adultes: peinture sur soie, peinture à l'huile, céramique, photographie, gymnastique, capoeira et eutonie.

## **Activités autonomes adultes**

Ces activités sont basées sur la rencontre. Un animateur assure le contact et demeure à l'écoute des divers besoins et demandes.

### **Restoâinés**

Repas du lundi midi pour retraités; prestation de la commune, hébergée au centre et assurée par une équipe de bénévoles pour ce qui concerne le service des repas.

### **Club d'Aînés**

Rencontres pour retraités le jeudi après-midi. Le centre met à disposition une salle.

### **Rencontres et réflexion**

A travers des conférences-projections, un voyage dans la beauté de l'art et dans le mystère des cultures passées est proposé tous les 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois.

### **Cours de gym pour retraités**

Une attention particulière pour des cas particuliers, par des professionnels avisés et avertis.

### **Gym aînés**

Par Cornélia Wirth, un échauffement doux, une remise en forme avec des exercices de stretching, de tonification douce d'après la méthode de PilateGym posturale et de training autogène.

## **Gym seniors**

«Mieux être du dos» par Jacqueline Kaegi. Acquérir les bons gestes et les bonnes habitudes pour épargner son dos. Améliorer le maintien et la perception du corps. Renforcer et détendre.

## **Atelier tricot**

Le groupe se réunit chaque lundi pour tricoter bonnets et écharpes, à l'endroit, à l'envers, dans la bonne humeur.

## **Bridge et scrabble**

Ces activités continuent de réunir les passionnés chaque lundi soir (bridge) ou chaque jeudi après-midi (scrabble) et ont accueilli de nouveaux amateurs.

## **Club de lecture**

Animé par M<sup>me</sup> Alba Viotto, Méritante chênoise 2006. Les intéressés se retrouvent le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois pour échanger sur des auteurs, des articles ou des thématiques choisis.

## **Collaborations et partenariats**

### **Tournoi d'échecs pour jeunes**

Cette manifestation, organisée par la Fédération genevoise d'échecs, se déroule un dimanche de mars et s'inscrit en ouverture d'une série intitulée «Tournoi d'échecs des 4 saisons», à laquelle participent 5 centres de loisirs. Le tournoi a accueilli cette année une cinquantaine d'enfants et adolescents âgés de 5 à 20 ans.

### **Promotions scolaires**

Le centre a participé comme chaque année à la fête des Promotions, en animant des jeux coopératifs basés sur l'entraide durant l'après-midi réservé aux classes enfantines et primaires.

### **Intermed-Chêne**

Cette association active dans le domaine de la médiation de voisinage reçoit chaque jeudi soir dans les locaux du centre.

## **2007 : Elaboration du projet institutionnel 2008-2010**

Le processus d'élaboration du projet institutionnel a constitué un vecteur de structuration important tant sur la forme que sur le fond. Sur le fond, c'est un regain de cohésion, un partage de connaissances et d'expériences, l'occasion de renforcer des liens de collaboration et d'accroître la cohérence entre tous les partenaires du projet : membres du comité et de l'équipe d'animation. Sur la forme, le document de référence élaboré est non seulement porteur des caractéristiques spécifiques du Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bouggeries, mais également illustratif de l'articulation explicite entre le choix des valeurs, la poursuite des objectifs et leur «incarnation» dans la mise en œuvre ordinaire des actions d'animation au quotidien.

Le projet résume les options de travail prises par l'Association du Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bouggeries dans le cadre de son action sur le territoire de la ville de Chêne-Bouggeries et de ses environs.

### **Finalités**

«Ici on cultive le jardin de la non violence et de la paix»

Œuvrer pour la prévention et promouvoir la qualité de la vie dans une optique de culture de paix, tel est l'esprit du CRL. Les valeurs défendues, les buts poursuivis et les actions du centre relèvent donc de cette logique et de cette volonté.

Cette dernière opère à plusieurs niveaux, à savoir : au niveau propre à la personne, dans le champ des relations interpersonnelles, dans les rapports de la personne à des groupes sociaux existants ou entre les groupes sociaux en tant que tels.

En tant qu'entité reconnaissant et associant les ressources de tout un chacun : habitants, bénévoles et professionnels, le CRL cherche localement, au quotidien, à promouvoir, valoriser et installer une culture de paix dans le cadre du projet global de l'Unesco 2001-2010.



I.	Services de la mairie et Troupes communales	23
II.	Culture et sports	41
III.	Projets et infrastructures	87
IV.	Ecole et activités sociales	111
V.	<b>Finances</b>	
VI.	Renseignements officiels	181

## Bilans comparés au 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007

Actif	31 décembre 2006 CHF (*)	31 décembre 2007 CHF (*)
<b>Patrimoine financier</b>		
Disponibilités	9'970'888	12'974'252
Avoirs	33'510'437	33'122'196
Placements	26'137'850	25'556'482
Compte de régularisation de l'actif	146'535	330'230
<b>Total du patrimoine financier</b>	<b>69'765'710</b>	<b>71'983'160</b>
<b>Patrimoine administratif</b>		
<b>Investissements</b>		
Terrains non bâties	128'131	114'235
Ouvrages de génie civil	15'541'387	14'926'007
Terrains bâties	25'489'203	26'428'018
Mobilier, machines et véhicules	575'570	480'670
Autres biens et divers	830'657	775'280
	<b>42'564'948</b>	<b>42'724'210</b>
<b>Prêts et participations permanentes</b>		
Prêts aux établissements financés par les communes	5'000	5'000
Prêts à des sociétés d'économie mixte	2'417'951	2'417'951
	<b>2'422 951</b>	<b>2'422'951</b>
<b>Total du patrimoine administratif</b>	<b>44'987'899</b>	<b>45'147'161</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>114'753'609</b>	<b>117'130'320</b>
<b>Hors bilan</b>		
Fonds spéciaux	1'467'974	1'483'700

### Remarques:

Le total des actifs augmente de CHF 2'376'711.– d'une année à l'autre.

Les disponibilités ont fortement augmenté compensant la diminution des avoirs (CHF - 388'241.–) et des placements (CHF - 581'369.–).

---

(\*) Arrondi au franc

<b>Passif</b>	<b>31 décembre 2006</b> <b>CHF (*)</b>	<b>31 décembre 2007</b> <b>CHF (*)</b>
<b>Engagements</b>		
<b>Engagements courants</b>		
Créanciers	1'881'425	1'150'517
	<b>1'881'425</b>	<b>1'150'517</b>
<b>Dettes à moyen et long termes</b>		
Emprunts hypothécaires	7'345'000	7'095'000
	<b>7'345'000</b>	<b>7'095'000</b>
<b>Engagements envers des entités particulières</b>	1'589'288	1'511'943
<b>Provisions</b>	10'564'880	11'892'524
<b>Compte de régularisation du passif</b>	983'742	284'425
<b>Engagements envers les financements spéciaux</b>		
Equipement et écoulement	1'552'818	1'718'741
Protection civile	477'182	486'817
Préfinancement pour la fête du 1 <sup>er</sup> août 2007	90'000	0
Fonds de rénovation des immeubles locatifs	5'864'527	6'884'140
	<b>7'984'528</b>	<b>9'089'699</b>
<b>Total des engagements</b>	<b>30'348'863</b>	<b>31'024'108</b>
<b>FORTUNE NETTE</b>	<b>84'404'746</b>	<b>86'106'213</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>114'753'609</b>	<b>117'130'320</b>
<b>Hors bilan</b>		
Fonds spéciaux	1'467'974	1'483'700
Cautionnements	12'600'000	12'600'000
Engagement de leasing	69'468	45'650

**Remarque:**

La fortune nette de la commune a augmenté de 2.02%, s'élevant à CHF 86'106'213.- au 31.12.2007.

---

(\*) Arrondi au franc

# Objets des délibérations du Conseil municipal

Crédits **en cours** au 31 décembre 2007

## Objets

### Ecole publiques

Remplacement du système de traitement de l'eau – Ecole Belvédère

Réfection du groupe scolaire de la Gradelle

### Parcs et promenades

Rénovation de la fontaine du parc Stagni

Aménagement du Rondeau des Bougeries

### Sports

Réfection des installations de ventilation de la piscine du Belvédère

Divers travaux au Centre sportif et au stade des Trois-Chêne

Centre sportif Sous-Moulin et stade des Trois-Chêne – Travaux 2006

Centre sportif Sous-Moulin et stade des Trois-Chêne – Travaux 2006

### Routes et collecteurs

Aménagement carrefour Ch. Naville / Ch. Fossard

Collecteur d'eaux pluviales entre le plateau de Frontenex et le lac

Plan général d'évacuation des eaux

(\*) Arrondi au franc

Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses nettes au 31.12.2007 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
21 juin 2007	112'000	104'833	<b>7'167</b>
10 mai 2001	2'275'700	1'875'313	<b>400'388</b>
15 septembre 2005	75'000	60'632	<b>14'368</b>
1 <sup>er</sup> février 2007	174'000	29'705	<b>144'295</b>
10 novembre 2005	430'700	331'941	<b>98'759</b>
13 mai 2004	589'300	611'054	<b>(– 21'754)</b>
11 mars 2005	126'184	35'637	<b>90'547</b>
11 mai 2005	50'600	50'599	<b>1</b>
15 juin 2006	50'000	0	<b>50'000</b>
28 septembre 1995	5'108'990	4'898'874	<b>210'116</b>
9 décembre 2004	386'100	211'238	<b>174'862</b>

# Objets des délibérations du Conseil municipal

## Crédits terminés en cours d'année 2007

### Objets

#### Bâtiments publics

Restauration du Temple de Chêne-Bougeries

Construction d'une centrale de chauffe à bois

#### Ecoles

Places de jeux – Ecoles Chêne-Bougeries et Ch. De-La-Montagne

Ecole du Belvédère – Remplacement du fond mobile de la piscine

Ecole du Belvédère – Réfection de l'enveloppe du bâtiment

Ecole du Belvédère – Installation d'une centrale photovoltaïque

#### Parcs et promenades – espaces publics

Place du Bicentenaire – Colonel Audéoud

Aménagement de la place de Conches

#### Routes et collecteurs

Etude circulation du secteur nord de la commune

Chemin de Grange-Canal – aménagements routiers

Trafic du chemin des Fourches

Chemin des Buclines – réfection de la chaussée

Aménagement quadrilatère Nord de la commune

Aménagement zone 30 km/h dans le Vieux-Bourg

Aménagement zone 30 km/h sur le plateau de l'Ermitage

Réfection du chemin Naville

Réfection arrêt de bus au chemin Castan

Collecteur chemin des Buclines

(\*) Arrondi au franc

Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses nettes au 31.12.2007 CHF (*)	Disponible CHF (*)
13 mars 2007	400'000	400'000	-
14 septembre 2006	3'800'000	3'069'459	<b>730'541</b>
7 décembre 2006	122'000	123'384	(- 1'384)
11 avril 2002	470'000	397'588	<b>72'412</b>
10 novembre 2005	725'800	725'307	<b>493</b>
8 mars 2007	88'000	57'100	<b>30'900</b>
14 décembre 2000	1'100'000	1'105'657	(- 5'657)
10 novembre 2005	336'000	268'320	<b>67'680</b>
7 mars 2002	122'000	118'256	<b>3'744</b>
7 mars 2002	480'000	391'687	<b>88'313</b>
15 juin 2006	87'500	61'927	<b>25'573</b>
9 décembre 2004	1'730'000	1'628'461	<b>101'539</b>
7 décembre 2006	160'000	68'200	<b>91'800</b>
12 mai 2005	110'500	100'900	<b>9'600</b>
15 novembre 2001	650'000	762'913	(- 112'913)
10 novembre 2005	223'000	330'896	(- 107'896)
21 mars 2007	273'000	267'932	<b>5'068</b>
9 décembre 2004	402'000	343'905	<b>58'095</b>

# Résumé du compte de fonctionnement 2007

## Classification fonctionnelle

01	Conseil municipal
02	Conseil administratif, maire et adjoints
05	Administration générale
08	Immeubles publics (patrimoine administratif)
09	Autres charges et revenus (redevance des SIG)
10	Etat civil
11	Sécurité municipale
14	Incendie et secours
16	Protection civile
21	Ecoles publiques
30	Encouragement à la culture
33	Parcs et promenades
34	Sports
35	Autres loisirs (colonies, centre de loisirs)
54	Institutions pour la jeunesse (crèches, garderies)
58	Aide sociale
62	Routes communales
65	Trafic régional
71	Protection des eaux
72	Traitement des déchets
74	Cimetière
78	Autres tâches de protection de l'environnement
79	Aménagement du territoire
90	Impôts
94	Charges et revenus des capitaux
95	Immeubles locatifs (patrimoine financier)

Totaux

Excédent de revenus

**Totaux pour balance des comptes**

---

(\*) Arrondi au franc

Budget 2007		Comptes 2007		Comptes 2006		Variation entre 2006 et 2007	
Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges CHF (*)	Revenus CHF (*)	Charges	Revenus
126'340		138'218		147'337		- 6 %	
234'420		244'493		236'293		+ 3 %	
2'309'567	9'170	2'297'376	27'137	2'038'880	14'668	+ 13 %	+ 85 %
1'456'315	296'365	1'578'393	286'340	1'479'160	283'705	+ 7 %	+ 1 %
239'992	583'900	364'905	633'630	400'214	823'534	- 9 %	- 23 %
414'870	143'500	354'345	147'098	305'235	168'899	+ 16 %	- 13 %
597'759	15'000	565'655	50'465	534'143	56'145	+ 6 %	- 10 %
781'466	78'300	730'278	79'460	741'144	77'987	- 1 %	+ 2 %
261'458	2'000	184'812	22'346	181'037	11'567	+ 2 %	+ 93 %
2'421'152	103'000	2'357'041	101'043	2'413'324	95'782	- 2 %	+ 5 %
500'600	1'000	398'234	5'007	615'264	4'479	- 35 %	+ 12 %
1'614'034	61'100	1'425'988	57'879	1'528'881	59'288	- 7 %	- 2 %
2'079'418	10'500	2'000'799	56'956	2'086'308	10'500	- 4 %	+ 442 %
752'006	12'100	726'202	13'048	765'173	11'926	- 5 %	+ 9 %
1'717'408	40'000	1'594'918	3'750	1'308'038		+ 22 %	
1'047'764	451'000	969'230	373'532	1'005'257	407'307	- 4 %	- 8 %
2'634'184	38'200	2'578'423	42'894	2'618'818	25'496	- 2 %	+ 68 %
171'400	6'000	131'386	2'700	140'644	5'543	- 7 %	- 51 %
530'860		555'776	140'000	518'292		+ 7 %	
2'099'665	43'000	2'102'965	44'480	2'087'860	32'351	+ 1 %	+ 37 %
240'415	90'000	209'302	73'330	162'989	88'440	+ 28 %	- 17 %
113'604		66'959		71'195		- 6 %	
136'000		265'666		56'072		+ 374 %	
1'645'200	20'944'231	3'109'770	23'753'857	3'570'858	23'683'523	-13 %	+ 0 %
3'600	230'937	1'691	362'469	1'173	201'266	+ 44 %	+ 80 %
20'515	394'587	19'267	396'138	20'308	393'308	- 5 %	+ 1 %
24'150'012	23'553'890	24'972'093	26'673'559	25'033'895	26'455'714	- 0.2 %	+ 0.8 %
<b>- 596'122</b>		<b>1'701'466</b>		<b>1'421'818</b>			
23'553'890	23'553'890	26'673'559	26'673'559	26'455'714	26'455'714		

# Résumé du compte de fonctionnement 2007

## Classification selon les natures

### Nature Libellé de la nature

#### 30 Charges du personnel

- |     |                                     |
|-----|-------------------------------------|
| 300 | Autorités et commissions            |
| 301 | Traitements du personnel            |
| 303 | Assurances sociales                 |
| 304 | Caisse de retraite et de prévoyance |
| 305 | Assurance maladie et accidents      |
| 306 | Vêtements de travail                |
| 307 | Prestations aux pensionnés          |
| 308 | Personnel intérimaire               |
| 309 | Autres charges de personnel         |

#### 31 Biens, services et marchandises

- |     |  |
|-----|--|
| 310 | Fournitures de bureau, imprimés, publicité |
| 311 | Mobilier, machines, véhicules, matériel    |
| 312 | Eau, énergie, combustibles                 |
| 313 | Achats de fournitures et de marchandises   |
| 314 | Entretien des bâtiments                    |
| 315 | Entretien des objets mobiliers             |
| 316 | Loyers et locations diverses               |
| 317 | Dédommagements                             |
| 318 | Honoraires et prestations de service       |
| 319 | Frais divers                               |

#### 32 Intérêts passifs

- |     |                                   |
|-----|-----------------------------------|
| 321 | Intérêts sur dettes à court terme |
|-----|-----------------------------------|

#### 33 Amortissements

- |     |  |
|-----|--|
| 330 | Amortissements du patrimoine financier     |
| 331 | Amortissements du patrimoine administratif |
| 332 | Amortissements complémentaires du P.A.     |

(\*) Arrondi au franc

Comptes 2006 CHF (*)	Budget 2007 CHF (*)	Comptes 2007 CHF (*)	Variation Budget-Comptes CHF (*)	Variation en %
<b>5'773'688.45</b>	<b>5'960'460.00</b>	<b>6'078'888.15</b>	<b>118'428.15</b>	<b>+ 1.99 %</b>
198'750.00	198'120.00	215'576.00	17'456.00	
4'253'451.05	4'408'900.00	4'484'957.60	76'057.60	
319'897.25	363'940.00	347'463.40	- 16'476.60	
555'599.55	608'300.00	544'042.85	- 64'257.15	
149'541.95	189'700.00	186'334.95	- 3'365.05	
14'924.00	19'500.00	11'462.50	- 8'037.50	
45'894.20	46'800.00	41'743.60	- 5'056.40	
205'228.45	75'000.00	74'026.45	- 973.55	
30'402.00	50'200.00	173'280.80	123'080.80	
<b>7'090'147.04</b>	<b>7'753'986.00</b>	<b>6'909'755.73</b>	<b>- 844'230.27</b>	<b>- 10.89 %</b>
181'643.13	182'855.00	150'093.09	- 32'761.91	
441'581.15	541'420.00	386'944.60	- 154'475.40	
948'247.40	851'810.00	585'300.25	- 266'509.75	
271'007.95	363'210.00	259'214.01	- 103'995.99	
1'241'630.99	1'464'690.00	1'295'481.00	- 169'209.00	
120'346.60	164'285.00	107'679.50	- 56'605.50	
500'239.50	523'844.00	510'067.20	- 13'776.80	
171'199.50	174'090.00	181'865.64	7'775.64	
3'111'454.47	3'374'484.00	3'323'178.44	- 51'305.56	
102'796.35	113'298.00	109'932.00	- 3'366.00	
<b>0.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>- 1'000.00</b>	<b>- 100.00 %</b>
0.00	1'000.00	0.00	- 1'000.00	
<b>6'024'515.10</b>	<b>4'033'257.00</b>	<b>5'794'026.75</b>	<b>1'760'769.75</b>	<b>+ 43.66 %</b>
2'135'068.70	325'000.00	1'695'788.75	1'370'788.75	
3'889'446.40	3'708'257.00	4'098'238.00	389'981.00	
0.00	0.00	0.00	0.00	

# Résumé du compte de fonctionnement 2007

## Classification selon les natures

### Nature Libellé de la nature

#### 34 Contributions à d'autres collectivités publiques

346 Compensation aux communes frontalières

#### 35 Dédommagements à des collectivités publiques

351 Dédommagements au canton

352 Dédommagements aux communes

#### 36 Subventions accordées

361 Subventions au canton

362 Subventions aux communes

363 Subventions aux propres établissements

364 Subventions aux sociétés d'économie mixte

365 Subventions aux institutions privées

366 Aide aux personnes physiques (service social)

367 Aide humanitaire versée pour l'étranger

#### 38 Attributions aux financements spéciaux

389 Préfinancement

### TOTAL DES DEPENSES

#### 40 Impôts

400 Impôts sur le revenu et la fortune

401 Impôts sur le bénéfice et le capital

406 Impôts sur les chiens

408 Péréquation financière intercommunale

409 Taxe professionnelle communale

#### 42 Revenus de biens

420 Intérêts bancaires

421 Intérêts sur les comptes de dépôt

422 Produits du patrimoine financier

(\*) Arrondi au franc

Comptes 2006 CHF (*)	Budget 2007 CHF (*)	Comptes 2007 CHF (*)	Variation Budget-Comptes CHF (*)	Variation en %
<b>413'464.45</b>	<b>400'000.00</b>	<b>445'525.84</b>	<b>45'525.84</b>	<b>+ 11.38 %</b>
413'464.45	400'000.00	445'525.84	45'525.84	
<b>2'917'508.09</b>	<b>2'843'418.00</b>	<b>2'756'963.26</b>	<b>- 86'454.74</b>	<b>- 3.04 %</b>
1'116'686.69	1'020'019.00	1'040'934.66	20'915.66	
1'800'821.40	1'823'399.00	1'716'028.60	- 107'370.40	
<b>2'769'572.17</b>	<b>3'157'891.00</b>	<b>2'986'933.13</b>	<b>- 170'957.87</b>	<b>- 5.41 %</b>
190'595.70	181'784.00	185'942.90	4'158.90	
275'689.12	313'007.00	291'408.78	- 21'598.22	
11'320.00	12'550.00	7'325.95	- 5'224.05	
107'610.00	125'200.00	117'841.60	- 7'358.40	
1'986'267.05	2'343'750.00	2'228'572.00	- 115'178.00	
68'090.30	51'600.00	25'841.90	- 25'758.10	
130'000.00	130'000.00	130'000.00	0.00	
<b>45'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	
45'000.00	0.00	0.00	0.00	
<b>25'033'895.30</b>	<b>24'150'012.00</b>	<b>24'972'092.86</b>	<b>822'080.86</b>	<b>+ 3.40 %</b>
<b>23'655'991.07</b>	<b>20'932'231.00</b>	<b>23'669'721.40</b>	<b>2'737'490.40</b>	<b>+ 13.08 %</b>
22'518'123.35	19'933'044.00	21'596'448.75	1'663'404.75	
249'282.51	386'852.00	1'127'362.10	740'510.10	
0.00	0.00	66.00	66.00	
845'803.21	600'335.00	915'348.55	315'013.55	
42'782.00	12'000.00	30'496.00	18'496.00	
<b>1'674'226.25</b>	<b>1'680'629.00</b>	<b>1'879'327.50</b>	<b>198'698.50</b>	<b>+ 11.82 %</b>
63'521.72	37'500.00	87'088.30	49'588.30	
63'716.65	120'000.00	177'793.05	57'793.05	
250.00	0.00	250.00	250.00	

# Résumé du compte de fonctionnement 2007

## Classification selon les natures

### Nature Libellé de la nature

423	Produits des immeubles du patrimoine financier
426	Produits du patrimoine administratif
427	Produits des immeubles du patrimoine administratif
429	Autres revenus

### 43 Revenus divers

431	Emoluments administratifs
434	Redevances d'utilisation et prestations de services
435	Ventes de marchandises
436	Dédommagements de tiers
437	Amendes communales
439	Autres contributions

### 44 Part à des recettes et contributions cantonales

441	Part à des recettes cantonales
444	Contributions cantonales

### 45 Dédommagements de collectivités publiques

451	Dédommagements du canton
452	Dédommagements d'autres communes

### 46 Subventions et allocations

460	Subventions de la Confédération
461	Subventions du canton
469	Autres subventions et allocations

### 48 Prélèvements sur les préfinancements

489	Préfinancement – fête du 1 <sup>er</sup> Août
-----	---

### TOTAL DES RECETTES

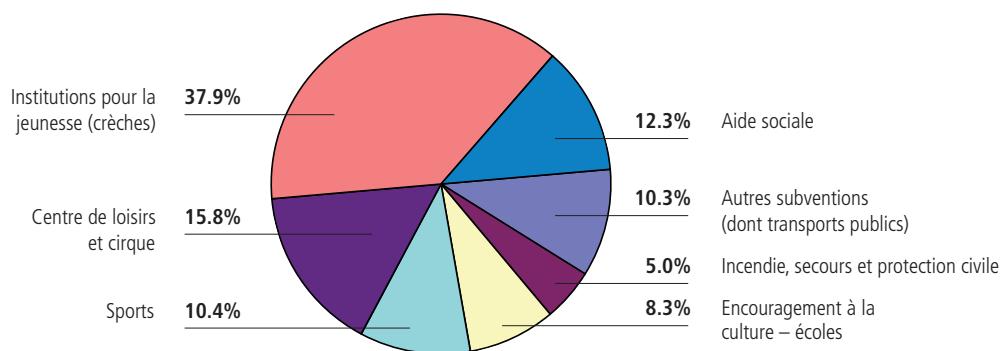
### EXCEDENTS BUDGETAIRES

(\*) Arrondi au franc

Comptes 2006 CHF (*)	Budget 2007 CHF (*)	Comptes 2007 CHF (*)	Variation Budget-Comptes CHF (*)	Variation en %
341'078.35	342'857.00	343'208.35	351.35	
73'777.50	73'437.00	97'337.50	23'900.50	
1'098'833.80	1'089'835.00	1'095'692.35	5'857.35	
33'048.23	17'000.00	77'957.95	60'957.95	
<b>687'916.85</b>	<b>394'930.00</b>	<b>513'387.95</b>	<b>118'457.95</b>	<b>+ 29.99 %</b>
116'965.00	117'750.00	89'235.00	- 28'515.00	
135'486.70	148'220.00	134'082.50	- 14'137.50	
34'041.30	45'500.00	47'900.10	2'400.10	
340'326.95	79'760.00	171'475.00	91'715.00	
55'880.00	0.00	50'040.00	50'040.00	
5'216.90	3'700.00	20'655.35	16'955.35	
<b>78'261.30</b>	<b>72'800.00</b>	<b>93'261.80</b>	<b>20'461.80</b>	<b>+ 28.11 %</b>
75'468.85	70'000.00	90'487.55	20'487.55	
2'792.45	2'800.00	2'774.25	- 25.75	
<b>236'058.00</b>	<b>343'000.00</b>	<b>254'904.25</b>	<b>- 88'095.75</b>	<b>- 25.68 %</b>
0.00	15'000.00	0.00	- 15'000.00	
236'058.00	328'000.00	254'904.25	- 73'095.75	
<b>123'260.15</b>	<b>130'300.00</b>	<b>262'956.15</b>	<b>132'656.15</b>	<b>+ 101.81 %</b>
0.00	0.00	0.00	0.00	
99'758.80	87'500.00	243'357.95	155'857.95	
23'501.35	42'800.00	19'598.20	- 23'201.80	
<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>+ 0.00 %</b>
0.00	0.00	0.00	0.00	
<b>26'455'713.62</b>	<b>23'553'890.00</b>	<b>26'673'559.05</b>	<b>3'119'669.05</b>	<b>+ 13.24 %</b>
<b>1'421'818.32</b>	<b>- 596'122.00</b>	<b>1'701'466.19</b>		

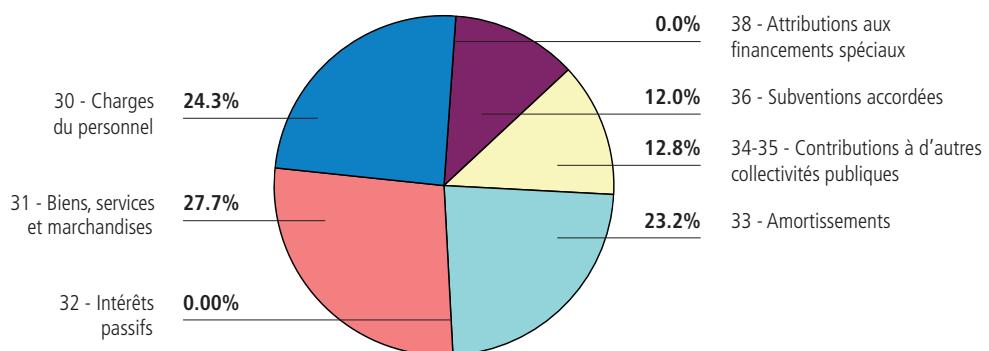
## Répartition par dicastère des subventions versées en 2007

Soit CHF 2'986'933.-



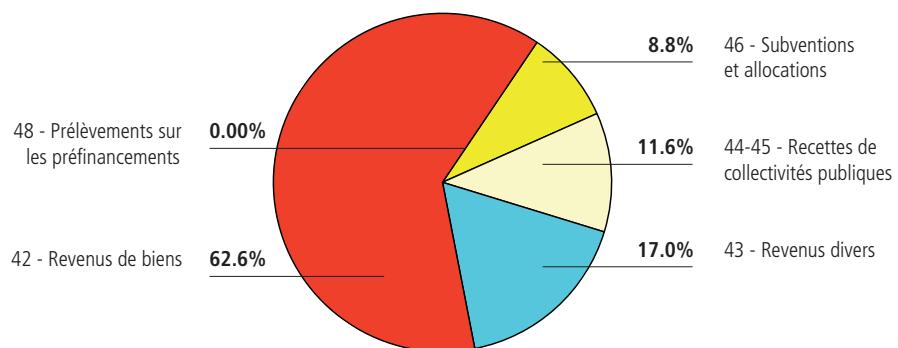
## Récapitulation des charges par nature

Pour un total de CHF 24'972'093.-



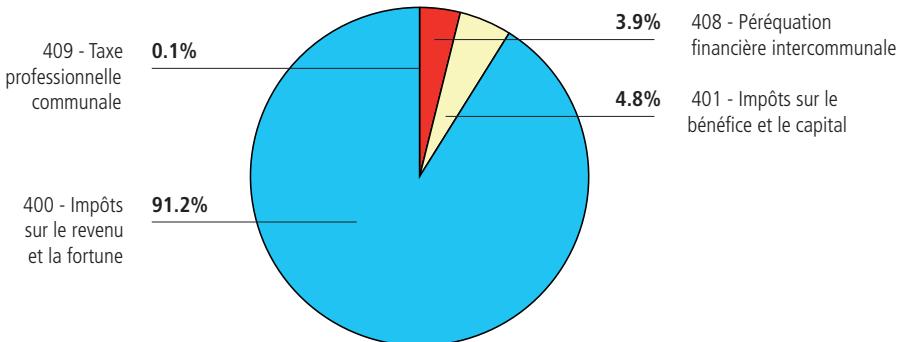
## Récapitulation par nature

Recettes non fiscales pour un total de CHF 3'003'838.–

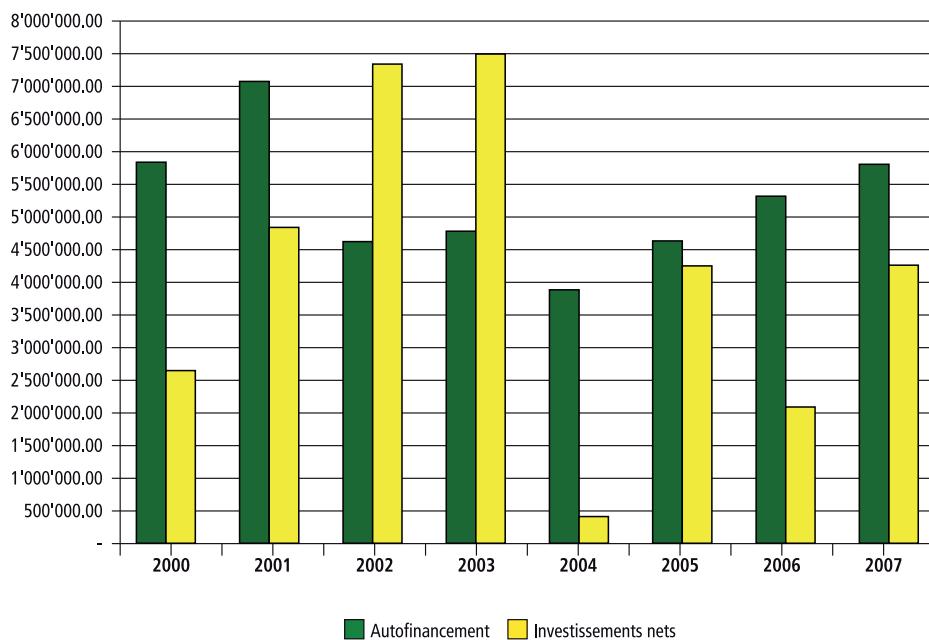


## Récapitulation par fonction

Recettes fiscales pour un total de CHF 23'669'721.–



## Investissements et capacité d'autofinancement



## Récapitulation par fonction et par habitant

	2007 10 148 habitants CHF	2006 10 189 habitants CHF
<b>Charges par habitant</b>		
<b>0</b> Administration, autorités et entretien des bâtiments administratifs	456	422
<b>1</b> Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	181	173
<b>2</b> Enseignement, formation, entretien des bâtiments scolaires	232	237
<b>3</b> Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, entretien des parcs publics	448	490
<b>5</b> Prévoyance sociale et aide humanitaire	253	227
<b>6</b> Routes communales et trafic régional	267	271
<b>7</b> Protection de l'environnement et traitement des déchets	315	284
<b>9</b> Finances, charges fiscales, bâtiments locatifs et intérêts de la dette publique	309	353
	<b>2 461</b>	<b>2 457</b>

## Recettes par habitant

<b>0</b> Administration, autorités et recettes des bâtiments administratifs	93	110
<b>1</b> Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	30	31
<b>2</b> Enseignement, formation, recettes des bâtiments scolaires	10	9
<b>3</b> Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, recettes d'expositions	13	8
<b>5</b> Prévoyance sociale et aide humanitaire	37	40
<b>6</b> Routes communales et trafic régional	4	3
<b>7</b> Protection de l'environnement et traitement des déchets	25	12
<b>9</b> Finances, recettes fiscales et bâtiments locatifs	2 415	2 383
	<b>2 627</b>	<b>2 596</b>

## Commentaires sur les comptes 2007

L'exercice 2007 a été clos avec un total de recettes de CHF 26'673'559.–. Quant aux dépenses, ces dernières ont été arrêtées à CHF 24'972'093.–.

L'excédent budgétaire ainsi réalisé s'élève à CHF 1'701'466.–, dû à des recettes fiscales plus importantes que prévues.

### Les comptes de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel ont été bouclées avec un total de CHF 6'078'888.– se situant à 2% au-dessus du budget. Si nous comparons ces dépenses avec celles de l'année passée (CHF 5'773'688.–), ces dernières progressent de 5.29%. Cette augmentation est liée entre autres à l'engagement de personnel intérimaire (2 aides-jardiniers aux parcs et promenades), ainsi qu'à l'engagement d'un responsable des Finances & Ressources humaines, ceci depuis mars 2007.

Les dépenses de la catégorie «Biens, services et marchandises», soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune, ont été bouclées avec un total de CHF 6'909'756.–, soit 10.89% au-dessous du budget. Les charges d'exploitation courantes sont donc parfaitement maîtrisées.

Les amortissements ont dépassé les prévisions budgétaires de 30.39%. Cela est engendré par des amortissements supplémentaires dus à des travaux d'investissement terminés en 2007.

Les contributions aux autres collectivités publiques et les subventions accordées ont quant à elles respecté les engagements prévus.

### Evolution des dépenses et recettes

En analysant les dépenses de fonctionnement sur une période de 4 ans, on constate une augmentation linéaire des charges du personnel jusqu'en 2007, une forte progression en 2006 des charges d'exploitation de la commune (catégorie «Biens, services et marchandises»), puis un net tassemment en 2007, conséquence d'un suivi rigoureux des coûts en fonction du budget. L'évolution irrégulière des amortissements est principalement due au fait que le résultat de l'exercice 2002 prenait en compte la dissolution d'une importante provision.

Les contributions à d'autres collectivités publiques, soit les financements d'activités cantonales ou intercommunales (notre participation au fonctionnement des activités parascolaires, du CSSM, du CRL, du SIACG et de l'ACG, du SIS et du CASS des Trois-Chêne) diminuent très légèrement. Enfin, on constate également une légère et constante progression des subventions accordées.

Depuis 2002 jusqu'en 2004, les dépenses et les recettes sont très proches les unes des autres. Dès 2005, et ceci jusqu'à aujourd'hui, l'augmentation exponentielle des recettes fiscales a marqué de façon tangible les différents excédents budgétaires.

Globalement, les revenus ont très fortement augmenté ces deux dernières années. Cela est principalement dû à la forte croissance des recettes fiscales. Concernant les charges d'exploitation, ces dernières marquent une légère diminution après une augmentation quasi linéaire depuis 2002.

### **La répartition des charges de fonctionnement 2007**

- Les dépenses de l'administration générale au sens large, comprenant les frais du Conseil municipal, ceux du Conseil administratif ainsi que les honoraires des mandataires spécialisés ont représenté 12.19%.
- Les dépenses relatives au sport et aux autres loisirs ont représenté 10.92%.
- Les dépenses liées à l'entretien des routes communales et au trafic régional ont représenté 10.85% de l'ensemble des dépenses annuelles.
- L'entretien des collecteurs et la gestion des déchets ont représenté 10.65%.
- La gestion des bâtiments scolaires a représenté 6.32%.
- L'ajustement à 70% de la provision fiscale inhérente à la perte sur reliquat est en 2007 la principale source de charge par fonction (12.45%).

### **Les recettes fiscales**

Après deux, voire trois années de recettes fiscales des personnes physiques relativement stables, ces dernières progressent de manière très significative en 2006 pour finalement marquer un ralentissement en 2007.

L'impôt sur le bénéfice net et le capital des personnes morales ayant leur siège ou leur activité à Chêne-Bougeries a très fortement augmenté, ceci étant dû à des taxations liées aux années antérieures à 2007.

Les recettes liées à la péréquation financière intercommunale, laquelle redistribue un fond alimenté par 20% de l'impôt cantonal sur les personnes morales, augmentent légèrement en 2007.

Il convient de relever que les impôts sur les personnes physiques représentent 81% du total des recettes réalisées par la commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales. Il convient de rappeler que le budget 2007 a été préparé dans le courant de l'été 2006 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment-là, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2005.

Or en 2005, la valeur de rendement d'un centime additionnel personnes physiques s'élevait à CHF 548'798.-.

L'administration fiscale cantonale avait estimé la valeur de rendement d'un centime pour 2007 à CHF 567'766.-. Cette estimation s'est avérée finalement bien en dessous de la réalité car les comptes 2007 ont été bouclés avec un centime additionnel personnes physiques d'une valeur de CHF 635'189.-.

### **Quels commentaires pouvons-nous faire concernant ces diverses données ?**

Tout d'abord, comme nous l'indiquons maintenant depuis plusieurs années, la modification du système de taxation de l'impôt, lequel est passé d'un système dit praenumerando au système postnumerando (le contribuable paie ses impôts sur la base du revenu de l'année en cours), ne permet plus d'apprécier avec exactitude la production enregistrée au cours d'un seul exercice. Les comptes annuels reflètent une tendance qui se voit confirmée 2 ans plus tard. En clair, cela signifie que c'est seulement en 2008 que la production effective de l'année 2006 est connue avec précision. Il faudra à l'avenir composer avec ce type de décalage. C'est très certainement sur la base des chiffres de production effective de 2006 que sera préparé le budget 2009.

L'évaluation des rentrées fiscales personnes physiques 2007 semble avoir été élaborée selon une tendance prudente par rapport aux années précédentes par le Département. Cela se confirme aisément par les chiffres qui enregistrent une valeur de CHF 635'189.- par centime additionnel aux comptes 2007, comparé à un centime estimé de CHF 567'766.- au budget 2007; il semble que la marge de manœuvre, s'avère largement suffisante pour éviter encore au cours de cette année 2008 de devoir réduire les dépenses de fonctionnement.

Néanmoins, il faut mentionner que les recettes fiscales des personnes physiques se tassent sensiblement. La principale cause de ce tassemement provient de la diminution des corrections de production sur les exercices antérieurs, qui s'élevaient à CHF 2'569'000.– en 2006 et CHF 903'000.– en 2007. Par ailleurs, les recettes provenant de la péréquation financière intercommunale ont aussi fortement augmenté étant donné qu'elles sont basées sur l'estimation des bonnes performances des personnes morales.

Force est aussi de constater que la production effective d'une année fiscale doit tenir compte des multiples corrections inhérentes aux exercices fiscaux antérieurs. Les recours, les taxations provisoires et les notifications définitives d'années fiscales antérieures sont autant d'éléments susceptibles de faire varier la production fiscale effective.

Concernant les personnes morales, il y a lieu de retenir la grande volatilité de la valeur du centime en 2007. Cette volatilité provient de montants de rectifications d'années fiscales antérieures imputées sur la valeur de production 2007. A noter que la commune ne maîtrise pas ce dernier paramètre source d'incertitude et a fortiori d'imprécision dans les estimations budgétaires.

Le reliquat d'impôt, c'est-à-dire les impôts non encaissés en fin d'exercice, a une nouvelle fois progressé en 2007, le reliquat a augmenté de CHF 861'831.95 et s'élève en fin d'année à CHF 14'627'564.78.

La provision pour risque de non encaissement s'élève à CHF 10'260'547 soit le 70% du reliquat indiqué par le Département des finances (total des montants à recevoir). A noter que cette provision paraît suffisamment adaptée.

### Les transferts de charges

La nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes engendre un transfert de charges important pour la commune, puisqu'il y a dorénavant lieu d'intégrer dans les comptes 1.5% de frais de perception d'impôt supplémentaires pour un montant de CHF 323'792.–, un supplément de compensation aux communes frontalières de CHF 100'000.– et la part de l'impôt sur les bénéfices et gains immobiliers que l'Etat s'est appropriée pour un montant estimé à CHF 348'000.–. Au total, ce sont plus de CHF 770'000.– de transferts de charges.

## Les investissements communaux

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, celles-ci se sont élevées en 2007 à CHF 4'280'332.70 comparé à un budget d'intention d'investissements bruts de CHF 10'434'000.–. Par ailleurs, compte tenu de financements de tiers à hauteur de CHF 22'833.– les investissements nets du patrimoine administratif se sont montés à CHF 4'257'499.70.

Le pourcentage de réalisation (41%) a donc été bien supérieur à celui de l'année passée (pour rappel 21%).

Par fonction, les investissements se répartissent comme suit:

- Administration et bâtiments publics, 77.47%
- Ecoles publiques, 6.67%
- Culture, parcs et promenades, 0.97%
- Sports, 0.49%
- Routes et trafic régional, 13.88%
- Collecteurs, 0.52%

Les principaux objets inhérents à des dépenses d'investissements se répartissent de la manière suivante:

- Aménagements routiers du chemin de Grange-Canal
- Aménagement de la place de Conches
- Collecteur du chemin des Buclines
- Modération du trafic sur le chemin des Fourches
- Réfection de la chaussée au chemin des Buclines
- Aménagement zone 30 km/h sur le plateau de l'Ermitage
- Réfection du chemin Naville
- Réfection de l'arrêt de bus au chemin Castan
- Aménagement du quadrilatère nord de la commune
- Aménagement d'une zone 30 km/h dans le Vieux-Bourg
- Etude circulation dans le secteur nord de la commune
- Remplacement du fond mobile de la piscine de l'Ecole du Belvédère
- Installation d'une centrale photovoltaïque à l'Ecole du Belvédère
- Construction d'une centrale de chauffe à bois
- Restauration du Temple de Chêne-Bougeries

- Places de jeux dans les préaux des Ecoles de Chêne-Bougeries et du chemin De-La-Montagne
- Réfection de l'enveloppe du bâtiment de l'Ecole du Belvédère.

### **Les amortissements**

Les charges d'amortissement qui forment avec l'excédent budgétaire l'autofinancement, soit la trésorerie nécessaire pour financer les investissements, se sont élevées à CHF 4'098'238.–.

Les amortissements complémentaires réalisés entre 2001 et 2003 ont eu une incidence directe sur les budgets futurs. En effet, malgré les investissements importants réalisés en 2001, 2002 et 2003, la charge d'amortissement prévue au budget 2007 correspond à une planification linéaire croissante du niveau des investissements depuis 2004.

### **Conclusion**

Pour la quatrième année consécutive, la commune continue à présenter un résultat excédentaire en constante progression. Comme en 2006, force est de constater que la production fiscale effective pour 2007 est supérieure à celle planifiée et permet à elle seule d'expliquer ce niveau de résultat (ce dernier affiche un excédent de CHF 1'701'466.19 en 2007, contre 1'421'818.32 en 2006, CHF 843'634.61 en 2005 et CHF 285'416.69 en 2004).



I.	Services de la Mairie et Troupes communales	23
II.	Culture et sports	41
III.	Projets et infrastructures	87
IV.	Ecole et activités sociales	111
V.	Finances	155
<b>VI.</b>	<b>Renseignements officiels</b>	

## Population résidente de la commune de Chêne-Bougeries

### Suisses<sup>1</sup>

	Hommes	Femmes	Total
<b>Année 2006</b> au 31 décembre	3 185	3 884	7 069
<b>Année 2007</b> au 31 décembre	3 148	3 840	6 988
<b>Différence</b> 2006-2007	- 37	- 44	- 81
<b>Au 31 mai 2008</b>	3 150	3 867	7 017

### Etrangers

	Hommes	Femmes	Total
<b>Année 2006</b> au 31 décembre	1 591	1 529	3 120
<b>Année 2007</b> au 31 décembre	1 614	1 546	3 160
<b>Différence</b> 2006-2007	+ 23	+ 17	+ 40
<b>Au 31 mai 2008</b>	1 604	1 564	3 168

### Total

	Hommes	Femmes	Total
<b>Année 2006</b> au 31 décembre	4 776	5 413	10 189
<b>Année 2007</b> au 31 décembre	4 762	5 386	10 148
<b>Différence</b> 2006-2007	- 14	- 27	- 41
<b>Au 31 mai 2008</b>	4 754	5 431	10 185

1. La distinction entre Genevois et Confédérés est indéterminée

## Renseignements officiels

### ■ **Secrétariat, comptabilité, culture-loisirs, service technique:**

Route de Chêne 136

Tél. 022 869 17 17

Fax: 022 869 17 18

E-mail: [info@chene-bougeries.ch](mailto:info@chene-bougeries.ch)

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### ■ **Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons:**

Route du Vallon 4

Tél. 022 869 17 50

Fax: 022 869 17 51

E-mail: [etat-civil@chene-bougeries.ch](mailto:etat-civil@chene-bougeries.ch)

Heures d'ouverture: lundi, mercredi, jeudi et vendredi,

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Ouverture non-stop le mardi, de 8 h à 16 h

### ■ **Service de sécurité municipale:**

Route du Vallon 4

Tél. 022 869 17 56

Fax: 022 869 17 51

E-mail: [securite-municipale@chene-bougeries.ch](mailto:securite-municipale@chene-bougeries.ch)

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

### ■ **Compte de chèques postaux:** N° 12-2774-5

### ■ **Locaux de vote:**

Ecole de Chêne-Bougeries, route de Chêne 149

Ecole de Conches, chemin de la Colombe 7

### ■ **Les conseillers administratifs reçoivent sur rendez-vous**, et sans rendez-vous certains mercredis. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la mairie.

### ■ **ORPC Seymaz:**

Route du Vallon 6

Tél. / Fax: 022 349 82 92

E-mail: [orpc-seymaz@chene-bougeries.ch](mailto:orpc-seymaz@chene-bougeries.ch)

## **En vente à la mairie et sur [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)**

- *Sismondi, Genevois et Européen* d'Alfred Berchtold et Leïla El-Wakil
- *Sismondi* une biographie (tome 1) de Paul Waeber
- 1 coffret contenant:
  - 1 plaquette sur Gustave Castan
  - 1 plaquette sur François Adolphe Grison
  - 1 plaquette sur Firmin Massot
- *Le chalet dans tous ses états* - Editions Chênoises (1999)
- *Chesne-Les-Bougeries 1801-1813, les premières années* de Dominique Zumkeller (plaquette historique)
- *Chêne-Bougeries des origines à nos jours* d'Isabelle Brunier, Dominique Zumkeller et Anita Frei (livre)
- *CS Chênois 1907-2007 / 100 ans, l'aventure*: Editions Slatkine – Editions chênoises
- *Cartes postales des voies de Chêne-Bougeries*, photographe: François De Limoges
- *Articles promotionnels aux couleurs de la ville de Chêne-Bougeries*: parapluies, polo-shirts, cravates, ballons de football, étuis pour cartes de visites, sudoku, travel King (jeux d'échecs)

## **Publications officielles**

Le journal «Le Chênois» a été créé en 1915 et adopté comme organe officiel des trois communes chênoises dès 1926. Il est distribué gratuitement à chaque ménage 7 fois par année.

L'Annuaire officiel est distribué gratuitement à chaque ménage, début septembre.

### **Impressum**

Mise en page: Stephan Boillat Graphisme  
Photographe: François de Limoges  
Dessins: Suzanne de Freitas

Imprimé sur du papier recyclé Cyclus Print  
Tirage: 5 500 ex. – Septembre 2008



Couverture: Mairie  
Dessin Suzanne de Freitas